
284,465


SE TAIRE ET FAIRE



PRINCIPES

DE LA

PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE.

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY,
PLACE SORBONNE, 2.

PRINCIPES

DE

LA PHILOSOPHIE

DE L'HISTOIRE,

PAR M. L'ABBÉ FRERE,

A PARIS,

CHEZ GAUME FRERES, LIBRAIRES,

Rue du Pot-de-Fer, 8.

1838.

INTRODUCTION.

I.

Quand on commence l'étude d'un science on est bien aise de connaître quel est l'état actuel de cette science : l'idée qu'on s'en forme, les principaux auteurs qui l'ont traitée et les progrès qu'on attend. Nous allons satisfaire ce légitime désir des personnes qui voudront bien lire les *Principes de la philosophie de l'histoire* que nous offrons à leurs méditations.

Pour faire connaître l'idée qu'on se forme de la Philosophie de l'Histoire, nous cite-

rons les propres paroles des écrivains de nos jours.

Une école même s'est élevée dont le but est de découvrir les lois fixes et immuables qui doivent selon elle régir l'humanité et présider à son développement.

Le principe fondamental qui paraît les diriger dans cette étude, c'est l'analogie des événemens aux mêmes âges des diverses nations. C'est l'idée que nous en donne M. Michelet : « Dans cette variété infinie « d'actions et de pensées que nous présente « l'histoire de l'homme, nous retrouvons « souvent les mêmes traits, les mêmes ca- « ractères. Les nations les plus éloignées « par les temps et les lieux révèlent dans « leurs révolutions politiques, dans celles « du langage une marche singulièrement « analogue. Dégager les phénomènes ré- « guliers des phénomènes accidentels et « déterminer les lois générales qui régis- « sent les premiers ; tracer l'histoire uni- « verselle, éternelle, qui se produit dans le

« temps, sous la forme des histoires particu-
« lières, décrire le cercle idéal dans lequel
« se tourne le monde réel, voilà l'objet de
« la nouvelle science (1). »

Ce principe fondamental se retrouve avec diverses modifications dans toutes les branches de la grande école synthétique; c'est M. d'Herbelot qui s'exprime ainsi, et il continue : « Ouvrez l'Histoire de la philosophie « de M. Cousin, l'Organisateur des Saint-« Simoniens, tous conviennent de l'existence « d'une loi générale; ils diffèrent seulement « sur les caractères essentiels et le but pré-« cis qu'ils assignent à la marche progres-« sive de l'humanité. Pour les uns le catho-« licisme est la seule base possible de la « synthèse sociale; selon les autres, une « perfectibilité diversement définie, mais « toujours indépendante du christianisme, « est la tendance de l'humanité. »

D'autres écrivains qui partagent peut-

(1) Discours sur le système de Vico, XIII.

être la même pensée, s'expriment cependant différemment; M. Ballanche nous dit que « la philosophie de l'histoire demande aux « faits la cause intelligente en vertu de la- « quelle ils se produisent. »

La même idée de cause est reproduite par plusieurs écrivains : « L'histoire des nations, « nous disent-ils, n'est une étude vraiment « profitable qu'autant que la série des faits « et les phases de grandeur, de prospérité « et de décadence que chaque peuple a « subies sont rapportées à leur cause et « nous fournissent ainsi le moyen de tirer « de l'expérience du passé des leçons pour « l'avenir. »

« Nous voulons savoir quelle a été la « destinée des empires, par quelle cause ils « ont grandi ou se sont précipités vers leur « décadence, et ce que l'humanité a gagné « ou perdu au cours des siècles. »

Telles sont en résumé les idées qu'on se forme de la philosophie de l'histoire : on lui demande les lois générales communes



à toutes les nations ; l'ordre de succession des événemens, leur principe générateur, les causes qui les produisent.

Si l'on fait ces demandes, ce serait une preuve qu'on n'y a pas encore répondu. Examinons comment les auteurs ont traité jusqu'ici cette science nouvelle.

II.

Il n'y a pas long-temps qu'on écrit sur la philosophie de l'histoire, c'est pourquoi il existe peu d'ouvrages sur cette matière.

Nous ne parlerons ni de la Cité de Dieu de saint Augustin, ni de l'Histoire universelle de Bossuet; ces immortels ouvrages sont entre les mains de tout le monde.

Nous ferons connaître les écrivains les plus récens en tête desquels se trouve le napolitain Vico, viennent ensuite successive-



ment Kant, Herder, Lessing, Condorcet, Schlegel.

Ces auteurs ne partent pas tous des mêmes principes, ils ont vu différemment la première cause des événemens sociaux. Kant et Herder croient à une force dans la nature qui se développe nécessairement pour produire tous les événemens humanitaires. Lessing et Condorcet voient la cause dans la raison humaine, agissante et perfectible par elle-même. Vico et Schlegel reconnaissent un principe surnaturel, qui intervient dans les affaires humaines. Plusieurs écrivains qui ont touché en passant, dans leurs ouvrages, les questions de la philosophie de l'histoire, ont suivi l'un ou l'autre de ces systèmes que nous croyons par conséquent pouvoir réduire à trois : le naturalisme, le rationalisme, le surnaturel.

Kant et Herder sont les chefs de l'école naturaliste.

Kant a énoncé sa doctrine en neuf propositions ou axiomes dont voici le texte :

1° Toutes les dispositions naturelles d'une créature sont telles, qu'elles doivent enfin se développer entièrement et d'après un but.

2° Toutes les dispositions naturelles de l'homme, et qui sont fondées sur l'usage de sa raison, doivent se développer entièrement; non point, à la vérité, dans l'individu, mais bien dans l'espèce.

3° La nature a voulu que tout ce qui, dans l'homme, serait par delà l'ordre mécanique de son existence animale, il le tirât tout entier de son propre fond.

4° Le moyen dont se sert la nature pour opérer le développement des dispositions de l'espèce, c'est l'*antagonisme* des hommes dans la société, comme pouvant y devenir la source d'un ordre légitime.

5° Le problème le plus important pour les hommes, et à la solution duquel la nature les contraint, c'est d'atteindre à l'établissement d'une société civile générale qui maintienne le droit.

6° Ce problème le plus difficile de tous, est aussi celui que les hommes parviendront le plus tard à résoudre.

7° Le problème de l'érection d'une parfaite constitution civile dépend d'un autre sans lequel il ne peut être résolu : savoir, un légitime rapport extérieur des états entre eux.

8° On peut considérer l'histoire de l'espèce humaine en grand, comme l'exécution d'un plan caché de la nature, laquelle tend à établir une parfaite constitution intérieure, et pour y parvenir, une pareille constitution extérieure des états, comme le seul ordre de choses où puissent se développer entièrement les dispositions qu'elle a placées dans l'espèce humaine.

9° L'essai philosophique d'une histoire universelle d'après un plan de la nature, qui tend à établir parmi les hommes une parfaite société civile, doit être regardé non seulement comme praticable, mais encore comme devant concourir à l'exécution de ce plan.

Herder suit la même idée que Kant : on dirait qu'il a pris à cœur de la développer dans ses trois volumes. Il répète une infinité de fois ce principe qui fait le fond de tout son système et qu'il exprime brièvement en ces termes : « L'histoire de l'hu« manité tout entière n'est que l'histoire « naturelle d'un système de forces, d'ac« tions et de dispositions humaines avec « le temps et le lieu.

« Tout ce qui peut se développer dans « l'humanité sous les circonstances don« nées du temps, du lieu et des caractères « nationaux se développe réellement (1). »

Tel est son point de départ, sa première idée, qu'il reproduit de la manière la plus prolixe, et qu'il cherche à confirmer par les faits historiques de toutes les nations. Voici un résumé de sa manière de voir :

« Quelle est la loi principale que nous avons observée dans chacun des grands phé-

(1) Herder, t. I, liv. XII, ch. VI, p. 413.

nomènes de l'histoire ? la voici, selon moi : Toutes choses sur notre terre ont été ce qu'elles pouvaient être selon la situation et les besoins du lieu, les circonstances, et le caractère du temps, le génie natif ou accidentel des peuples. Admettez dans l'humanité des forces actives dans une relation déterminée avec le temps et les lieux, toutes les vicissitudes de l'histoire suivront comme autant de conséquences. Ici les royaumes et les états se cristallisent; là ils se dissolvent et revêtent d'autres formes : ici une horde errante donne naissance à Babylone; là un peuple resserré sur les côtes de la mer va jeter les fondemens de Tyr : sur ce point de l'Afrique, c'est l'Égypte qui s'établit; plus loin dans les déserts de l'Arabie, c'est l'empire des Juifs; tous ils se pressent dans une même partie du monde et dans le voisinage les uns des autres. Le temps, le lieu, le caractère national, en un mot, le système universel des forces actives dans leur individualité la plus déterminée gou-

verne tous les événemens humains, aussi bien que tous les phénomènes naturels.

Lessing et Condorcet sont les représentans de l'école rationaliste. C'est à la raison dans son activité et son développement qu'ils attribuent et l'accroissement de ses lumières, et son perfectionnement individuel, et ses améliorations sociales. Lessing cependant paraîtrait admettre aussi l'influence de la révélation, mais il est difficile de saisir quelle est la véritable acception qu'il donne à ce mot, et s'il reconnaît une intervention surnaturelle de la Divinité. L'opinion singulière qu'il émet n° 98, que l'homme une fois mort peut revenir sur la terre pour acquérir de nouvelles connaissances, nous fait croire qu'il attribue à l'effort de sa raison tout ce qu'il peut acquérir pour son perfectionnement. Il établit d'ailleurs le pouvoir de la raison en ces termes :

« L'éducation ne donne à l'homme rien qu'il ne pût aussi bien avoir de lui-même;

seulement elle le lui donne plus vite et plus facilement. Pareillement la révélation ne donne au genre humain rien à quoi la raison humaine ne pût parvenir aussi, abandonnée à elle-même, mais seulement la révélation a donné, et donne plus tôt les choses importantes (1). »

Condorcet après avoir pris pour base la faculté qu'à l'homme de recevoir des sensations, de les combiner, de les comparer entre elles, et de développer cette faculté par l'exercice, applique ce développement à toute la masse humaine qui passe selon lui de l'état de peuplades à l'état de peuples pasteurs, de cet état à celui de peuples agriculteurs, de celui-ci à l'état où les peuples jouissent du plus grand bien-être par le progrès indéfini.

Il expose son système dans le passage qui suit :

« Mais si l'on considère ce même déve-

(1) Lessing, *De l'éducation du genre humain*, n° 4.

loppement dans ses résultats, relativement à la masse des individus qui coexistent dans le même temps sur un espace donné, et si on le suit de générations en générations, il présente alors le tableau des progrès de l'esprit humain. Ce progrès est soumis aux mêmes lois générales qui s'observent dans le développement individuel de nos facultés, puisqu'il est le résultat de ce développement, considéré en même temps dans un grand nombre d'individus réunis en société. Mais le résultat de chaque instant présent, dépend de celui qu'offraient les instans précédens, et influe sur celui des temps qui doivent suivre.

« Ce tableau est donc historique, puisque, assujéti à de perpétuelles variations, il se forme par l'observation successive des sociétés humaines aux différentes époques qu'elles ont parcourues. Il doit présenter l'ordre des changemens, exposer l'influence qu'exerce chaque instant sur celui qui le remplace, et montrer ainsi, dans les modifications

qu'a reçues l'espèce humaine en se renouvelant sans cesse au milieu de l'immensité des siècles, la marche qu'elle a suivie, les pas qu'elle a faits vers la vérité ou le bonheur. Ces observations sur ce que l'homme a été, sur ce qu'il est aujourd'hui, conduisent ensuite aux moyens d'assurer et d'accélérer les nouveaux progrès que sa nature lui permet d'espérer encore.

« Tel est le but de l'ouvrage que j'ai entrepris et dont le résultat sera de montrer, par le raisonnement et par les faits, qu'il n'a été marqué aucun terme au perfectionnement des facultés humaines : que la perfectibilité de l'homme est réellement indéfinie (1). »

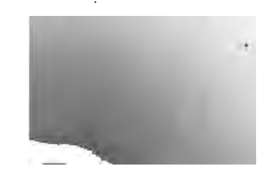
Vico dans son ouvrage *Della Scienza nuova* qu'on a intitulé Philosophie de l'Histoire, reconnaît l'action de la Providence, et l'intervention surnaturelle de Dieu dans les événemens sociaux. Il indique en même

(1) Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique de l'esprit humain*, p. 2.



temps une marche progressive dans chaque nation et un retour continuel des mêmes phénomènes correspondant à chacun des âges qu'il assigne au développement de chaque peuple. On peut saisir tout son système et le plan de son ouvrage dans les passages que nous citons. Qu'on remarque d'abord le retour périodique des âges, *divin*, *héroïque* et *humain* :

« Nous avons au livre premier établi les *principes* de la science nouvelle ; au livre second nous avons recherché et découvert dans la sagesse *poétique l'origine de toutes les choses divines et humaines* que nous présente l'histoire du paganisme ; au troisième nous avons trouvé que les poèmes d'Homère étaient pour l'histoire de la Grèce, comme les lois des douze tables pour celle du Latium, *un trésor de faits relatifs au droit naturel des gens*. Maintenant éclairés sur tant de points par la philosophie et par la philologie, nous allons, dans ce quatrième livre, esquisser



l'*histoire idéale* indiquée dans les axiomes, et exposer la *marche que suivent éternellement les nations*. Nous les montrerons, malgré la variété infinie de leurs mœurs, tourner sans en sortir jamais dans ce cercle des trois âges, divin, héroïque et humain (1). »

Le passage suivant nous montre les caractères ou les productions propres à chaque âge, et l'intervention de la Providence :

« Dans cet ordre immuable, qui nous offre un étroit enchaînement de causes et d'effets, nous distinguerons trois sortes de *natures* desquelles dérivent trois sortes de *mœurs*; de ces mœurs elles-mêmes découlent trois sortes de *droits naturels* qui donnent lieu à autant de *gouvernemens*. Pour que les hommes déjà entrés dans la société pussent se communiquer les mœurs, droits et gouvernemens dont nous venons de parler, il

(1) Vico, liv. IV, ch. I, p. 291, § 1.

se forma trois sortes de *langues et de caractères*. Aux trois âges répondirent encore trois espèces de *jurisprudences* appuyées d'autant d'*autorités* et de *raisons* diverses, donnant lieu à autant d'espèces de *jugemens* et suivies dans trois *périodes* (sectæ temporum). Ces trois *unités d'espèces* avec beaucoup d'autres qui en sont une suite, se rassemblent elles-mêmes dans une *unité* générale, celle de la *religion honorant une Providence*, c'est là l'unité d'*esprit* qui donne la forme, et la vie au monde social (1). »

Enfin Vico reconnaît l'action surnaturelle de Dieu par la grâce, l'union qui s'établit, par ce moyen, entre l'âme et Dieu, et la vie de l'esprit qui en résulte : l'*intelligence qui commande aux sens*, tandis que dans les fausses religions ce sont *les sens qui excitent l'âme*. Cette distinction est bien remarquable et prouve que Vico avait bien

(1) Vico, liv. IV, ch. I, § 1, p. 292.

compris l'excellence de la religion catholique. Lisez attentivement ce passage :

« Mais il est une différence essentielle entre la vraie religion et les fausses. La première nous porte par la grâce aux actions vertueuses pour atteindre un bien infini et éternel, qui ne peut tomber sous les sens; c'est ici l'intelligence qui commande aux sens des actions vertueuses. Au lieu que dans les fausses religions qui nous proposent pour cette vie et pour l'autre des biens bornés et périssables, tels que les plaisirs du corps, ce sont les sens qui excitent l'âme à bien agir. »

Schlegel est l'auteur qui s'est rapproché davantage de la vérité : ainsi quant à l'origine du genre humain il la voit dans le premier homme créé de Dieu dans un état de perfection, il considère l'état sauvage comme une dégradation et une déchéance de la perfection originelle.

Le principe de perfectionnement il le trouve dans l'action de la parole; enfin il

reconnaît un progrès qu'il assimile aux divers âges par lesquels passe chaque homme, mais il ne désigne pas les caractères distinctifs de chacun de ces âges et l'état moral et physique qui lui sont propres. Son ouvrage est celui qui renferme le plus d'idées saines sur cette matière.

Schlegel parle de la Providence et de son action surnaturelle en ces termes :

« Mais outre ce principe humain du libre arbitre, qui déjà est en dehors de la nature et de la fatalité, il est encore pour le développement historique un autre principe divin d'une nature supérieure. C'est la main de la Providence, qui gouverne et conduit chaque chose à sa fin, et dont l'action est visible dans la marche des événemens et des destinées humaines et se fait sentir à la fois dans l'ensemble et dans les détails. »

« Ainsi donc la Providence n'est pas une idée vague, une simple formule de la foi, un pieux pressentiment de la conscience, une sorte de conjecture sur la présence

de la Divinité; elle est l'action libératrice de Dieu, attestée par l'histoire, transpirant dans les faits, qui restitue à l'individu ainsi qu'à l'humanité en général sa liberté perdue et avec elle la puissance réelle et vivante du bien. Ce qui précisément fait un problème de l'existence humaine, c'est que l'homme dans le vaste champ de l'histoire, comme dans les rapports restreints de la vie individuelle, se trouve placé entre la vraie liberté divine, celle dont l'essence est en Dieu, et la fausse et rebelle liberté, qui appartient à l'égoïsme, séparé de Dieu, et qu'il a à choisir entre elles et à se décider pour l'une ou pour l'autre (1). »

III.

Il paraîtrait que les divers auteurs que nous venons de citer et dont nous avons

(1) *Philosophie de l'Histoire*, t. II, leçon XV, p. 223, traduction de l'abbé Lechat.

reproduit l'idée fondamentale n'ont pas satisfait les esprits de nos jours qui s'occupent de philosophie de l'histoire. Un célèbre professeur manifeste son mécontentement en ces termes :

« Depuis Herder, qu'a-t-on fait, et que « reste-t-il à faire? Sans doute il reste au « dix-neuvième siècle à élever un monu- « ment nouveau qui soit supérieur à celui « de Herder de toute la supériorité qu'un « nouveau siècle doit avoir sur un siècle « qui n'est plus. Les voies sont préparées « à une nouvelle philosophie de l'histoire, « qui évitant les points de vue exclusifs « de Bossuet et de Vico, et fidèle à l'es- « prit d'universalité de Herder, approfon- « disse davantage ce que Herder a trop « effleuré, et substitue au vague et à l'in- « détermination des idées, une précision « et une rigueur véritablement scientifi- « ques (1)! »

(1) M. Cousin, *Introduction à l'Histoire de la Philosophie*, XI[e] leçon, p. 35, 1828.

L'on ne saurait douter qu'il existe pour les jeunes nations un principe moteur, un développement périodique, un but certain et final; ces trois choses devraient être le fondement de la philosophie de l'histoire; mais on ne les a pas encore trouvées; on en attend la découverte, si l'on veut en croire le spirituel écrivain dont nous rapportons les paroles :

« L'astronomie du monde moral, la phi« losophie de l'histoire, a trouvé son Ga« lilée dans Bossuet; mieux que Vico, « Lessing, Herder et Condorcet, Kant en « est le Kepler; il ne lui manque plus « qu'un Newton qui vienne en marquer le « point de départ, la carrière et le but : « l'univers l'attend pour se convertir à sa « foi. »

Nous allons exposer notre théorie de la *Philosophie de l'Histoire*. Nous l'appliquerons immédiatement au peuple juif, nous en ferons également l'application à la nation française, mais nous désirerions auparavant recueillir, sur notre théorie, les observations des personnes studieuses, afin, s'il y a lieu, de donner les explications convenables, ou de mieux diriger notre travail. Nous prions donc instamment, et dans l'intérêt de la science, les personnes qui s'occupent d'histoire, de philosophie et d'archéologie, de nous faire part de leurs observations, et de nous seconder en recueillant ce qui pourrait nous faire connaître la constitution physique des peuples et leurs aptitudes aux diverses périodes de leur existence. Les fouilles que l'on fait journellement et les manuscrits que l'on compulse dans toutes les bibliothèques, sont une occasion favorable pour introduire la philosophie de l'histoire dans le domaine des faits.



PRINCIPES

DE

LA PHILOSOPHIE

DE L'HISTOIRE.

PRÉLIMINAIRES.

La Philosophie de l'Histoire est la science des causes des événemens sociaux.

L'histoire rapporte les faits ou les événemens tels qu'ils sont arrivés ; la Philosophie de l'Histoire traite des causes qui les produisent.

Il existe trois causes des événemens sociaux :

1° L'action providentielle de Dieu ;

2° Les doctrines régnantes ;

3° Les aptitudes intellectuelles, morales et physiques, qu'un peuple acquiert à chaque période de son développement.

Les événemens sociaux sont de quatre espèces : ce nombre et cette distinction sont fondés sur les

rapports que l'homme doit avoir avec Dieu, avec lui-même, avec la société, avec la nature :

1° Evénemens religieux ;

2° Evénemens moraux ;

3° Evénemens sociaux ;

4° Evénemens industriels.

Les révolutions sont aussi des événemens, mais communs aux quatre ordres précédens.

Le développement intellectuel, moral et physique d'un peuple, qui sort de l'état sauvage, se fait en sept périodes.

Chacune de ces périodes sociales est de sept générations.

Depuis la huitième période jusqu'à la fin de son existence, la nation demeure dans un état stationnaire.

Nous allons traiter successivement, dans des chapitres séparés, la nature de chacune de ces causes; nous en montrerons ensuite l'application à l'histoire de la nation juive et du peuple français, et par là nous aurons l'occasion de toucher toutes les questions de la Philosophie de l'Histoire.

CHAPITRE PREMIER.

L'ACTION PROVIDENTIELLE DE DIEU,

Première cause des événemens sociaux.

On peut considérer cette action providentielle de Dieu de trois manières :

1° L'action perpétuelle de Dieu sur sa créature pour la conserver et la diriger à sa fin. C'est l'idée que nous en donne Dieu même, dans le livre de l'Ecclésiastique, en ces termes : « Il a fait que tout tende à sa fin « par un ordre stable, et sa parole règle toutes « choses (1). »

Cette Providence s'étend à tout : à chaque créature aussi bien qu'au monde entier. « C'est « votre Providence, ô Père ! qui gouverne tout, « *tua autem, Pater, providentia gubernat,* » s'écrie l'auteur de la Sagesse (2).

Il faut qu'il en soit ainsi ; rien de créé ne peut

(1) Eccli. XLIII ; 28.
(2) Sap. XIV ; 3.

être indépendant: il n'est pas moins impossible que le monde se conserve et se gouverne lui-même, qu'il a été impossible qu'il se donnât à lui-même son existence; sa dépendance du premier être est universelle, « Car la souveraine « puissance est à vous, et vous demeure tou- « jours, Dieu créateur! Qu'y a-t-il qui pût « subsister, si vous ne le vouliez pas? ou qui se « pût conserver sans votre ordre (1)? »

Par cette Providence, Dieu manifeste sa bonté envers les hommes indifféremment: il fait lever son soleil sur le juste aussi bien que sur le méchant; il fait pleuvoir sur le champ de l'un comme sur le champ de l'autre; il satisfait aux besoins de tout ce qui respire:

« La miséricorde de l'homme se répand sur « son prochain, mais la miséricorde de Dieu « s'étend sur toute chair (2). »

2° L'action providentielle pour le gouvernement du monde moral, ou le soin que Dieu prend de punir le vice et de récompenser la vertu. C'est par ce moyen que Dieu manifeste et qu'il exerce sa souveraine justice. Cette action est aussi continuelle que la première. Elle s'étend également

(1) Sap. XI; 22, 26.
(2) Eccli. XVIII; 12.

aux individus et aux nations. Toutes les créatures lui servent pour exécuter ses jugemens :

« La miséricorde et l'indignation l'accompa-
« gnent toujours. Il est puissant pour pardonner,
« il l'est aussi pour répandre sa colère. »

« Ses châtimens égalent sa miséricorde, et il
« juge l'homme selon ses œuvres (1). »

C'est en ces termes que les sentences divines nous apprennent la vengeance que Dieu exerce sur les nations injustes :

« Un royaume est transféré d'un peuple à un
« autre, à cause des injustices, des violences,
« des outrages et des différentes tromperies (2). »
Et encore : « Dieu a fait sécher les racines des
« nations superbes (3). » Et s'il n'épargne pas les nations, il appesantit également sa main sur ceux qui les gouvernent, lorsqu'ils se rendent coupables du même orgueil et des mêmes crimes :
« Dieu a renversé les trônes des princes super-
« bes, et y a fait asseoir à leur place ceux qui
« étaient humbles (4). »

Lorsque la mesure de la justice de Dieu est remplie, il appelle ses créatures, qui se présen-

(1) Eccli. XVI ; 12, 13.
(2) Eccli. X ; 8.
(3) Eccli. X ; 18.
(4) Eccli. X ; 17.

tent aussitôt, pour satisfaire la fureur de celui qui les a créées (1) :

« Le feu, la grêle, la famine et la mort, « toutes ces choses ont été créées pour exercer « la vengeance ; ainsi que les dents des bêtes, « les scorpions et les serpens, et l'épée destinée « à punir et à exterminer les impies. Toutes ces « choses exécutent les ordres du Seigneur avec « joie. Elles se tiennent prêtes sur la terre pour « servir au besoin ; et quand leur temps sera « venu, elles obéiront exactement à sa pa- « role. »

3° Les deux manières dont on vient de considérer l'action providentielle de Dieu, ne sortent pas de l'ordre naturel ; mais il existe en outre une providence surnaturelle, qui embrasse et dirige l'œuvre de la rédemption et de la justification des hommes. Cette providence est surnaturelle, parce qu'elle est un effet purement gratuit de la divine miséricorde.

Dieu, en effet, a regardé la corruption introduite dans son œuvre par le péché d'Adam, et s'est proposé d'y remédier. Sa justice ne voyait, à la vérité, que des pécheurs à punir ; mais sa miséricorde lui a montré des malheureux à secourir, des enfans égarés à réconcilier avec un

(1) Eccli. XL ; 35—37.

tendre père. Fournir aux hommes séparés de Dieu les moyens nécessaires pour s'unir de nouveau à lui, est ce que nous appelons l'œuvre de la providence surnaturelle de Dieu. Cette œuvre, Dieu l'a toujours présente : il l'accomplit de siècle en siècle, jusqu'à ce qu'elle parvienne à sa perfection. *Notum à sæculo est Domino opus suum* (1). Dieu connaît son œuvre de toute éternité. Son regard s'étend de siècle en siècle : *A sæculo usque in sæculum respicit* (2).

Cette manière d'envisager l'action providentielle de Dieu, n'a pas échappé au sage Rollin. Il l'a indiquée comme un point capital de l'histoire, dans sa préface sur l'*Histoire Ancienne*. Ses paroles sont remarquables (3):

« Il faut donc regarder comme un principe
« incontestable, et qui doit servir de base et de
« fondement à l'étude de l'histoire profane, que
« c'est la Providence divine qui, de toute éter-
« nité, a réglé et ordonné l'établissement, la
« durée, la destruction des royaumes et des
« empires, soit par rapport au plan général de
« tout l'univers connu de Dieu seul, qui met
« un ordre et une harmonie merveilleuse dans

(1) Act. XV ; 18.
(2) Eccl. XXXIX ; 25.
(3) *Hist. Anc.*, tom. I, préf.

« toutes les parties qui le composent, soit en
« particulier par rapport au peuple d'Israël, et
« encore plus par rapport au Messie et à l'éta-
« blissement de l'Eglise, qui est sa grande
« œuvre, et le but de tous ses autres ouvrages,
« toujours présent à sa vue. *Notum à sæculo*
« *est Domino opus suum.* »

Cette action de la providence surnaturelle de Dieu sur l'humanité, s'est manifestée avant le déluge : d'abord par le repentir que Dieu a inspiré à Adam (1), ensuite par le soin qu'il a pris de conserver sa connaissance dans les descendans de Seth; Enos qui commença à invoquer le nom du Seigneur : *Iste cœpit invocare nomen Domini* (2); Enoch, qui marcha avec Dieu : *et ambulavit Enoch cum Deo* (3); Noé, juste, parfait, qui marchait comme ses pères, avec Dieu : *Noë vir justus atque perfectus cum Deo ambulavit* (4). Les familles de ces patriarches, qui conservaient la connaissance de Dieu et se maintenaient dans son union, méritèrent d'être désignées par le noble titre d'enfans de Dieu, tandis que les descendans de Caïn, marchant sur les traces de leurs pères, qui avaient perverti leurs voies,

(1) Sap. X.
(2) Gen. IV; 26.
(3) Gen. V; 22.
(4) Gen. VI; 9.

qui avaient rempli la terre de leurs iniquités, qui vivaient séparés de Dieu, furent désignés par la qualification d'enfans des hommes, si propre à montrer qu'ils étaient vides de Dieu : *ingressi sunt filii Dei ad filias hominum* (1).

Depuis le déluge, Dieu préside à la multiplication du genre humain, le divise par peuples, leur assigne une demeure et les prépare à l'accomplissement de ses desseins. Dieu qui sonde les cœurs et qui pénètre l'avenir, voit la corruption à laquelle se livreront les générations futures; il prévoit et le profond oubli dans lequel ils tomberont de leur Créateur, et le culte impie et idolâtre auquel ils se livreront, et les vices et les crimes qui les souilleront; il sait en même temps quelle sera la dureté de leur cœur, la résistance qu'ils opposeront à l'appel d'une salutaire pénitence. C'est pourquoi il fera une œuvre étonnante, merveilleuse, sensible, propre à frapper des esprits abrutis qui ne voient plus que par les sens. Dieu créera un peuple, il le fera sortir d'un homme que l'âge a rendu impuissant et d'une femme stérile; il multipliera ses descendans, il en fera une grande nation, qu'il protégera dans tous les siècles, dont il prédira d'avance toutes les destinées, qu'il délivrera de

(1) Gen. VI; 4.

ses ennemis par des prodiges inouis, afin que cette nation le connaisse pour le vrai Dieu, qu'elle le fasse connaître à tous les autres peuples, par les relations que sa providence établira jusqu'à ce qu'il manifeste la plénitude de l'œuvre de sa miséricorde par l'incarnation de son Verbe, par lequel il appellera dans la suite des siècles toutes les générations et tous les peuples à la participation de sa divinité, à sa connaissance et à son amour.

Ce dessein de Dieu de la régénération des hommes, cette œuvre d'amour et d'une miséricorde infinie s'accomplit seule sur la terre. Dieu y fait tout concourir, et les bonnes volontés des hommes qu'il inspire, et les mauvaises volontés que l'orgueil suggère. Aucune puissance ne saurait s'y opposer :

« Le Seigneur dissipe les desseins des nations;
« il rend vaines les pensées des peuples, et il
« renverse les conseils des princes.»

« Mais le conseil du Seigneur demeure ferme
« à jamais; les pensées de son cœur s'exécutent
« de génération en génération (1). »

Dieu, pour montrer qu'il fait lui-même son œuvre, prédit d'avance les événemens qu'il fera naître, quand le temps réglé par sa sagesse sera

(1) Ps. XXXII; 10, 11.

arrivé (1) : « C'est moi qui annonce dès le com-
« mencement ce qui ne doit arriver qu'à la fin
« des siècles, qui prédis les choses long-temps
« avant qu'elles ne soient faites. Toutes mes ré-
« solutions seront immuables, et toutes mes vo-
« lontés s'exécuteront.» Cette prévision des évé-
nemens entre ainsi elle-même dans son dessein;
elle est une preuve nouvelle et ostensible de son
existence et de sa providence. Judith avait re-
connu cette sage disposition des événemens,
lorsqu'elle s'écriait dans sa fervente prière :
« Toutes vos voies sont préparées, et vos juge-
« mens réglés selon votre providence. Vous
« avez résolu d'exécuter vos différens desseins
« chacun dans son temps, et il ne s'est fait que
« ce que vous avez voulu (2).»

Elle est vraiment admirable cette sage dispensation de la grâce! Cette action indépendante et souveraine de la divine Providence, avec quel éclat elle paraît dans la vocation d'Abraham et dans la nouvelle alliance qu'il contracte avec lui, avec lequel il s'engage par serment d'exécuter la promesse qu'il avait déjà faite à Adam, et qu'il lui renouvelle en l'assurant que ce sera un rejeton de sa postérité qui deviendra le salut du monde.

(1) Is. XLVI ; 10.
(2) Judith IX ; 5, 11.

Abraham ne peut plus espérer une descendance directe, et Dieu lui assure un héritier; le Créateur veut affermir la foi du père des croyans, et pour qu'il soit convaincu que c'est l'œuvre de sa toute-puissance, il prédit la conception de Sara et le jour de son enfantement. Au même instant que le Seigneur promet la naissance d'un seul individu, il annonce le peuple qui en doit sortir, sa multiplication prodigieuse, son oppression dans l'Egypte, l'époque de sa délivrance, et son établissement dans la terre de Chanaan. Quel autre que Dieu peut prédire et faire de tels prodiges lorsque rien ne les fait présager, que la nature paraît les rendre impossibles! mais cela est nécessaire, pour que l'homme soit convaincu de l'intervention de la toute-puissance divine. C'est ainsi que Dieu appelle ce qui n'est pas comme ce qui est; il veut, et l'œuvre se fait. Isaac naît, et Dieu se fait connaître à lui, comme il avait fait à Abraham, le protége et le conduit selon ses desseins. Dieu rend Rebecca féconde, il préfère Jacob à Esaü. Jacob reçoit de nouvelles promesses, et sa postérité deviendra la souche de toutes les familles qui composeront le peuple prédit dans sa multitude, sa diffusion par toute la terre, et sa durée jusqu'à la fin des siècles.

Déjà les premières promesses s'accomplissent, ces familles sont un peuple, subissant une dure

servitude dans l'Egypte. Dieu lui suscite un libérateur, les prodiges se multiplient; la présence de Dieu est visible, le peuple est délivré, et il marche en espérance à la conquête de la terre qui lui a été promise.

A cette époque, le dessein de Dieu se manifeste davantage; Dieu se révèle dans la loi qu'il donne à Moïse, et il est connu et adoré de tout le peuple qu'il s'est créé. Aussi, c'est le peuple de Dieu, son fils, son premier-né, la première nation, au milieu de toutes les nations, où il règne en attendant la création d'un nouveau peuple dont Israël prépare l'enfantement.

En effet, tous les événemens qui arriveront dans le peuple d'Israël, ne tendront qu'à deux fins: 1° ce peuple dans les relations qu'il aura avec toutes les nations connues, propagera les notions du vrai Dieu, et montrera la vanité des idoles; 2° dans la succession de ses générations, quand les temps ordonnés de Dieu seront accomplis, Dieu enverra son fils par qui la bénédiction promise à Abraham sera répandue sur tous les peuples de la terre jusqu'à la consommation des siècles.

L'action providentielle de Dieu sur ce peuple se manifeste avec la même évidence, dans les attaques qu'il a eu à soutenir de la part des nations idolâtres. On peut dire que toutes ces nations ont eu le dessein arrêté d'exterminer ce

peuple, elles en avaient la volonté expresse; tous les moyens humains : la puissance, la valeur, le nombre, chacune séparément, toutes ensemble, pendant quinze siècles, à la naissance du peuple aussi bien que dans son adolescence, sa jeunesse et sa virilité; elles l'ont tenté, elles ont toujours échoué : le peuple de Dieu a survécu à ses ennemis, qui ont disparu de la face de la terre. L'Egypte a voulu étouffer ses enfans, Nabuchodonosor l'a enlevé comme peuple, Antiochus lui avait déclaré une guerre à mort, la lutte a été cruelle, les forces étaient inégales, Israël devait succomber, si le Tout-Puissant ne l'avait soutenu : l'action providentielle de Dieu l'a fait triompher.

La même Providence qui a soutenu l'ancien peuple, assiste le nouveau. L'œuvre de Jésus-Christ est l'œuvre finale de Dieu; sa providence la conduira jusqu'à la consommation. Comme l'ancien peuple, le nouveau aura ses combats et ses triomphes; faible humainement, il ne sera fort que de la force de Dieu; lorsqu'il paraîtra succomber, c'est alors que Dieu le relèvera avec plus d'éclat et lui fera atteindre sa dernière destinée.

Toutes ces choses sont prédites, c'est le même Dieu qui poursuit son œuvre et qui rassure les siens en leur disant : « Vous aurez de l'affliction dans

« le monde, mais ayez confiance, j'ai vaincu le « monde (1). Annoncez sans crainte la bonne « nouvelle, enseignez toutes les nations, et as- « surez-vous que je serai moi-même avec vous « tous les jours jusqu'à la fin des siècles (2). »

Par ces dernières paroles, nous apprenons que la Providence surnaturelle de Dieu agit de deux manières: invisiblement par sa vertu et son intervention dans les affaires humaines; visiblement par le sacerdoce qu'il a institué, qu'il anime et qu'il dirige.

Des hommes de toutes les nations de la terre concourront à la formation de ce nouveau peuple: « Je ne prie pas seulement pour mes disci- « ples, mais encore pour ceux qui doivent croire « en moi par leur parole (3). » Ce ne sera plus Israël qui sera son élu, les peuples étrangers jouiront de ce privilége: « J'ai encore d'autres « brebis qui ne sont pas de cette bergerie, il « faut aussi que je les amène, elles écouteront « ma voix; et il n'y aura plus qu'un troupeau « et qu'un pasteur (4). »

Dieu régnera dans ce peuple comme il voulait régner dans les enfans de Jacob; il résidera

(1) Joann. XVI; 33.
(2) Math. XXVIII; 19, 20.
(3) Joann. XVII; 20.
(4) Joann, X; 6.

dans les cœurs, il demeurera en eux et ils demeureront en lui. Unis au même Dieu, ils seront unis entre eux; ils jouiront de l'unité divine et de l'unité sociale : « Qu'ils soient un tous ensemble, comme vous, mon Père, vous êtes « en moi et moi en vous; qu'ils soient de même « un en nous, afin que le monde croye que « vous m'avez envoyé. »

Nous résumons : l'action providentielle surnaturelle de Dieu est la première cause qui intervient dans les affaires humaines, parce qu'elle maîtrise et dispose toutes les causes secondes pour les faire concourir à l'accomplissement de son dessein. Ce dessein n'est autre chose que la perfection humaine, l'unité sociale, la délivrance de tous les maux. Le moyen est l'union avec Dieu et par cette union la connaissance de la vérité, la perfection de la charité, la tranquillité de la paix, l'espérance d'une résurrection glorieuse.

A peine si quelques philosophes s'arrêtent à la providence naturelle, les chrétiens s'élèvent à la providence surnaturelle, ils demeurent dans sa dépendance et ils forment le peuple roi, la nation sainte qui garde la vérité et publie les louanges de celui qui les a retirés des ténèbres et les a appelés à son admirable lumière (1).

(1) St. Augustin, dans la Cité de Dieu, et Bossuet dans l'Histoire universelle, ont développé cette première cause.

CHAPITRE SECOND.

LES DOCTRINES RÉGNANTES,

Deuxième cause des événemens sociaux.

L'influence des doctrines régnantes, est la seconde cause des événemens sociaux.

On entend ici par doctrine un corps de principes et de préceptes pour diriger la vie humaine.

L'homme est un être moral, c'est-à-dire un être intelligent et libre. Il ne peut conserver son existence qu'en connaissant les êtres avec lesquels il est en rapport, et en observant ces mêmes rapports. La connaissance des êtres forme sa science; l'observation des rapports constitue sa justice. La science lui est aussi nécessaire pour se diriger moralement, quela lumière pour diriger sûrement ses pas; et, parce qu'il est libre, la règle véritable des actions lui est nécessaire pour ne pas faire une fausse élection.

Ainsi les sciences et les lois sont indispensables à l'homme pour se diriger d'une manière convenable à sa nature et à sa fin.

Si l'homme n'était qu'un pur animal, l'instinct lui suffirait et il ne s'égarerait pas dans sa conduite.

Si l'homme n'était pas déréglé, sa conduite serait bonne.

Si l'homme ne dépendait que de lui-même, il trouverait en lui sa lumière et sa règle, il n'aurait aucun besoin de sage direction; il n'y aurait point de différence entre une bonne et une mauvaise doctrine.

Mais parce que l'homme dépend d'un être supérieur, en qui il trouve sa véritable existence morale, ou sa lumière et sa règle; selon qu'il sera uni à cet être ou qu'il en sera séparé, il sera dans la lumière ou dans les ténèbres, juste ou injuste.

De là nous allons poser les axiômes suivans:

Il n'existe que deux espèces de doctrines:

La doctrine révélée, et les doctrines philosophiques (1).

(1) Les deux doctrines qui dirigent le genre humain et se partagent les esprits: la doctrine révélée et les doctrines philosophiques, ont été reconnues dernièrement par le savant professeur de littérature française au collége de

La doctrine révélée vient directement de Dieu; c'est Dieu même qui l'a donnée aux hommes.

France. Mais s'il a reconnu l'existence de deux doctrines, il n'en a pas exactement indiqué la nature. Afin de faire ressortir les acceptions incomplètes qu'il leur a données et qu'il partage avec les philosophes de nos jours, nous allons rapporter son texte inséré dans le Journal général de l'Instruction publique du 11 septembre 1836.

« Au fond du pélagianisme comme au fond de l'aria-« nisme, comme au fond de toutes les grandes questions « chrétiennes, se retrouvent deux tendances opposées de « l'esprit humain : la tendance supernaturaliste qui veut « croire sans comprendre, et s'abandonne aveuglément à « une foi mystique; et la tendance rationaliste ou pure-« ment philosophique qui veut tout comprendre et tout « expliquer. Il arrive alors qu'à force de vouloir com-« prendre tout, on finit par ne plus rien croire; et cepen-« dant le besoin de croire est au fond du cœur de l'homme, « et le force tôt ou tard à humilier sa raison. »

Monsieur le professeur indique deux tendances, l'une, qu'il appelle supernaturaliste, et l'autre rationaliste ou purement philosophique.

Les expressions ne sont pas exactes. Le mot tendance supernaturaliste, annonce une disposition qui serait dans l'essence de la nature de l'homme, pour s'élever à des objets surnaturels, et qui, par conséquent, seraient au dessus de la nature humaine. Il y a évidemment contradiction. L'idée chrétienne n'est donc pas exactement exprimée en ces termes de tendance supernaturaliste; au lieu de ces expressions impropres, si M. le professeur veut établir le

Dans l'ancienne alliance, il a parlé par son propre esprit aux patriarches, à Moïse, aux prophètes;

fait ou le phénomène qui se manifeste dans la société chrétienne, il faut qu'il reconnaisse qu'à l'occasion de la révélation divine par la prédication, les uns la reçoivent, les autres la rejettent, ou en d'autres termes, les uns y croient et les autres n'y croient pas; tel est le fait dans sa vérité, et toutes les questions qu'on a agitées sur la grâce et sur le libre arbitre, n'ont été l'objet d'une controverse animée, que parce qu'on a voulu expliquer pourquoi les uns croyaient et les autres ne croyaient pas.

M. le professeur ne nous paraît pas non plus avoir saisi la véritable différence entre ces deux tendances.

Il dit que la tendance supernaturaliste, porte l'esprit humain à croire sans comprendre et à s'abandonner aveuglément à une foi mystique.

Si M. le professeur a eu le dessein de spécifier la foi des chrétiens en disant, qu'on veut croire sans comprendre, il se trompe. La foi chrétienne d'abord n'est pas aveugle en soi; elle est une connaissance et un assentiment de l'esprit à une chose ou à une autorité qui porte avec elle tous les caractères de la certitude; ensuite le chrétien ne croit pas seulement pour se borner à cette pure foi, mais il croit pour comprendre, pour parvenir à la connaissance et à l'intelligence de ce qu'il ne voit pas encore. La foi est un degré par lequel il monte à l'intelligence, c'est là même l'idée que nous en donnent les livres saints et la tradition. En outre, cette foi chrétienne n'est pas un pur produit de la nature humaine, mais c'est un don de Dieu, qu'aucune action humaine n'a mérité, et que l'homme accepte

dans la nouvelle alliance, il a parlé par son Verbe incarné, Notre Seigneur Jésus-Christ.

La doctrine provenant de ces révélations, est vraie et complète.

librement lorsque la grâce de Dieu lui en fait présent. Ces idées catholiques montrent évidemment que M. le professeur n'a pas pris dans sa véritable acception l'idée de la foi chrétienne. Son idée sur la tendance rationaliste ou purement philosophique, n'est pas plus exacte. M. le professeur prétend que cette tendance de l'esprit rationaliste, consiste à vouloir tout comprendre et tout expliquer. La tendance de l'esprit humain n'est pas là. L'expérience lui a appris que cette fin est hors de son pouvoir, mais ce qu'il reconnaît très bien, c'est de vouloir se suffire à lui-même et de pouvoir se passer de tout secours supérieur. C'est là ce qui caractérise le rationaliste, qui ne se confie qu'en sa raison et qui veut se passer de Dieu; il ira jusqu'à méconnaître son existence, ou au moins son intervention dans les conceptions de l'intelligence.

De ces principes il est facile de conclure, que M. le professeur s'est encore trompé sur la vraie nature de la foi chrétienne, lorsqu'il dit *que le besoin de croire est au fond du cœur de l'homme*, et qu'il se trompe lorsqu'il fait dériver la foi de la tendance de l'esprit humain, qui à force de vouloir comprendre tout, finit par ne plus rien croire. Ces idées ou ces explications sont toutes humaines, elles ne sont nullement tirées de la doctrine catholique, qui enseigne que la foi est un don de Dieu et qu'il est donné gratuitement.

M. le professeur pourra se convaincre de la vérité de ces

Elle est vraie en tout point : dans ses principes et dans ses préceptes.

Ses principes sont des dogmes qui font connaître la véritable nature des choses.

Ses préceptes sont des lois qui expriment les vrais rapports de l'homme avec tous les êtres.

La vérité de cette doctine est fondée sur la

principes, lorsqu'il examinera les controverses chrétiennes du onzième siècle ; il apprendra de St. Fulbert que ce n'est point par la seule lumière et la subtilité de l'esprit humain, qu'on parvient à la connaissance du secret des mystères de Dieu ; il ne faut donc pas, ajoute cet humble théologien, mesurer les choses invisibles, par celles qui tombent sous les sens. Il faut au contraire, en pareil cas, adorer, se soumettre et non pas disputer.

Lanfranc enseigne la même chose, lorsqu'il s'agit des difficultés sur les points de foi. Il faut, dit-il, prier Dieu de nous donner l'intelligence de ce qui est au dessus de la raison, ou souffrir avec patience et humilité cette privation de lumière, sans cesser néanmoins de croire ce qui, dans de si profonds mystères, surpasse les forces de l'esprit de l'homme, et qu'on ne peut comprendre en cette vie.

St. Bruno établit contre ceux qui refusaient de croire l'adorable mystère de l'Eucharistie, parce qu'ils ne pouvaient le comprendre, qu'il faut remonter jusqu'à la toute-puissance de Dieu, et ne pas s'arrêter à l'ordre commun des choses créées (1).

(1) Hist. lit. de la Fr., tom. VII, page 147.

véracité de Dieu qui, étant le créateur de tout ce qui existe, ayant tout fait selon ses idées, voulant d'ailleurs que son œuvre subsiste, ne peut dire et ne peut vouloir que ce qui est vrai. Sa lumière exclut les ténèbres, sa vérité exclut toute erreur, sa bonté exclut toute malice.

Cette doctrine est complète; elle est une, elle est invariable.

Une doctrine complète doit renfermer tous les principes qu'il importe à l'homme de connaître pour se diriger vers sa fin dernière et pour atteindre sa perfection. Elle doit donner, en outre, tous les préceptes qui doivent régler les actions qui découlent des principes.

La doctrine révélée renferme indubitablement tous ces principes et tous ces préceptes, parce que Dieu a eu le dessein de donner à l'homme tout ce qui devait le conduire à sa perfection et à sa dernière fin. D'ailleurs les faits de l'histoire nous apprennent que tous les hommes qui ont reçu et pratiqué cette doctrine ont joui de la perfection qu'on peut avoir dans cette vie; ils ont vécu au milieu des hommes exempts de vices, ornés de vertus, éclairés de la même lumière de la vérité, ou, en d'autres termes, ils ont eu la vraie science, ils ont observé les vrais rapports, ont joui de la paix et de la joie d'une

bonne conscience, sont morts dans l'espérance d'une résurrection glorieuse.

Ce qui démontre encore que cette doctrine est complète, c'est qu'elle donne la véritable idée de toutes choses : de Dieu, de l'homme, de la société, de la nature.

Elle indique les vrais rapports de tous ces êtres entre eux et avec l'homme.

Enfin elle dit nettement quelle est l'origine, l'état actuel, la fin de l'homme et de l'humanité.

Ce qu'elle apprend sur toutes ces choses n'a pour but que de rétablir l'ordre là où règne le désordre, et de ramener l'homme à la perfection et au bonheur.

Cette doctrine est une et invariable.

Le caractère essentiel de la vérité est d'être immuable et éternelle.

Les lois qui régissent la nature jouissent des mêmes caractères, parce qu'elles ne sont que l'expression de la vérité.

Une fin est assignée à chaque être ; l'observation des rapports et des lois qui en sont l'expression, ne tend qu'à faire atteindre cette fin.

La doctrine révélée, possédant les vérités par lesquelles l'homme doit observer ses rapports et atteindre sa fin, est une dans son objet, elle est invariable dans son expression.

Elle dit à l'homme dès l'origine, que l'état de

dégradation et de malheur dans lequel il se trouve, provient de ce qu'il a rompu ses vrais rapports avec les êtres et principalement avec Dieu.

Elle lui apprend comment il peut rétablir ces rapports pour recouvrer sa perfection et son bonheur.

Elle indique la pénitence comme un moyen pour revenir à Dieu. Elle enseigne que l'esprit de Dieu se communique à l'homme pénitent et le rétablit dans tous ses rapports, que nous savons être au nombre de quatre :

1° L'union de l'âme avec Dieu.

2° L'empire de l'âme sur le corps.

3° La charité envers ses semblables.

4° L'empire sur les créatures et leur usage légitime.

Cette doctrine, Dieu l'a révélée dès le commencement ; il en a entretenu la connaissance dans le monde, et l'y maintiendra jusqu'à la fin des siècles pour l'éducation du genre humain.

Cette doctrine, toute parfaite, toute divine qu'elle est, ne serait dans son expression qu'une lettre qui tue, si Dieu n'envoyait son Saint-Esprit pour enseigner immédiatement dans l'intelligence ces mêmes vérités que l'Ecriture renferme, et si ce même Esprit ne répandait dans

la volonté l'amour et la pratique de cette vérité qu'il a révélée dans l'entendement. Les institutions divines, telles que la prière et les sacremens, qui font partie de l'enseignement de cette doctrine, sont également un caractère essentiel de sa divine origine, de son unité et de son invariabilité. Dieu ayant attaché la communication de son être par ces deux moyens aussi simples qu'adaptés à la nature de l'homme.

La seconde espèce de doctrines, c'est les doctrines philosophiques.

On entend par doctrines philosophiques celles qui sont le produit immédiat de la raison humaine livrée à elle-même, indépendante de tout secours divin.

C'est pourquoi on appelle aussi ces doctrines philosophiques, doctrines rationalistes, doctrines humaines.

Ces doctrines sont donc l'opposé de la doctrine révélée, et voici les principaux caractères de cette opposition :

1° Au lieu d'être divines, elles sont humaines;

2° Au lieu d'être une, elles sont multiples;

3° Au lieu d'être vraies, elles sont fausses;

4° Au lieu d'être complètes, elles sont incomplètes;

5° Au lieu d'être fécondes, elles sont impuis-

santes pour le perfectionnement et le bonheur de l'homme et de la société.

1° De l'aveu des philosophes du jour, des éclectiques, des rationalistes allemands, et en général de tous ceux qui n'admettent pas la révélation : la raison humaine, le dictamen de la conscience, sont, d'après leur manière de voir, les seules sources de la science, et la règle des actions ; d'après eux, on découvre la science par l'observation ; la conscience dit à chacun ce qu'il doit faire et ce qu'il doit éviter.

Il y a long-temps que cette opinion règne parmi les hommes. Elle est aussi ancienne que le péché du premier homme; car l'homme ayant voulu se suffire à lui-même, s'est séparé de Dieu, et aussitôt il a introduit dans le monde cet orgueil et cette présomption des rationalistes. Ils reçoivent avec confiance l'insinuation du démon, qui leur dit comme à Adam : En vous livrant aux actes de votre propre esprit, vous serez comme des dieux, vous connaîtrez le bien et le mal. Mais ils sont déçus aussi bien que le premier prévaricateur. Ils oublient Dieu, ils méprisent ses commandemens, ils se livrent à eux-mêmes, et ils tombent aussitôt dans l'ignorance, dans l'erreur, dans les superstitions, dans tous les vices. Ces caractères se manifestent dans la lignée de la postérité d'Adam pécheur, représentée par

Caïn, à l'opposé d'Adam justifié, représenté par Abel, et les héritiers de sa foi et de son union avec Dieu par Seth.

C'est en effet un phénomène historique fort remarquable que depuis l'origine de ces deux frères jusqu'à nos jours, phénomène qui durera d'ailleurs jusqu'à la fin des siècles, il est vraiment remarquable que tous les hommes se rangent ou sous la doctrine révélée ou sous les doctrines philosophiques. Les premiers reconnaissent Dieu comme fin de l'homme et comme maître qui enseigne la science de la vérité et donne la règle des actions; et les seconds méconnaissant ce principe divin, s'abandonnent à leur propre opinion ou aux doctrines des hommes. Cette observation a été faite par Philon le juif dans son livre sur les sacrifices d'Abel et de Caïn. Le passage mérite d'être rapporté ici :

« Il y a deux inclinations opposées et même « ennemies entre elles; l'une nous porte à at« tribuer tout à notre propre esprit, comme à « l'auteur de la pensée et du sentiment (mot à « mot, comme au guide des choses qui se trou« vent dans le *raisonner* et dans le *sentir*, du « mouvement et du repos); l'autre nous attache « à Dieu dont elle est l'ouvrage. La première a « pour type Caïn, duquel le nom signifie *pos-*

« *session*, parce qu'elle croit tout posséder; la « seconde est figurée par Abel, parce qu'elle « s'élève à Dieu. Une même âme porte, pour « ainsi parler, dans son sein ces deux inclina- « tions; dès qu'elles ont pris naissance, néces- « sairement elles se séparent; de telles ennemies « ne sauraient demeurer ensemble. Tant que « l'âme n'a point enfanté son Abel, je veux dire « l'inclination amie de Dieu, elle nourrit en « elle-même Caïn avec son amour-propre; mais « aussitôt qu'elle rend gloire à l'auteur de tout « bien, elle cesse de se glorifier en sa prétendue « sagesse (1). »

Ainsi l'homme se met à la place de Dieu, se confie en lui-même, dans la créature, dans un bras de chair, se rend l'arbitre de ses destinées, et méconnaît la vérité.

2° Ces doctrines sont multiples ; on ne doit pas en être étonné.

La vérité est une, et elle n'est inhérente qu'à un seul sujet, à Dieu qui la possède par son essence et qui ne la communique aux esprits créés que par bonté.

Si la vérité était inhérente à chaque homme, tout homme la connaîtrait; tous les hommes penseraient de même.

(1) Phil. de sacrificiis Abelis et Caïni.

Une preuve évidente que la vérité n'est pas inhérente à l'esprit de l'homme, c'est que tous les hommes séparés de Dieu voient différemment, souvent d'une manière contradictoire et opposée en une infinité de choses, d'une manière fausse ou incomplète : tandis que ceux qui s'unissent à Dieu, en participant au bienfait de la révélation, voient tous de la même manière indépendamment des siècles, de la condition ou de l'âge.

Cette observation n'a pas échappé au grand Athanase (1).

« La doctrine et les docteurs possèdent la vérité, « comme nous l'assurent les Pères, lorsqu'il y a « unité d'enseignement et que les docteurs n'ont « aucune division ni entre eux, ni avec leurs « pères; autrement, ce seraient de faux et non de « vrais docteurs. C'est pour cela que les Gentils, « privés de l'unité des sentimens et toujours divi- « sés entre eux, n'ont point la vraie doctrine. « Mais les saints et véritables prédicateurs de la « vérité n'ont tous qu'une voix; parmi eux, nulle « dissonnance, et bien qu'ils aient vécu à diverses « époques, ils tendent tous au même but, étant

(1) S. Athanase, Ep. de decretis Nicenæ synodi, t. I, p. 211, G.

« les prophètes du Dieu unique, et annonçant
« dans un accord parfait le même Evangile. »

Les apologistes de la religion ont fait valoir cette preuve de la vraie doctrine. Saint Justin et Hermias l'ont présentée avec autant de zèle que de science. Ces passages sont si intéressans que nous avons cru devoir insérer ici celui d'Hermias, on trouvera celui de saint Justin à la fin de cet ouvrage, nous recommandons de le lire (1).

« Le bienheureux apôtre saint Paul, dans son épître aux Corinthiens, taxe la sagesse du siècle de n'être que folie et extravagance aux yeux de Dieu; et le jugement qu'il en porte n'a rien de contestable. Il faut, à mon avis, remonter jusqu'à l'apostasie des anges rebelles, pour trouver la cause des contrariétés et des oppositions de sentimens qui divisent nos philosophes. Demandez-leur ce que c'est que l'âme; Démocrite vous répond que c'est un feu; les stoïciens, une substance aérienne; d'autres une intelligence; Héraclite le mouvement. Tantôt on vous dira que c'est un souffle, une émanation des astres; avec Pythagore, un nombre moteur, une monade; avec Hippon, une eau génitale; avec Dinar-

(1) Hermias, Irrisio gentilium philosophorum, inséré dans les Œuvres de Saint-Justin, et dans la Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise, par Mgr Guillon, t. Ier.

que, une harmonie. Ceux-ci l'appellent du sang, ceux-là un esprit, vingt autres définitions semblables.

« O ciel! que de contradictions, que de rêveries! Et tous ces sophistes, vous les voyez bien plus ardens à disputer entre eux qu'à travailler à la découverte de la vérité.

« Passe encore qu'ils ne s'entendent pas sur la nature de l'âme; sont-ils plus d'accord sur le reste? par exemple sur ses propriétés. Les uns font consister son plaisir dans le bien, d'autres dans le mal, un troisième parti à n'être ni bien ni mal.

« Quant à sa nature, elle est immortelle, dit l'un. Non, dit l'autre, elle est condamnée à mourir. Selon celui-ci, elle subsistera pendant quelque temps; selon celui-là, elle passe dans le corps d'une bête.

« Un autre veut qu'elle se dissolve en atomes, quelques uns disent qu'elle subira trois transmigrations diverses. Il en est qui fixent sa durée à mille ans. Bonnes gens, qui ne sauraient prolonger leur propre existence par de là cent ans, et qui promettent aux autres des milliers d'années! Quel nom donner à ces opinions? Est-ce chimère, démence, absurdité, ou plutôt tout cela à la fois? Si ce qu'ils nous débitent est la vérité, qu'ils tiennent donc le même langage, que

l'un approuve ce que l'autre avance, et dans ce cas je serai volontiers de leur avis; mais quand on les voit se partager sur la nature de l'âme, la mettre en pièces, le moyen de supporter une dissidence aussi révoltante?

« Que suis-je donc, au dire de ces docteurs? Celui-ci me fait immortel, quel bonheur! Celui-là mortel, quel sujet d'affliction! Un autre me fait résoudre en atome; me voilà eau, me voilà air, me voilà feu, bientôt après je ne suis plus ni eau, ni air, ni feu, mais je deviens bête fauve ou poisson; je suis de la famille des thons et des dauphins. Que je vienne à m'examiner, j'ai peur de moi-même, je ne sais plus de quel nom m'appeler, homme ou chien, loup ou taureau, oiseau, serpent, dragon, ou chimère, tant il plaît à messieurs les philosophes de me faire subir de métamorphoses diverses. Transformé dans toutes les bêtes du monde, bêtes de terre, d'eau, d'air, bêtes de formes différentes, bêtes sauvages ou domestiques, muettes ou bruyantes, intelligentes ou brutes, je nage, je vole, je m'enlève dans les airs, je rampe, je cours, je repose, et puis voici encore Empédocle qui vient me faire plante.

« Que si nos philosophes s'entendent si peu les uns avec les autres quant à la nature de l'âme, bien moins encore m'apprendront-ils ce que c'est que les dieux, ce que c'est que le monde.

ce sont des esprits forts, ou plutôt ils sont faibles à l'excès.

« Car enfin, puisqu'ils ignorent jusqu'à la nature de leur âme, connaîtront-ils mieux l'essence divine? Leur propre corps est pour eux une énigme, pénétreront-ils mieux le mystère de la nature, et le secret de l'organisation des êtres? Sur tout cela pas plus d'accord entre eux. Que j'aille à l'école d'Anaxagore : « Il y a, me dit-on, une intelligence qui est le principe de tout, qui gouverne tout, qui appelle l'ordre au sein du chaos, maintient l'harmonie au sein des élémens, imprime le mouvement à la matière immobile, revêt de ses ornemens la nature qui n'en avait aucun. » Voilà du moins un philosophe dont je suis satisfait; voilà le système qu'il me faut, quand Melissus et Parménide se jetant à la traverse, ce dernier avec son style poétique, me dit que tout ce qui existe est un, éternel, infini, immobile, homogène dans toutes ses parties. A quoi m'en tenir? Parménide détrône Anaxagore; je m'en tiendrai donc à Parménide, et me voici rangé sous sa bannière, lorsque Anaximène me crie de toutes ses forces : tout ce qui est n'est que de l'air : condensé, il devient eau; raréfié, c'est la matière éthérée et le feu; rendu à sa nature il devient fluide. Bon pour cette doctrine là; Anaximène sera mon maître. Mais Empé-

docle, le visage enflammé, s'écrie du haut de l'Etna : vous n'y entendez rien, les principes de toutes choses sont la discorde et l'union : l'une rassemble, l'autre sépare, et c'est de leur opposition que tout prend son origine. Par le mot *tout* je comprends ce qui est semblable et ce qui est dissemblable, ce qui est infini et ce qui est fini, ce qui est éternel et ce qui a commencé. Courage, Empédocle! je m'attache à vous, je vous suis jusqu'au sommet de l'Etna.

« Arrêtez! me dit Protagoras se précipitant sur mes pas. Le terme, la mesure de toutes choses, c'est l'homme ; les choses c'est ce qui tombe sous les sens ; ce qui n'y tombe pas, n'existe pas même dans les idées de la substance. Je suis enchanté de Protagoras : tout ou presque tout est pour l'homme, et se rapporte à l'homme.

« D'autre part survient Thalès qui m'apporte la vérité : c'est l'eau qui est le principe de tout : tout est composé d'eau, et se réduit en eau ; la terre même nage sur les eaux. Thalès est le plus ancien des philosophes de l'Ionie : rien qui puisse prévaloir contre une telle autorité. Pourtant son compatriote Anaximandre soutient qu'il est un principe antérieur, à savoir le mouvement éternel par qui tout naît et se détruit : eh bien! croyons-en ce philosophe. Mais comment échapper à la célébrité d'Archélaüs, qui démontre que

l'universalité des choses provient du chaud et du froid? Toutefois un contradicteur s'élève : c'est Platon. Il étale la pompe de son langage, pour nous apprendre que les principes de toutes choses, ce sont Dieu, la matière et l'idée. Me voilà convaincu; le moyen de ne pas croire un philosophe qui fait marcher son Jupiter sur un char de triomphe?

« Cependant son disciple Aristote, jaloux de la gloire de son maître, vient à la charge, établissant deux autres principes qu'il nomme l'actif et le passif : l'actif ou l'éther incapable de rien recevoir d'aucune cause; le passif qui se partage en quatre qualités : le sec, l'humide, le chaud, et le froid, desquels le mélange et la fusion réciproque entretiennent la perpétuelle succession des êtres.

« Mais je n'en puis plus à force d'être balloté et secoué par le flux et le reflux des opinions et des systèmes : en conséquence je me range du parti d'Aristote, pour m'en tenir enfin à quelque chose, quand voilà encore de nouvelles agitations, qui me viennent de la part de philosophes qui ont sur Aristote le droit d'aînesse. Phérécyde donne pour principes Jupiter, Tellus et Saturne. Jupiter c'est l'air; Tellus la terre; Saturne le temps : l'air produit, la terre reçoit, le temps renferme tout ce qui se fait. Mais ces

anciens ne s'accordent pas plus que les modernes : Leucippe traite tout cela de rêveries, établissant pour principes les infinis, les immobiles et les plus petits. Les parties les plus subtiles s'élèvent et forment l'air et le feu; les parties les plus grasses occupent les régions inférieures, et forment la terre et les eaux. Jusqu'à quand prendrai-je les leçons de pareils maîtres, pour n'y rien apprendre de vrai? Peut-être qu'à la fin Démocrite me mettra sur la voie. Je l'écoute : les principes des choses sont ce qui est et ce qui n'est pas : ce qui est c'est le plein ; ce qui n'est pas c'est le vide, et c'est dans le vide que le plein fait tout, par les changemens qu'il opère dans la matière, et par la figure qu'il leur donne. Je pourrais consentir à croire Démocrite et rire avec lui, si le pleureur Héraclite ne venait me dire à son tour : c'est le feu qui est la première cause, par ses deux qualités de rareté et de densité, dont une agit, l'autre reçoit, l'une réunit et l'autre divise.

« Pour le coup, en voilà assez, la fumée de tant d'extravagances me monte à la tête. Mais Epicure vient me demander grâce pour son beau système des atomes et du vide : avec ses atomes tout s'explique, la multiplicité et la variété de leurs combinaisons suffit pour la génération et la reproduction des êtres. Je n'ai rien à vous ré-

pondre, bon Epicure, si ce n'est que Cléanthe mettant la tête hors de son puits, se moque de vos atomes. Il soutient, lui, qu'il n'y a que deux principes de toutes choses, Dieu et la matière; que la terre se change en eau, l'eau en air; que le feu environne la terre; que l'âme du monde pénètre et circule partout, que chacun de nous est une portion de cette âme universelle. A travers cette nuée de philosophes perce un essaim de docteurs venus d'Afrique; Carnéade et Clitomaque, escortés de leurs nombreux sectateurs, ne parlent qu'avec mépris de tout ce qui les a précédés. Selon eux il n'y a qu'obscurités impénétrables; pas une vérité qui n'ait son alliage d'erreur et de mensonge.

« A quoi bon perdre le temps à d'aussi laborieuses recherches, pour n'apprendre que ce qu'il faudra désapprendre bientôt? Car enfin s'il n'y a rien qui soit accessible à l'intelligence, si la vérité n'est nulle part sur la terre, cette philosophie si vantée ne saisit que des ombres, et la science n'est qu'un mot.

« Mais voici la vieille bande des graves et taciturnes Pythagoriciens. Ils nous annoncent une philosophie aussi enveloppée que les mystères de Cérès. Leur grand cheval de bataille, c'est *le maître l'a dit.* Après quoi ils s'expliquent ainsi :

« Le principe de tout c'est la monade, et les

différentes figures où les différens nombres de monades font les élémens. C'est de ces élémens que ces Pythagoriciens font connaître la nature, la forme, la mesure; ils savent à point nommé quel est le nombre des triangles rectangles et des équilatéraux dont chacun des élémens est composé. Ils vous apprennent que le feu est une figure pyramidale, l'air octogone, l'eau un solide de vingt côtés, la terre un cube : et c'est de cette manière que Pythagore compose et mesure tout l'univers.

« O esprit insatiable, es-tu bien convaincu à la fin que dans ce monde il n'y a qu'ignorance, ténèbres, conception faible, science mensongère, abîme sans fond ? Est-ce qu'il n'y aurait rien de plus utile et de plus nécessaire, que de contempler les atomes? Est-ce donc là ce qui fait le bonheur des villes et des sociétés ? Philosophes raisonneurs, je vous présente cette légère esquisse de vos belles découvertes; soyez juges vous-mêmes : quels travers, quelles honteuses contradictions ! Nul point d'appui, rien de fixe ni d'intelligible dans vos systèmes, rien qui repose sur l'évidence et sur la raison. »

Saint Paul avait aussi reconnu ces oppositions des doctrines humaines, en les désignant par l'expression de doctrines variées et étrangères : *Doctrinis variis et peregrinis*.

C'est encore le spectacle que nous présentent nos modernes philosophes. Ils ne sont pas plus d'accord entre eux que les anciens; même divergence sur les points capitaux de la science divine et humaine, sur l'origine et la destinée du monde; sur les moyens d'améliorer l'homme et la société. On connaît leur division en écoles sensualistes ou matérialistes, éclectiques ou spiritualistes, dans chaque école des opinions particulières, pour tous des systèmes! Ils ne seront pas plus d'accord sur la constitution sociale. Les uns voudront l'état monarchique, les autres l'état démocratique; ils varient à l'infini sur les lois qui doivent régir les intérêts sociaux!

Tel est le sort des hommes abandonnés à eux-mêmes, qui ne sont conduits que par le raisonnement affranchi du joug salutaire de l'autorité divine, seule règle véritable et infaillible. Bossuet a fait avant nous la même observation:

« Il n'y a point d'abîme d'erreurs, dit-il, où
« l'esprit humain ne se précipite, lorsque enflé
« des sciences humaines et secouant le joug de la
« foi, il se laisse emporter à sa raison égarée (1). »

3° Ces doctrines au lieu d'être vraies, sont fausses.

Ce caractère ne ressort-il pas de la contra-

(1) Bossuet, 2e serm. pour le 1er dim. du carême.

diction que nous venons de remarquer? La vérité pourrait-elle être entre deux contradictoires? Il est impossible qu'une chose soit et ne soit pas en même temps. Le oui et le non, sur un même objet, sont incompatibles; être et ne pas être en même temps, c'est une absurdité. Or, dans cette multitude d'opinions contraires où sera la vérité? qui saura la discerner? le doute désolant sera le seul fruit de ces doctrines purement humaines.

4° Ces doctrines au lieu d'être complètes sont incomplètes.

En voulez-vous la preuve? Ces philosophes disent qu'ils cherchent; et quoi? les vérités les plus essentielles à la conduite de l'homme et de la société. S'ils cherchent, ils n'ont donc pas; et s'ils ont déjà trouvé quelque chose, ce qu'ils ont est donc incomplet. Ainsi, ils marchent en aveugles, ils cherchent dans les ténèbres; ils n'ont d'autre guide que leurs caprices, leurs passions et leurs sensations diverses, et au jour où nous sommes, ils disent que tout est à découvrir, et ils condamnent ainsi leurs devanciers abandonnés comme eux à leur propre esprit dans l'éloignement de Dieu.

5° Au lieu d'être fécondes, elles sont impuissantes pour le perfectionnement de l'homme et de la société.

Nous pouvons démontrer cette impuissance, en principe et en fait.

En principe, pour améliorer la nature humaine, il faut connaître sa constitution, ses maladies, les remèdes convenables, ses rapports, ses destinées. Nous venons de voir que les philosophes ignorent toutes ces choses; que chacun s'en fait des idées à sa fantaisie, aussi contradictoires qu'elles sont éloignées de la vérité. Or, on ne peut conduire à bien un être quelconque, qu'en le dirigeant selon les lois qui le régissent; les doctrines philosophiques ne renfermant pas les lois qui gouvernent la nature humaine, sont donc impuissantes pour le perfectionnement de l'humanité.

En fait, nous demanderons aux philosophes où sont leurs institutions perfectionnantes; quels sont les peuples qui ont traversé les siècles sous l'égide de leurs doctrines, et que le temps n'a pu frapper à mort?

Les anciens gardent le silence dans leurs tombeaux; les modernes nous conduiront dans quelque établissement philanthropique, et nous diront que les peuples sont en travail pour se constituer d'après leurs doctrines: à cela, nous répondrons que les mêmes causes produisent les mêmes effets; que leurs principes étant semblables à ceux de leurs devanciers, ils n'obtiendront

pas de meilleurs résultats ; que les essais de 93 sont une triste et stérile image des essais futurs, et que leur impuissance est déclarée par cette parole de la vérité régénératrice : « Un mauvais « arbre ne peut produire de bons fruits ; peut- « on cueillir des raisins sur des épines, ou des « figues sur des ronces (1)? »

Cette puissance de la raison proclamée par tous les impies, par les philosophes de nos jours, produira à la fin un grand événement que la doctrine révélée désigne par la venue de l'Antechrist.

C'est là la véritable fin du rationalisme. Il veut rendre la raison humaine indépendante, toute-puissante, se suffisant à elle-même, capable de faire seule le bonheur du genre humain. Saint Paul a déjà indiqué cette tendance par ces paroles énergiques (2) :

« Nous vous conjurons, mes frères, par l'a- « vénement de notre Seigneur Jésus-Christ, et « par notre réunion avec lui :

« Que vous ne vous laissiez pas légèrement « ébranler dans votre premier sentiment, et que « vous ne vous troubliez pas en croyant sur la « foi de quelque prophétie, ou sur quelque dis-

(1) Math. VII ; 16-18.
(2) 2 Thess. II ; 1-11.

« cours ou quelque lettre qu'on supposerait ve-
« nir de nous, que le jour du Seigneur soit près
« d'arriver.

« Que personne ne vous séduise en quelque ma-
« nière que ce soit ; car il ne viendra point, que
« la révolte et l'apostasie ne soient arrivées au-
« paravant, et qu'on n'ait vu paraître cet homme
« de péché, qui doit périr misérablement.

« Cet ennemi de Dieu, qui s'élèvera au dessus
« de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est
« adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de
« Dieu, voulant lui-même passer pour Dieu.

« Ne vous souvient-il pas que je vous ai dit
« ces choses, lorsque j'étais encore avec vous?

« Et vous savez bien ce qui empêche qu'il ne
« vienne, afin qu'il paraisse en son temps.

« Car le mystère d'iniquité se forme dès à pré-
« sent. Seulement, que celui qui a maintenant
« la foi, la conserve jusqu'à ce que cet homme
« soit détruit.

« Et alors se découvrira l'impie que le Sei-
« gneur Jésus détruira par le souffle de sa bou-
« che, et qu'il perdra par l'éclat de sa présence.

« Cet impie qui doit venir accompagné de la
« puissance de Satan avec toutes sortes de mira-
« cles, de signes et de prodiges trompeurs.

« Et avec toutes les illusions qui peuvent por-
« ter à l'iniquité ceux qui périssent parce qu'ils

« n'ont pas reçu et aimé la vérité pour être
« sauvés.

« C'est pourquoi Dieu leur enverra des illu-
« sions si affreuses qu'ils croiront au mensonge.

« Afin que tous ceux qui n'ont pas cru la vé-
« rité, et qui ont consenti à l'iniquité, soient
« condamnés. »

Mais nous allons produire un exemple récent de cette tendance, et qui n'est autre chose qu'une manifestation encore imparfaite de la prédiction de saint Paul.

Un habile historien nous a fait le récit d'un événement où la raison, confiante en elle-même, secouant le joug de la foi, a montré au monde toutes ses prétentions, et sa tendance dans les siècles futurs.

C'est en France que ce phénomène a paru; plaise à Dieu que la France, reconnaissant cet égarement de la raison humaine, s'affermisse dans la foi à laquelle elle a recouru pour se soustraire aux funestes et désastreuses influences d'une raison impie.

Lisons, avec attention, le récit historique aussi fidèle qu'effrayant.

« Au milieu de ces ruines, au milieu de ces
« sanguinaires orgies, l'athéisme veut avoir son
« culte sous le nom de *raison*. Hébert et Chau-

« mette ont résolu de fonder une religion contre
« le ciel. Alors, fut accomplie la célèbre prédic-
« tion du père Beauregard, dans laquelle les
« philosophes n'avaient voulu voir qu'un rêve
« du fanatisme épouvanté, et qui montrait la
« beauté sans pudeur, usurpant sur l'autel la
« place du Saint des Saints. Hébert, Chaumette,
« Momoro, Vincent, Lhuilier, ceints de leur
« écharpe tricolore, et accompagnés d'une femme
« voilée, se font encore une fois ouvrir la barre
« de la Convention. Ces pétitionnaires viennent
« déclarer au monde que Dieu n'est pas, et qu'il
« est temps de substituer à son culte celui de la
« *raison*. Pour la figurer, rien ne leur a paru plus
« convenable que de choisir une belle femme,
« qui sait braver tous les préjugés, et surtout
« ceux de la pudeur.

« Chaumette apostrophe avec enthousiasme,
« avec respect, la divinité mystérieuse dont il
« se déclare le Pontife : Tombez, dit-il, en face
« d'un grand peuple et de son auguste sénat,
« tombez, voile de la *raison*. Le voile tombe,
« et dans la divinité nouvelle on reconnaît une
« danseuse de l'Opéra, habituée à figurer sur
« cette scène magique, les Vénus qui descen-
« dent périlleusement des nuages. Quelques uns
« des conventionnels ne peuvent résister au dé-
« goût que leur inspire une telle scène, et osent

« sortir; quelques autres mêlent au rire les las-
« cives saillies de leur imagination. Le plus grand
« nombre feint le recueillement et le respect,
« la terreur a déjà créé des hypocrites pour le
« culte nouveau. La déesse a reçu l'accolade fra-
« ternelle du président, puis, montée sur un
« char magnifique, et suivie d'un tumultueux,
« grotesque et infâme cortége, elle vient dans
« l'antique et imposante cathédrale prendre la
« place du Saint des Saints. Dès ce jour l'église
« de Notre-Dame fut appelée le temple de la
« Raison. Les fêtes de l'impudique Babylone
« furent commandées à la France dépouillée
« du chaste christianisme; depuis les basiliques
« jusqu'aux églises de village, tout fut trans-
« formé en temples de la Raison. Ici le rôle de
« déesse de la raison était brigué par l'impu-
« dence; là, il était imposé sous peine de mort
« à la beauté timide, et quelquefois à la fille du
« proscrit (1). L'athéisme monta tous les jours

(1) Lady R***, fille d'une maison ducale d'Angleterre, quitta son pays à l'âge de dix-sept ans pour se rendre à Paris avec une vieille tante qui n'avait jamais été mariée; c'était au commencement de 1789. La tante ne tarda pas à se passionner pour les idées dominantes, et sa maison devint bientôt le rendez-vous des chefs révolutionnaires: Condorcet, Mirabeau, Sieyès, et plus tard les deux Robespierre, Saint-Just, Hébert et autres.

« de décade dans la chaire évangélique, souvent
« il parlait par l'organe du brigand nommé
« représentant du peuple. De mille anathèmes
« contre Dieu, il passait au panégyrique de
« Marat, de Châlier, divinisait ces monstres,
« divinisait jusqu'à l'échafaud, sous le nom de
« sainte guillotine; puis il ordonnait de danser
« à tous ceux qu'il venait de menacer de la mort.

La tante mourut d'une fièvre cérébrale, et peu de temps après, l'on vit la noble lady représenter la déesse de la raison à la grande fête donnée au Champ-de-Mars par Maximilien Robespierre.

Plus tard, elle quitta Paris avec un comte italien qui l'épousa à Naples; mais il l'abandonna peu de semaines après leur mariage. Un sentiment de honte l'empêcha de donner de ses nouvelles à ses parens à Londres: elle se précipita d'excès en excès, se ruina complétement et finit par perdre la raison.

Un jour on la trouva mourante près d'une auberge, à une lieue de Naples. La malheureuse était étendue sur un peu de paille: un médecin qui était arrivé là pour donner des soins au maître de l'auberge, chercha à la faire sortir de sa léthargie, il y réussit un moment: elle entr'ouvrit les yeux et le regarda fixement: puis, d'une voix creuse et d'un accent brisé, elle laissa échapper ces mots en français:

Je suis la Déesse, la Liberté!

Et laissant immédiatement retomber sa tête, elle expira.

« Le comédien Monvel va dans l'église de Saint-
« Roch, défier Dieu par ce stupide blasphème :
« Si tu existes, tu entends que j'insulte à tes
« foudres : venge-toi, je t'en porte le défi. Tu
« gardes le silence, tu n'oses frapper ; j'en con-
« clus que tu n'es point. » Partout les tyrans avaient fait écrire sur les cimetières : « C'est
« ici l'asile du sommeil éternel. »

Il est facile de conclure de tout ce que nous venons d'établir sur la nature de chaque doctrine que les individus ou les nations dans lesquels régneront la doctrine révélée ou les doctrines philosophiques, manifesteront des actions aussi différentes et aussi opposées que ces mêmes doctrines.

Les individus et les nations qui se conduiront d'après la doctrine révélée, ayant des principes vrais et des règles sages, ne pourront juger et agir que d'une manière conforme à la nature humaine. Ils entreront dans les desseins de Dieu, ils coopéreront à leur exécution : par conséquent Dieu les protégera, les bénira en les faisant prospérer, en maintenant leurs œuvres. Toutes leurs actions seront conservatrices, le bien général de la société en sera le résultat, ainsi que le progrès social en science, en vertu, en établissemens, en industrie. En résumé, tous les intérêts particuliers concourront à l'intérêt général, et l'on

approchera de plus en plus d'une constitution sociale conforme à la fin de l'espèce humaine : l'unité, le bien-être pour toutes les classes, pour tous les individus ; c'est l'heureux fruit de l'observation de tous les rapports avec Dieu, avec soi-même, avec ses semblables, avec la nature.

Sous le règne des doctrines philosophiques, au contraire, les systèmes étant différens, cela donnera lieu à l'existence des partis, et comme chaque parti exclut ceux qui lui sont contraires, les luttes politiques, les guerres, les combats seront permanens ; les divisions sociales existeront au détriment de l'unité : chaque parti attirera à lui au préjudice des autres ; l'union et l'unité sont donc impossibles. La doctrine philosophique qui divise le genre humain en partis, divise aussi chaque individu. Chaque individu modifiant la doctrine d'après ses propres perceptions, rapporte également tout à lui ; son intérêt est particulier, il exclut celui des autres, l'intérêt général. Et comme en dernier lieu l'esprit de parti et l'intérêt individuel ne sont autre chose que l'orgueil ou l'homme voulant se suffire à lui-même dans la séparation de Dieu, chaque homme privé de la lumière de la vérité et de la rectitude de la justice, n'agit que par des vues vicieuses, telles que l'ambition et la vaine gloire, l'intérêt et la cupidité, la volupté

et le plaisir; ces passions enfantent tous les crimes et entraînent la destruction de la société.

Opposés aux desseins de Dieu, troublant l'ordre qu'il a établi, ces hommes attirent sur eux les rigueurs de la justice divine qui les châtie par des peines temporelles, les fléaux de tout genre, l'extinction des familles et des nations. Car c'est l'impiété qui a créé tous ces maux : « La « mort, le sang, les querelles, l'épée, les op« pressions, la famine, les ruines des pays et « les autres fléaux ont été créés pour accabler « les méchans, et le déluge est arrivé à cause « d'eux (1).

On peut voir les effets opposés de ces doctrines révélées et philosophiques; mais il n'existe pas d'exemple plus spécial et plus éclatant que celui donné par la France en 93.

Evidemment la doctrine révélée était aux prises avec les systèmes philosophiques; ces derniers ont voulu supplanter la première, en renversant ses institutions pour en substituer de conformes à leurs principes. Ils ont tout changé, religion, morale, politique, et à la place d'un ordre établi sur la vraie nature de l'homme, sur ses vrais rapports et ses véritables destinées que

(1) Eccli. XL, 9-10.

la sagesse divine nous a fait connaître, ils ont voulu créer un état de choses d'après des abstractions mathématiques; mais un idéal quelconque n'est pas la nature, et quand la nature n'est pas dirigée conformément aux lois qui la régissent, elle souffre et s'échappe des mains de ses inhabiles gouvernans. C'est ainsi que la nation française s'est bientôt retirée des mains des philosophes pour rentrer sous la direction des lois révé ées.

Nous remarquerons, cependant, que plusieurs institutions sociales ont survécu parce qu'elles étaient conformes au dessein de Dieu et à la doctrine révélée qui en avaient préparé la réalisation; l'égalité de tous les citoyens devant la loi; la liberté de chaque homme et par conséquent l'abolition complète de l'esclavage et du servage, d'innombrables priviléges abrogés pour suivre une loi commune; les divisions administratives et territoriales confondues dans l'unité gouvernementale.

Nous avons dit que ces institutions avaient été préparées par l'enseignement de la doctrine révélée; on peut en voir des essais dans l'histoire aux divers siècles, elles auraient eu lieu même sans commotion révolutionnaire, par le seul ascendant des principes, car la noblesse y était disposée et le clergé y coopérait, comme on peut

le voir dans les délibérations de l'assemblée des notables, et dans la constituante (1).

Enfin, si ces constitutions si conformes au dessein de Dieu et à la nature humaine se réalisent si tard, il faut l'attribuer aux intérêts particuliers qui luttent obstinément contre l'intérêt général, ainsi que l'a fort bien observé le judicieux Robertson dans son introduction à l'histoire de Charles-Quint. « Plusieurs circonstances, dit-il, jointes à celles que j'ai rapportées dans le texte, concourent à délivrer les habitans des campagnes de l'oppression où ils étaient tenus. L'esprit de douceur de la religion chrétienne, et sa doctrine sur l'égalité primitive de tous les hommes et sur l'impartialité avec laquelle Dieu considère les hommes de tout état et les admet indistinctement à la participation de ses grâces, étaient incompatibles avec l'usage de la servitude. Mais en ceci comme en plusieurs autres circonstances, les considérations d'intérêt et les maximes d'une fausse politique engageaient les hommes dans des démarches inconséquentes avec leurs principes (2). »

Il remarque ailleurs que les changemens n'ar-

(1) Lacretelle, *Hist. de France du 18e siècle*, tom. VI et VII.

(2) Robertson, *Introduct.*, note 20, t. II, p. 107.

rivent que fort lentement; nous en montrerons la véritable cause dans le développement périodique; en attendant, consignons ici cette observation qui confirme la loi que nous avons reconnue :

« Que les progrès de la raison et de l'ordre civil sont lents! Il fallut pendant plusieurs siècles réunir tous les efforts de l'autorité civile et de l'autorité ecclésiastique pour introduire et maintenir les réglemens qui nous paraissent aujourd'hui si justes, si naturels et si simples (1). »

L'histoire du peuple de Dieu est remplie d'événemens qui nous montrent l'influence des doctrines diverses. Nous nous bornerons à citer les actions de Simon Machabée éclairé et réglé par la doctrine de la révélation. Nous remarquerons les fruits de cette doctrine dans toute sa conduite; nous l'opposerons à la conduite de ceux même de sa nation qui ayant rompu l'alliance avec Dieu avaient embrassé les doctrines païennes, et par conséquent s'étaient livrés à l'orgueil et aux passions dont elles sont la source.

Simon se montra zélé observateur de la loi de son Dieu; il rétablit son culte que les impies avaient cherché à détruire; il ôta de la ville toutes

(1) *Introd.*, note 21, t. II, p. 132.

les impuretés des païens, et après avoir assuré le culte de Dieu en établissant des hommes choisis, il s'occupa du bien général de la nation.

Il étendit les limites, il fortifia et créa un grand nombre de places et il se rendit si formidable par sa sagesse et son courage qu'il ne se trouva plus dans le pays aucun ennemi qui osât les attaquer, et les rois qui, autrefois, étaient leurs oppresseurs, finirent par les craindre et les respecter. C'est le témoignage que lui rend l'Ecrivain sacré : « Il rétablit la gloire du sanctuaire « et il multiplia les vases saints (1).

« Il étendit les limites de sa nation et se rendit « maître de tout le pays. »

« Il ne se trouva plus dans le pays aucun en« nemi qui osât les attaquer, et les rois furent « abattus dans tout ce temps-là (2). »

Ses soins ne s'étendirent pas moins pour procurer à ses concitoyens le bien-être intérieur. L'Ecriture lui rend encore ce témoignage :

« Il protégea tous les pauvres de son peuple.

« Il distribuait des vivres dans les villes.

« Il extermina tous les injustes et tous les méchans (3). »

(1) 1. Mach. XIV ; 15.
(2) 1. Mach. XIV; 13.
(3) 1. Mach. XIV ; 10, 14.

D'autres excellens effets de son gouvernement, de sa piété et de sa sagesse nous sont manifestés en ces termes touchans :

« Chacun cultivait sa terre en paix, et se te-« nait assis sous sa vigne et sous son figuier. »

« Le pays de Juda était couvert de blé et les « arbres de la campagne produisaient leurs « fruits. »

« Les vieillards étaient tous unis dans les « places publiques et s'entretenaient de l'abon-« dance des biens de la terre; les jeunes gens se « paraient de vêtemens magnifiques et d'habits « de guerre. »

Enfin « il établit la paix dans tout son pays « et tout Israël fut comblé de joie (1). »

Telle est l'influence des doctrines révélées pour le gouvernement des peuples, que les bonnes œuvres, la prospérité, la gloire, le règne des vertus et de la justice, l'union et la paix, la force morale qui maintient l'ordre et commande le respect en sont les fruits assurés.

Qu'on examine actuellement l'influence et les œuvres des principes humains.

Ménélaüs est aussi juif, mais la doctrine de la foi n'est pas la règle de ses actions. Il en a, au contraire, secoué le joug salutaire ; livré à

(1) 1. Mach. IV ; 8-11.

son propre esprit, l'ambition et l'avarice le dominent; il profite d'une mission qu'on lui donne vers Antiochus pour usurper le sacerdoce.

Ce n'est pas pour la gloire de Dieu qu'il le demande, ce n'est pas la vertu qui l'y appelle. Il l'usurpe par des bassesses. C'est ainsi que le texte sacré nous le représente :

« Jason envoya Ménélaüs porter de l'argent « au roi et pour avoir sa réponse sur des affaires « importantes.

« Mais Ménélaüs s'étant acquis la bienveillance « du roi par la manière dont il le flatta en re- « levant la grandeur de sa puissance, il trouva « moyen de faire retomber entre ses mains la « souveraine sacrificature en donnant trois cents « talens d'argent, par dessus ce que Jason en « avait donné.

« Et ayant reçu les ordres du roi, il s'en revint « n'ayant rien qui fût digne du sacerdoce et n'ap- « portant à cette dignité que le cœur d'un cruel « tyran et la colère d'une bête farouche (1). »

Mais il ne jouit pas long-temps du fruit de son ambition. Son avarice le perdit et lui attira le juste châtiment de Dieu. Il ne se mit point en peine d'envoyer au roi l'argent qu'il lui avait promis et la dignité de grand prêtre lui fut ôtée.

(1) 2. Mach. IV ; 24.

Dans une autre circonstance, il déroba du temple quelques vases d'or dont il donna une partie à Andronique pour satisfaire son amour-propre blessé et sa passion de la vengeance.

Onias, le pontife vertueux qui avait été supplanté par les intrigues de Jason et qui s'était réfugié à Antioche, ayant appris que Ménélaüs avait dérobé les vases du temple et en avait vendu une partie à Tyr et dans les villes voisines, lui en fit de justes reproches. Ménélaüs blessé, gagna Andronique et le détermina à tuer Onias, ce qu'il fit en trahison sans avoir aucune crainte de la justice.

« Aussi, ajoute le texte sacré, non seulement
« les Juifs, mais les autres nations même, en
« conçurent de l'indignation, et ne pouvaient
« supporter l'injustice de la mort d'un si grand
« homme (1). »

Antiochus de retour apprit un si injuste attentat; il en fut saisi de tristesse et entra dans une grande colère contre Andronique; il commanda qu'on le dépouillât de la pourpre, qu'on le menât par toute la ville, et que le sacrilége fût tué au même lieu où il avait commis ses impiétés contre Onias. Le Seigneur rendant ainsi à ce misérable la punition qu'il avait si justement mé-

(1) 2. Mach. IV; 27.

ritée. Ce même roi devint l'instrument de la justice divine envers ce même Ménélaüs. C'est encore ce que nous apprend l'auteur inspiré :

« Le roi des rois suscita le cœur d'Antiochus contre ce méchant homme. Et Lysias lui ayant dit que c'était lui qui était la cause de tous les maux, il commanda qu'on l'arrêtât et qu'on le fît mourir dans le même lieu, selon la coutume (1). »

Ce mauvais citoyen, cet impie, ce sacrilége, loin de chercher le bien-être social, ne travaillait qu'à tendre des piéges à ses concitoyens; son avarice fut découverte ainsi que ses vols dans le temple. Le peuple se souleva, l'accusa, et demanda justice à Antiochus. Ce méchant voyant qu'il succombait sous cette accusation, employa son arme ordinaire; il promit à Ptolémée, favori du roi, une grande somme d'argent pour l'engager à parler à son souverain en sa faveur. Le favori triompha et obtint la mort de ces pauvres députés qui auraient été jugés innocens par des Scythes mêmes s'ils avaient pu plaider leur cause devant eux (2).

Telles sont les œuvres des hommes qui n'obéissent qu'à leur orgueil et aux doctrines philosophiques qu'il enfante. On peut les caracté-

(1) 2. Mach. IV; 47.
(2) 2. Mach. IV; 45.

riser en trois mots, ainsi que l'Ecrivain sacré le fait pour Ménélaüs; ce sont des impies, ennemis des lois et de leur patrie.

Nous terminerons par citer le sentiment d'un homme d'expérience, d'un habile administrateur, sur la bienfaisante influence de la doctrine révélée.

« La religion est sans doute la première police et la principale, l'on pourrait même ajouter l'unique, si nous étions assez sages pour remplir parfaitement tous les devoirs qu'elle prescrit. Alors sans autres soins, il n'y aurait plus de corruption dans les mœurs; la tempérance éloignerait les maladies; l'assiduité au travail, la frugalité et une sage prévoyance procureraient toujours les choses nécessaires à la vie; la charité bannissant les vices, la tranquillité publique serait assurée; l'humilité et la simplicité retrancheraient tout ce qu'il y a de vain et de dangereux dans les sciences humaines; la bonne foi régnerait dans le commerce et dans les arts; la patience et la douceur des maîtres rendrait la servitude agréable, et la fidélité des domestiques ferait l'assurance et le bonheur des familles; les pauvres enfin seraient secourus volontairement, et la mendicité bannie. Il est donc vrai de dire que la religion seule étant bien observée, toutes les autres parties de la police seraient accom-

plies; qu'elle seule au contraire, selon la pensée d'un savant politique, soit troublée, la police en ressent aussitôt les contre-coups, *religio turbata politiam turbat* (1).

(1) *Traité de la Police*, l. II, tit. 1, ch. 1.

CHAPITRE TROISIÈME.

LES APTITUDES INTELLECTUELLES, MORALES ET PHYSIQUES QU'UN PEUPLE ACQUIERT A CHAQUE PÉRIODE DE SON DÉVELOPPEMENT,

Troisième cause des événemens sociaux.

Cette cause est des plus intéressantes à connaître, parce qu'elle donne la dernière raison des événemens qui arrivent dans une nation aux divers âges de son existence. Par elle aussi on sait à quoi il faut attribuer les différens degrés de civilisation qu'on remarque actuellement entre les nations existantes ; de même qu'on peut prévoir ce qu'elles deviendront, ou les phases par lesquelles elles passeront dans des conditions données ; par elle enfin on trouvera la meilleure méthode pour étudier et écrire l'histoire, pour recueillir et en ordonner les faits.

Il faut attribuer à l'ignorance de cette cause, la divergence des opinions entre les philosophes qui ont voulu donner la raison des événemens sociaux.

Cette cause étant une loi de la nature, sera aussi facile à saisir qu'à vérifier. Mais pour en acquérir une parfaite connaissance, il est nécessaire que nous traitions successivement les sujets suivans, dont le simple énoncé montrera l'importance de la cause.

1° De l'origine du genre humain, de sa propagation par toute la terre et de l'unité de race.

2° De l'origine des nations civilisées et des peuples sauvages.

3° Des caractères de la dégradation des peuples sauvages.

4° Des causes qui retirent ces peuples sauvages de leur dégradation et les font passer à un état meilleur.

5° Explication des mots : civilisation, éducation du genre humain, progrès social, perfectibilité.

6° Existence d'un développement périodique et loi du progrès.

Cette loi nous oblige à répondre aux questions suivantes :

1° Ce développement périodique a-t-il été en-

trevu anciennement, quoiqu'on n'eût pas déterminé le nombre de la période?

2° Que faut-il entendre par période?

3° Quel est le nombre de cette période sociale en générations et en années?

4° A quelle époque commence le développement périodique d'un peuple barbare, ou quelle est l'année de sa naissance à la civilisation ?

5° Ce développement est-il indéfini, ou bien existe-t-il un nombre déterminé de périodes à la fin desquelles un peuple atteint son entier développement?

6° Existe-t-il des aptitudes intellectuelles, morales et physiques différentes à chaque période?

7° Comment se forment ces aptitudes? Y a-t-il quelque raison de commencer par les aptitudes intellectuelles, plutôt que par les aptitudes physiques?

8° Quelles sont les aptitudes intellectuelles, morales et physiques de chaque période du développement, ou des sept premières périodes?

9° Après ce développement, la nation devient-elle stationnaire? Tombe-t-elle dans la vieillesse et dans la décrépitude?

10° Quels sont les élémens de durée, de grandeur et de prospérité d'une nation pendant son développement et dans son état stationnaire?

ARTICLE PREMIER.

Commençons par traiter de l'origine du genre humain, de sa propagation par toute la terre et de l'unité de race.

§ I.

Origine du genre humain.

Nous avons exposé ce sujet fort au long dans les leçons de *l'homme connu par la révélation*, on pourra y recourir (1). Cependant, nous allons reproduire les idées premières, afin de voir toute la suite de notre article.

Le livre sacré nous apprend que Dieu même a créé l'homme à son image et à sa ressemblance, doué d'une âme et d'un corps; que l'homme a été créé d'abord et que la femme a été tirée de lui (2).

(1) L'Homme connu, t. I.

(2) Préférera-t-on à cette autorité divine, à cette origine si conforme à ce qu'un raisonnement rigoureux peut déduire de la contingence des créatures, préférera-t-on, dis-je, des opinions humaines, destituées de vraisemblance, pures hypothèses que le raisonnement renverse ou dont il

Ce qu'il importe à notre sujet de bien saisir dans cette origine de l'homme, c'est que

voit toute la fausseté, lorsque les vrais principes des choses l'éclairent, telle que l'absurde opinion des Égyptiens, rapportée par Diodore de Sicile, qui consistait à croire que les premiers hommes étaient sortis des fanges déposées par le Nil, comme les rats en sortaient encore à ce qu'ils prétendaient? Trouverait-on plus raisonnable l'opinion de Telliamède, suivie par M. de Lamark, qui voit l'origine de la nature humaine dans une huître ? Admettrait-on de préférence l'opinion hasardée de quelques naturalistes qui attribuent les êtres animés à la fécondité de la nature; ou bien enfin, l'imagination de quelques jeunes raisonneurs de nos jours, qui se plaisent à attribuer la première production de la nature humaine à la rencontre de deux courans électriques ?

L'absurdité de tous ces systèmes saute aux yeux; il vaudrait mieux avouer son ignorance dès qu'on n'admet pas la révélation; mais pour peu qu'on raisonnât, on serait obligé de reconnaître la cause unique et éternelle de toutes les créatures; car, tout ce qui n'est pas l'Etre éternel a un commencement, et par conséquent l'être qui commence ne saurait s'être donné l'existence; il faut qu'il confesse l'avoir reçue d'un être qui l'avait en propre, qui l'a toujours eue, qui ne l'a reçue d'aucun autre, et cet être, c'est le Dieu auquel Moïse attribue la création du premier homme.

Mais ces raisons ne sont pas les seules qui puissent prouver l'existence de Dieu et son titre de créateur de la nature humaine.

Ce même Dieu a pris un soin tout particulier de l'hu-

l'homme a été créé dans la perfection intellectuelle, morale et physique convenable et nécessaire, pour accomplir les desseins que Dieu avait sur lui en le créant.

Ainsi, Adam et Eve doivent être considérés comme le vrai type de la nature humaine.

En outre, il est nécessaire de connaître quels étaient les caractères de cette perfection originelle de l'homme, au moral ainsi qu'au physique.

C'est en considérant cette perfection que nous concevrons la dégradation, comme c'est par le parfait qu'on juge l'imparfait.

Nous pouvons dire, en général, que la perfection d'un être consiste à posséder tout ce qui convient à sa nature, et à se trouver dans les rapports convenables avec tous les êtres qui concourent à son existence, à sa conservation et à son bien-être.

L'homme dans son état parfait était dans les

manité; il lui a donné des preuves certaines et de son existence et de sa providence, non seulement par des prodiges de toute espèce qu'il a faits en sa faveur, mais surtout en lui prédisant d'avance ce qui devait lui arriver dans la suite des siècles, soit pour lui annoncer les biens qu'il devait lui faire, soit pour l'avertir des maux que sa justice lui infligerait en punition de son ingratitude et de ses déréglemens.

rapports convenables avec Dieu, avec lui-même, avec ses semblables et avec la nature; car l'homme parfait doit être dans des rapports déterminés avec ces êtres. Et il faut remarquer que le rapport qui distingue l'homme de tous les autres êtres est le rapport avec Dieu. En effet, les êtres inférieurs à l'homme sont dans des rapports nécessaires avec eux-mêmes, avec leurs semblables et avec la nature. Mais ils manquent du rapport avec Dieu qu'ils ne connaissent pas et avec lequel ils ne sauraient communiquer. Le privilége de l'homme est donc de connaître Dieu et de communiquer avec lui, et tel était le premier rapport d'Adam avec Dieu.

Ce rapport est exprimé en ces termes : l'âme d'Adam était unie à Dieu, et par cette union, il faut entendre d'une part que Dieu se faisait connaître ou se manifestait à Adam, et d'autre part qu'Adam s'appliquait à se maintenir dans le souvenir et la connaissance de Dieu pour se conformer en toutes choses à ses desseins et à ses volontés.

Dans cette union, l'âme humaine trouvait l'objet final et supérieur de ses facultés, le complément nécessaire pour leur exercice qu'on peut borner à ces trois choses : la science, la loi, la force; la science de la vérité, la loi, expression des rapports, et la force morale pour

observer cette loi et maîtriser la partie inférieure, ou le corps avec ses organes, et pour agir sur les créatures.

Telle est la nature du premier rapport; c'est aussi le premier caractère de la perfection humaine, ou la perfection intellectuelle.

De l'observation de ce premier rapport découlait l'observation du rapport avec soi-même, c'est-à-dire, que l'âme d'Adam régissait le corps et faisait un légitime usage de sa puissance en se conformant à la volonté divine; et c'est en cela que consiste la perfection morale de l'homme.

Au physique, son corps jouissait d'une organisation parfaite, tous ses organes étaient également développés sous le rapport de grosseur et de nombre avec les forces de l'âme et la destination des membres.

L'observation et l'expérience démontrent que l'homme ne peut exécuter aucune action physique qu'au moyen des nerfs et des muscles convenablement développés et dans un rapport harmonique avec les autres systèmes de l'organisation qui les supportent, les lient et les nourrissent; tels que les systèmes osseux, lamelleux et sanguin, ce qui constituera d'ailleurs le tempérament.

L'homme, dans ses rapports physiques, ayant à faire des actions pour atteindre les êtres sensi-

bles, soit pour se les approprier, soit pour les modifier, il est nécessaire qu'il ait une organisation convenable. Si l'organisation était trop faible ou trop forte, il ne pourrait pas faire l'acte d'une manière conforme à sa fin.

En outre, l'homme ne peut percevoir le monde sensible et communiquer avec lui que par l'entremise des organes des sens, de même qu'il ne peut manifester ses pensées qu'à l'aide des signes; mais ces signes étant sensibles, il faut nécessairement qu'ils aient un support organique, de sorte que, et les opérations de son esprit qui sont tout intellectuelles, et la conception de la vérité qui est un acte purement intelligible, qu'il produit même sans l'entremise des organes dans une pure contemplation, ces idées toutes spirituelles ne pourront être communiquées qu'à l'aide de signes tels que ceux du langage, de la musique, du dessin ou du geste.

Mais ces signes ont leur rapport organique, et chaque pensée a son signe particulier, et le cerveau étant le réceptacle des signes sera modifié en raison de leur multitude; et comme il paraît aussi que chaque organe est destiné à saisir un ordre d'êtres particuliers, l'homme devra avoir autant d'organes qu'il existe de signes différens et de rapports divers.

Dans la supposition où l'homme posséderait

la science de tous les êtres et de leurs rapports, ainsi que la connaissance de tous les signes par lesquels il pourra transmettre ou recevoir les idées et les sentimens; si ses membres d'ailleurs et les divers systèmes qui les composent sont dans le développement et la subordination convenable pour atteindre les diverses fins pour lesquelles ils ont été donnés à l'homme, il y aura alors une organisation complète qui se manifestera dans un ordre naturel, dans sa symétrie harmonique, soit dans la forme du crâne, soit dans les proportions de toutes les parties du corps.

Adam sans contredit possédait toutes les sciences et observait tous les rapports dans lesquels il avait été créé. Il agissait aussi d'une manière convenable sur les créatures dont le gouvernement lui avait été confié, il devait avoir par conséquent une organisation complète, correspondant parfaitement à la science, à l'action qu'il devait exercer, à sa fin qu'il devait atteindre, et par conséquent il était à la fois le type originel et parfait de la nature physique et morale de l'homme.

§ II.

De sa propagation par toute la terre.

Le dessein de Dieu en créant le premier homme

et en tirant la femme de sa propre substance, avait été de multiplier les hommes, afin qu'ils remplissent la terre et que cependant ils conservassent l'unité d'affection, comme ils partageaient l'unité de sang et d'origine. « Dieu, nous « dit le texte sacré, créa l'homme à son image, « il le créa mâle et femelle : Dieu les bénit et il « leur dit : croissez et multipliez-vous, rem- « plissez la terre et vous l'assujétissez (1). »

Cette bénédiction eut son effet, et le même texte sacré nous rapporte exactement les générations sorties d'Adam et d'Eve.

Mais les hommes offensèrent Dieu et méritèrent un châtiment qui les fit disparaître de dessus la terre à l'exception de la famille de Noé que Dieu conserva à cause de sa justice. C'est par ce patriarche et par ses enfans que la terre a été repeuplée, il reçut la même bénédiction que le premier homme; « Dieu bénit Noé et ses enfans, « et il leur dit : croissez et multipliez-vous, et « remplissez la terre (2). »

Cette bénédiction a été aussi efficace que celle qui fut donnée au premier homme et à la première femme. Ce sont les postérités de Noé et de ses enfans qui ont peuplé et remplissent encore toute la terre.

(1) Gen. V; 22.
(2) Gen. VI; 9.

§ III.

De l'unité de race.

De l'unique origine du genre humain, telle que nous venons de la considérer, découle nécessairement l'unité de la race humaine.

Les livres saints ne laissent aucun doute sur cette identité. Moïse après la narration du déluge universel et de l'anéantissement du genre humain, la famille de Noé exceptée, nous apprend que c'est par les trois enfans de Noé que toute la terre a été repeuplée. Il nous le dit d'abord au livre de la Genèse : « Ce sont là « les trois fils de Noé, et c'est d'eux qu'est « sortie toute la race des hommes qui sont sur « la terre (1). »

Dans ce verset il se sert du mot de *race, genus*, comme pour indiquer l'unité d'espèce, de souche, d'origine. Dans le dixième chapitre, il indique que cette race unique est divisée en familles, en peuples, en nations avec leurs langues différentes, et qu'elle habite des pays divers.

On ne peut rien dire de plus précis pour montrer à la fois et la diversité des peuples, et leur unité de race : « Ce sont là les fils de Sem, selon

(1) Gen. IX; 19.

« leurs familles, leurs langues, leurs régions et
« leurs peuples.

« Ce sont là les familles des enfans de Noé, « selon les diverses nations qui en sont sorties. « Et c'est de ces familles que se sont formés tous « les peuples de la terre après le déluge (1). »

Enfin, il nous indique avec la même précision le point de départ, le lieu d'où les premières familles sont parties pour couvrir la face du monde. C'est comme la source qui a engendré les rivières, et les fleuves qui ont arrosé toute la terre : « C'est ainsi que le Seigneur les dis« persa de ce lieu dans tous les pays du monde, « dans toutes les régions (2). »

Ainsi s'accomplit le dessein de Dieu et se réalisa la nouvelle bénédiction qu'il donna à Noé et à ses enfans : « croissez, multipliez-vous et « remplissez la terre (3). »

Nous voyons dans ce fait une preuve de l'action providentielle de Dieu qui dirige lui-même le genre humain et ne l'abandonne jamais. Par sa justice Dieu punit l'orgueil des enfans des hommes à la tour de Babel, en confondant leur langage, et ses vues providentielles firent servir

(1) Gen. X; 31, 32.
(2) Gen. XI; 8, 9.
(3) Gen. IX; 7.

ce châtiment à l'accomplissement du dessein de sa miséricorde.

Ce fut en cette manière que le Seigneur les dispersa de ce lieu dans toutes les parties du monde, et qu'ils cessèrent de bâtir cette ville.

C'est aussi pour la même raison que cette ville fut appelée Babel, parce que là fut confondu le langage de toute la terre. Et le Seigneur les dispersa ensuite dans toutes les régions.

Cette tradition de l'origine des peuples et de l'unité de race, s'est conservée non seulement dans le peuple juif, mais encore dans tous les autres peuples, de manière que la première preuve de cette unité de la race humaine est une preuve historique.

D'abord cette tradition s'est conservée dans le peuple d'Israël; la généalogie des patriarches, si précise, si vraie, ne laisse aucun doute.

D'Abraham à Noé, trois patriarches suffisent pour faire la tradition. Tharé, père d'Abraham, avait vécu avec Arphaxad, et Arphaxad avait vécu avec Sem, fils de Noé.

Depuis Abraham la tradition s'est transmise par Isaac, Jacob et tous ses descendans, de génération en génération, et par les écrits des auteurs de tous les siècles, les psalmistes, les prophètes, les hagiographes, et cette tradition était

si vivante à la venue du Sauveur, que saint Etienne la rappelle à sa nation, et saint Paul en instruit l'Aréopage : « Il a fait naître d'un seul « toute la race des hommes, et il leur a donné « pour demeure toute l'étendue de la terre, « ayant marqué l'ordre des saisons, et les bor- « nes de l'habitation de chaque peuple (1). »

Saint Luc rapporte textuellement la généalogie de Notre Seigneur Jésus-Christ qui remonte par des noms propres et historiques jusqu'au premier homme. C'est un monument qu'on ne saurait trop admirer : « Jésus avait environ trente ans lorsqu'il commença à exercer son ministère, étant comme l'on croyait fils de Joseph, qui fut fils d'Héli, qui fut fils de Mathat,

« Qui fut fils de Lévi, qui fut fils de Melchi, qui fut fils de Janna, qui fut fils de Joseph,

« Qui fut fils de Mathathias, qui fut fils d'Amos, qui fut fils de Nahum, qui fut fils d'Hesli, qui fut fils de Naggé,

« Qui fut fils de Mahath, qui fut fils de Mathathias, qui fut fils de Semeï, qui fut fils de Joseph, qui fut fils de Juda,

« Qui fut fils de Joanna, qui fut fils de Nesa,

(1) Act. XVII ; 2, 6.

qui fut fils de Zorobabel, qui fut fils de Salathiel, qui fut fils de Neri,

« Qui fut fils de Melchi, qui fut fils d'Addi, qui fut fils de Cosan, qui fut fils d'Elmadan, qui fut fils de Her,

« Qui fut fils de Jésus, qui fut fils d'Eliézer, qui fut fils de Jorim, qui fut fils de Mathath, qui fut fils de Lévi,

« Qui fut fils de Siméon, qui fut fils de Juda, qui fut fils de Joseph, qui fut fils de Jona, qui fut fils d'Eliakim,

« Qui fut fils de Mélea, qui fut fils de Menna, qui fut fils de Mathatha, qui fut fils de Nathan, qui fut fils de David,

« Qui fut fils de Jessé, qui fut fils d'Obed, qui fut fils de Booz, qui fut fils de Salmon, qui fut fils de Naasson,

« Qui fut fils d'Aminadab, qui fut fils d'Aram, qui fut fils d'Esron, qui fut fils de Pharès, qui fut fils de Juda,

« Qui fut fils de Jacob, qui fut fils d'Isaac, qui fut fils d'Abraham, qui fut fils de Tharé, qui fut fils de Nachor,

« Qui fut fils de Sarug, qui fut fils de Ragau, qui fut fils de Phaleg, qui fut fils d'Heber, qui fut fils de Salé,

« Qui fut fils de Caïnan, qui fut fils d'Ar-

phaxad, qui fut fils de Sem, qui fut fils de Noé, qui fut fils de Lamech,

« Qui fut fils de Mathusalé, qui fut fils d'Enoch, qui fut fils de Jared, qui fut fils de Malaléel, qui fut fils de Caïnan,

« Qui fut fils d'Enos, qui fut fils de Seth, qui fut fils d'Adam, qui fut créé de Dieu (1). »

Des considérations morales et physiologiques viennent à l'appui de la preuve historique.

La preuve morale est fondée sur le langage, les idées et l'éducation.

Tous les peuples ont une langue, et quoique les combinaisons des sons soient différentes, cependant ce sont les mêmes sons et à peu près en nombre égal. La diversité des mots et leur arrangement est aussi approximativement le même et ces peuples divers apprennent facilement la langue les uns des autres. S'il n'y avait pas unité d'espèce on n'aurait pas un même signe de la pensée et un ordre semblable.

Le langage cependant n'est que l'expression des idées, et c'est encore un caractère d'identité de race, car tous les peuples ont les mêmes idées ou parviennent facilement à les acquérir. Mais une idée capitale qui leur est commune et qui les distingue des animaux, c'est l'idée de la divinité.

(1) Luc. III; 23-38.

Or, des idées communes ne peuvent convenir qu'à l'unité d'espèce.

L'éducation enfin lève tout doute, puisque par elle disparaissent les différences morales et organiques qui ont fait présumer la multiplicité des races. L'expérience le prouve, les peuplades qu'on avait cru le plus éloignées des nations civilisées ont acquis cependant par l'éducation les qualités morales et physiques qui caractérisent la perfection humaine. La doctrine chrétienne si élevée et si parfaite prêchée à tous les peuples, annoncée dans toutes les langues, reçue partout, produisant les mêmes effets, est une preuve incontestable de la communauté de nature et de l'unité de race.

Les considérations physiologiques loin d'être opposées à ce sentiment, le confirment.

On admet en principe que l'union féconde des sexes est une preuve de l'unité d'espèce; or ce résultat a été remarqué dans les alliances que tous les peuples ont faites entre eux. On a reconnu d'ailleurs que les divers systèmes qui composent le corps humain étaient les mêmes dans tous; il est vrai qu'on trouve des modifications organiques, et c'est ce qui a fait croire à quelques naturalistes qu'il existait plusieurs races humaines. Mais cette raison n'a jamais paru suffisante aux esprits les plus distingués; et en ce

moment l'opinion de la pluralité des espèces, paraît rejetée par les naturalistes et les voyageurs qui ont le mieux examiné la nature humaine.

Nnos ne voulons pas passer sous silence les deux principales raisons qui ont porté les naturalistes à multiplier les races humaines, parce que la loi du développement périodique que nous donnerons plus bas nous paraît résoudre la difficulté.

La diversité de la couleur et la différence dans la forme du crâne sont les deux caractères physiques qui ont principalement déterminé l'opinion de la multiplicité des races.

Quant à la couleur les savans conviennent actuellement qu'elle n'entraîne pas la diversité de race, puisque, dans le règne animal, dans la même espèce on voit des variétés de couleurs aussi opposées que celles qui se trouvent dans l'espèce humaine. Ils ont reconnu en outre que cette coloration est un pur accident qui provient des circonstances variables du sol, du climat, de la nourriture et même des mœurs ou des habitudes, et que la couleur changeait lorsque l'individu ne se trouvait plus dans les mêmes circonstances (1).

(1) On attribue la coloration de la peau à un mucus ou *pigmentum*, matière colorante qui occupe surtout la couche moyenne du corps muqueux situé entre le derme et l'épi-

La différence qu'on a remarquée dans la forme du crâne des divers peuples répandus sur la terre n'est pas non plus une raison d'admettre plusieurs espèces humaines.

Lors même que des différences existeraient perpétuellement dans chaque peuple, ce ne se-

derme. Ce pigment est sécrété par le sang, produit par exhalation et renouvelé par résorption. Il consiste en globules colorés, disséminés dans le corps muqueux; ce sont les vaisseaux du corps muqueux du derme qui exhalent la matière colorante de la peau. Cette matière est formée principalement de carbone, d'après Blumenbach et Davy.

Elle est produite par une action organique, et elle dépend du degré de développement de la peau, des variations des âges et de l'état de santé et de maladie.

Lorsque la réaction de cette couleur n'a pas lieu, elle constitue les albinos dans l'espèce noire, et la leucozéomie dans l'espèce blanche.

Ce mucus est en rapport avec la chaleur solaire, car c'est dans les régions équatoriales et tropicales que sa couleur est plus foncée.

Ev. Home a fait quelques expériences qui semblaient prouver qu'il sert à défendre la peau contre l'effet rubéfiant du soleil. Il dirigea comparativement sur son bras nu et sur celui d'un nègre les rayons du soleil, et tandis qu'il ressentit de la douleur et que sur sa peau il se forma des phlyctènes, le nègre n'éprouva aucun de ces effets. Répétant l'expérience en ayant soin de couvrir son bras d'un drap noir, il ne reçut aucune atteinte, tandis qu'elles furent les mêmes en se couvrant d'un drap blanc.

rait pas encore un motif pour conclure la diversité des espèces, puisque les autres qualités communes suffisent pour en montrer l'identité. Mais cette permanence n'existe pas. Nous montrerons aux articles II et VI que la différence organique de la tête provient de causes spéciales, et que par conséquent ces variétés ne sont pas inhérentes à la nature humaine.

Cette cause il est vrai était inconnue : nous espérons la montrer dans tout son jour, et alors on sera convaincu que la différence dans le crâne et la face n'est pas une raison suffisante pour en conclure la multiplicité des espèces.

Cependant il sera utile de rapporter ici les divers systèmes qu'on a faits pour la classification de l'espèce humaine.

Linné n'avait reconnu que quatre races d'hommes, qu'il regardait comme particulières à chacune des parties du monde et qu'il désignait sous les noms de races

Américaine ou brune,
Européenne ou blanche,
Asiatique ou jaune,
Africaine ou noire.

Il en ajoutait encore une cinquième sous le nom de monstrueuse et qui résultait de toutes les défectuosités des autres.

Cette division entièrement arbitraire n'a pas

reçu long-temps l'assentiment des naturalistes. Buffon n'admettait qu'une espèce humaine, ne reconnaissait que des variétés, et spécifiait comme telles :

La Lapone, la Tartare, la Chinoise, la Malaise, l'Ethiopienne, l'Hottentote, l'Européenne et l'Américaine.

Lacépède établit cinq grandes divisions du genre humain qu'il fonde non seulement sur des attributs physiques distincts, mais encore par des différences de leurs qualités morales et intellectuelles, et leur degré d'avancement dans les arts, les sciences et la littérature.

Il désigne ces races sous les dénominations suivantes :

Caucasique ou Arabe européenne.
Lapone ou Hyperboréenne.
Mongole.
Nègre ou Ethiopienne.
Américaine.

M. Duméril y a ajouté la race Malaise.

M. Cuvier les a réduites à trois races principales:
La blanche ou caucasique,
La jaune ou mongolique,
La nègre ou éthiopienne.

M. Virey admet deux espèces d'hommes qu'il établit d'après le degré d'ouverture de l'angle facial.

A la première, chez laquelle cet angle présente de 85° à 90°, il rapporte trois races, et trois autres à la deuxième espèce qui a l'angle facial de 75° à 82°. On saisira mieux cette classification en regardant ce tableau :

1re Espèce. Angle facial de 85° à 90°.	Blanche.	Arabe, Indienne, Celtique, Caucasique.
	Basanée.	Chinoise, Kalmouk, Mongole, Lapone, Ostiaque.
	Cuivreuse. . . .	Américaine, Caraïbe.
2e Espèce. Angle facial de 75° à 82°.	Brune foncée. .	Malaise ou Indienne.
	Noire	Cafres et Nègres.
	Noirâtre.	Hottentots, Papous.

M. Desmoulins jugeant d'après l'état des cheveux, la disposition des traits de la figure et des dents, la couleur de la peau, et le degré d'ouverture de l'angle facial, reconnaît onze espèces d'hommes qu'il dénomme d'après le lieu de la terre qu'ils habitent, savoir : les Celto-Scythes-Arabes, les Mongols, les Ethiopiens, les Euro-Africains, les Austro-Africains, les Malais ou Océaniques, les Lapons, les Nègres océaniens, les Australasiens, les Colombiens et les Américains.

M. Bory de Saint-Vincent tout-à-fait d'accord avec M. Desmoulins sur les fondemens d'une

pareille division, porte jusqu'à quinze le nombre des sortes d'hommes dont il fait autant d'espèces sous les dénominations de Japhétique, d'Arabique, d'Hindoue, de Scythique, de Sinique, d'Hyperboréenne, de Neptunienne, d'Australasienne, de Colombienne, d'Américaine, de Patagone, d'Ethiopienne, de Cafre, de Mélanienne et de Hottentote.

Voici actuellement une classification par branches ou rameaux d'après l'analogie des langues.

RACE CAUCASIQUE.

Position géographique.

Elle s'étend depuis le groupe de montagnes situé entre la mer Caspienne et la mer Noire et embrasse l'Asie mineure, la Syrie, l'Inde, le Nord de l'Afrique jusqu'à l'Atlas et l'Egypte et l'Europe. Les peuples du Caucase, les Géorgiens et les Circassiens en offrent comme le type.

Caractères anatomiques.

Tête ovale, l'angle facial rapproché de l'angle droit, nez long et pointu, cheveux longs, flexibles et plats, couleur du blond au noir foncé, peau blanche, corps bien proportionné.

Rameau Araméen ou de Syrie.

Assyrien, Chaldéen, Arabe, Phénicien, Juif, Abyssin, Egyptien.

Rameau Judéen, Germain et Pélagique.

On reconnaît la plus grande affinité entre leurs quatre langues principales.

Le sanscrit.	
Langue des Pélages.	Grec, Latin, Langue du midi de l'Europe.
Gothique ou tudesque.	Hollandais, Anglais, Danois, Suédois.
Esclavone	Russe, Polonais, Bohémien, Vende.

Rameau Scythe et Tartare.

Scythe, Parthe, Turc, Hongrois, Finlandais, Tartare.

RACE MONGOLIQUE.

Position géographique.

Elle commence à l'Orient du Rameau Tartare des Caucasiens et de là elle domine jusqu'à

l'Océan oriental. Son origine paraît être les monts Altaï. Ce peuple est pour la plupart Nomade: c'est la race la plus nombreuse et la plus étendue sur le Globe.

Caractères anatomiques.

L'angle facial est moins ouvert que la race Caucasique; le visage est plat, les pommettes saillantes, les yeux étroits et obliques, les lèvres grosses, les cheveux droits et noirs, la barbe grêle, la peau jaune.

Rameaux.

Les Kalmoucks et les Kalkas, nomades d'où sont sortis Attila, Gengis et Tamerlan.

Les Chinois.

Les Mantchous conquérans de la Chine, auxquels il faut rapporter les Japonais, les Coréens, et les diverses hordes au nord de la Sibérie.

Les Malais.

Papous, sauvages et barbares, cheveux crépus, teint et visage de nègre. Sont-ce des nègres d'Afrique anciennement égarés ?

Les Samoïèdes, les Lapons, les Esquimaux (race hyperboréenne), variété de la race Mongolique, ou rejeton dégénéré du rameau Scythe et Tartare de la race Caucasique.

Les Américains.

Position géographique.

Elle habite toute l'étendue de l'Amérique à l'exception de son extrémité la plus septentrionale.

Caractères anatomiques.

Les cheveux noirs, lisses, longs et rudes; la barbe et les poils sont rares, le nez est saillant, la bouche est très grande, les yeux sont allongés et un peu relevés en haut; la couleur de la peau est d'un rouge cuivré approchant de la couleur du tan.

RACE NÈGRE OU ÉTHIOPIQUE.

Position géographique.

Elle occupe la partie de l'Afrique qui s'étend du midi du mont Atlas au cap de Bonne-Espérance.

Caractères anatomiques.

Le crâne est comprimé, l'angle facial très aigu et réduit à 75°; la face et les organes du goût, de l'odorat, de la mastication sont très développés; le nez est écrasé, les lèvres sont très grosses, les mâchoires sont allongées et forment une saillie; l'arcade zygomatique est très bombée; les cheveux sont noirs, laineux, crépus ou frisés; la peau est très noire.

ARTICLE SECOND.

De l'origine des nations civilisées et des peuples sauvages.

C'est une fausse idée émise par plusieurs philosophes qui ont écrit sur l'histoire, que tous les peuples et en général les premiers hommes ont commencé par l'état sauvage.

Cette assertion est aussi contraire à la révélation qu'aux traditions des peuples; nous allons le prouver en montrant que l'homme a été d'abord parfait, que les premières nations ont joui de l'état de civilisation. Nous indiquerons ensuite comment la dégradation s'est introduite et a produit l'état sauvage.

§ Ier.

Des premières nations civilisées.

Nous ne nous arrêterons pas à prouver que le premier homme a été créé dans un état de perfection. Nous l'avons fait en traitant de *l'homme connu par la révélation* (1); nous prendrons l'humanité au moment de la dispersion des peuples après la confusion des langues à la tour de Babel, et voici comment nous raisonnons.

Les générations de Noé après le déluge étaient héritières de l'ancienne civilisation. Les caractères de cette civilisation nous sont donnés par les lumières que possédait Noé et par les arts dont on voit qu'il a fait usage; il avait à la fois la science des choses divines, morales et naturelles, puisqu'il adorait le vrai Dieu, que l'Ecriture le qualifie de juste, et que la réunion de tous les animaux dans un bâtiment qu'il avait construit annonce la science de la nature et des arts. Ses enfans et leurs premières générations ont reçu cet héritage moral et scientifique, puisqu'ils ont fait des œuvres semblables à celles de leur père.

(1) Tom. I.

Si l'on suit ces peuples dans leur dispersion, sur les traces de l'histoire, on verra que la plus grande partie de ces premières familles se fixèrent sur le sol et s'y établirent en corps de nation. On peut mettre de ce nombre à l'orient : les Assyriens, les Hindous et les Chinois; à l'occident, les Syriens, les Chananéens; au midi, les Égyptiens.

Ces peuples ont été connus dans toute l'antiquité, aucun monument ne nous apprend qu'ils aient été dans un état sauvage, au contraire, on voit fleurir chez eux tout ce qui caractérise un peuple civilisé.

D'abord ils ont une langue formée, des caractères pour l'écrire; ce qui est un des signes les plus évidens de la civilisation. Ils ont toujours eu une religion avec une doctrine et un culte public. Malgré leur corruption, ils avaient des principes de morale, et des lois réglaient les rapports des citoyens. L'existence des villes avec leurs édifices, la culture des terres, les habits somptueux et les ornemens de toute espèce de métal, annoncent qu'ils possédaient la science de la nature et qu'ils connaissaient les arts. Il est inutile que nous rapportions ici des témoignages qui sont connus de tous ceux qui étudient l'histoire. Nous nous bornerons seulement à remarquer qu'il est probable que les peuples hindous

et chinois ont été formés par les premières familles des enfans de Noé et peut-être par Noé lui-même; que les descendans de Mesraïm ont peuplé l'Egypte; Chanaan la Syrie. Les livres sacrés qu'on trouve chez ces peuples, le sacerdoce qui y est institué, la division par castes et enfin leur organisation sociale qui remonte à l'origine même de ces nations, prouvent évidemment qu'elles n'ont jamais été dans l'état sauvage et qu'elles ont joui au contraire, dès le commencement, des avantages de la civilisation.

Ce sentiment est partagé par les plus graves historiens (1); Rollin s'exprime d'une manière positive dans le passage suivant (2) :

« Plus on s'approche des lieux où les enfans « de Noé ont vécu, plus on y trouve les sciences « et les arts dans leur perfection, au lieu qu'ils « paraissent oubliés ou négligés à proportion « que les peuples en ont été dans un plus grand « éloignement; de sorte que, quand on a voulu « les rétablir, il a fallu remonter à l'origine d'où « ils étaient partis. »

Au degré de leur perfection scientifique et morale devait correspondre un état physique le plus rapproché de la vraie constitution humaine.

(1) L'abbé Dubois, *Mœurs, etc., des peuples de l'Inde.*

(2) Rollin, *Hist. Anc.*, tom. I; préf., p. 3.

C'est pourquoi la beauté physique a toujours été chez eux un caractère qui les distinguait des peuples devenus barbares dont nous allons considérer l'origine.

§ II.

Origine des peuples sauvages.

La barbarie des peuples sauvages est un état de dégradation de la nature originelle de l'homme, dont on peut reconnaître la cause en examinant de quelle manière les premières familles des enfans de Noé se sont propagées par toute la terre.

Nous avons vu qu'un grand nombre de ces familles s'étaient fixées sur le sol, s'y étaient accrues et avaient formé des nations puissantes et civilisées dès les premiers temps de la dispersion.

Mais à mesure que ces familles se multiplièrent, le lieu qu'elles habitaient d'abord devenait trop resserré; elles durent donc s'éloigner, soit pour trouver des moyens d'existence, soit pour obéir peut-être à la curiosité, soit enfin pour accomplir le dessein de Dieu qui voulait peupler toute la terre.

Examinons actuellement ce qui a dû arriver.

D'abord il y avait généralement dans les fa-

milles une disposition à rechercher la jouissance des créatures et des plaisirs sensuels. Il ne faut pas oublier cette pente de la concupiscence que le texte sacré exprime en ces termes : « L'esprit « de l'homme et toutes les pensées de son cœur « sont portées au mal dès sa jeunesse... (1) »

Cette pente dominante vers les créatures éloignait les hommes de plus en plus de l'union divine, des exercices et des occupations de l'esprit, et fortifiait de plus en plus la vie animale.

Les familles déjà corrompues ont dû transmettre leur nature altérée à leur postérité. Cette altération ne pouvait que s'accroître dans leurs descendans, et voici les causes principales qui ont dû y concourir. A mesure que les familles se multipliaient, la nourriture devenait plus rare; on était obligé de changer de contrée et d'être pour ainsi dire toujours en voyage.

Cet état errant et par suite le défaut d'éducation, ont dû introduire l'ignorance. On sait que la science ne peut se maintenir que par l'enseignement, l'usage, et dans une vie sédentaire pourvue des choses nécessaires aux besoins de la vie. L'état errant devait priver de toute éducation et par conséquent la science devait diminuer de génération en génération.

(1) Gen. VIII; 21.

La difficulté de trouver de la nourriture, sa qualité, qui ne pouvait être qu'imparfaite, puisqu'elle provenait d'une nature sauvage, devait contribuer à affaiblir les divers systèmes du corps et à altérer sa constitution. Ainsi ces familles en se multipliant et se trouvant toujours dans les mêmes circonstances ont dû former dans la suite des siècles des peuplades d'autant plus ignorantes et d'autant plus altérées au physique, que les circonstances auront été plus puissantes pour produire leur dégradation, et seront parvenues aux divers états de peuples sauvages tels qu'ils ont été reconnus ou décrits par ceux qui en ont eu connaissance.

Excepté les premières nations qui se sont fixées sur le sol et constituées en société, immédiatement ou peu après la dispersion, toutes les familles qui se sont multipliées, mais éloignées de ce centre, ont eu des postérités qui dans leur succession se sont trouvées à l'état de peuple sauvage. Celles de ces peuplades qui sont sorties les premières de cet état de dégradation, ont fourni dans la suite et par un progrès dont nous donnerons la loi, les nouvelles nations civilisées. Tels sont pour l'antiquité, les Grecs et les Romains, et parmi les nations modernes, les Français, les Allemands, etc.

ARTICLE TROISIÈME.

Des caractères de la dégradation des peuples sauvages.

Il est très nécessaire de connaître les caractères de la dégradation des peuples sauvages, afin d'apprécier la profondeur de la corruption humaine, et de mieux saisir les moyens les plus efficaces pour la guérir.

La dégradation des sauvages existe au moral aussi bien qu'au physique. Cependant elle est à divers degrés dans chaque peuplade selon qu'ils ont conservé plus ou moins de vrais principes.

La dégradation morale provient :

1° De la séparation de l'âme avec Dieu ; cette séparation prive de la lumière de la vérité, de la règle de ses actions, des habitudes vertueuses et de la force morale pour maîtriser les sens ; en même temps elle ouvre la porte à l'erreur, à toutes les superstitions, aux faux cultes et à leur diversité.

2° L'homme ne trouvant plus en Dieu son seigneur, sa lumière et sa règle, se livre à lui-même, ne reconnaît plus d'autre supérieur, rapporte tout à lui, à sa vaine gloire, à sa cu-

pidité, à son plaisir, il établit en lui le règne de l'amour-propre auquel il sacrifie toutes choses.

C'est en même temps la source de tous les vices et le principe de tous les crimes. Bossuet le dit en termes énergiques : « Quiconque n'aime pas « Dieu, n'aime que soi-même ; mais quiconque « n'aime que soi-même, uniquement occupé de « sa propre volonté et de son plaisir, n'est plus « soumis à la volonté de Dieu; et demeurant in- « capable d'être touché des intérêts d'autrui, il « est non seulement rebelle à Dieu, mais encore « insociable, intraitable, injuste, déraisonnable « envers les autres, et veut que tout serve non « seulement à ses intérêts, mais encore à ses ca- « prices (1). »

« Il n'a plus trouvé dans lui-même que ce « qu'il peut avoir sans Dieu ; c'est-à-dire, « l'erreur et le mensonge, l'illusion, le péché, « le désordre de ses passions, sa propre révolte « contre la raison, la tromperie de son espérance, « les horreurs de son désespoir affreux, des co- « lères, des jalousies, des aigreurs envenimées « contre ceux qui les troublent dans le bien par- « ticulier, qu'il a préféré au bien général, que « personne ne nous peut ôter que nous-mêmes « et qui seul suffit à tout (2). »

(1) *Traité de la Concupisc.*, ch. XI. — (2) *Ibid.*

Tous les historians anciens et modernes qui ont écrit sur les mœurs et l'état des peuples sauvages sont uniformes dans le récit qu'ils font de la dégradation de leur être intellectuel, moral et physique, et de l'état de la nature et du sol sur lequel ils vivent.

Thucydide nous fait connaître l'état sauvage des Grecs et des peuplades environnantes, et nous voyons qu'il était le même que celui des peuples sauvages de notre temps.

César nous a décrit les mœurs des Germains et des Gaulois.

Tacite a dépeint l'état barbare des peuples Germains.

Ces graves historiens en décrivant les mœurs de peuples si divers et en écrivant dans des temps si différens, coïncident dans les mêmes idées et désignent par les mêmes caractères les mœurs des barbares.

Les historiens modernes qui ont écrit sur les peuples sauvages nouvellement découverts, nous rapportent de ces nouveaux peuples absolument les mêmes choses que les historiens précédens nous ont racontées des premiers. Ainsi, Robertson, dans sa description des sauvages d'Amérique, le P. de Charlevoix dans ses histoires du Paraguay et des îles de l'Amérique, les derniers voyageurs qui ont visité la Nouvelle-Hollande,

l'Australasie et la Polynésie, s'expriment presque dans les mêmes termes que les auteurs grecs et latins.

En recueillant ces récits divers, on peut se faire une idée complète sur les caractères distinctifs de la dégradation humaine. Nous allons en rapporter quelques passages pour montrer la dégradation intellectuelle, morale, physique des sauvages et l'état de la nature quand l'homme ne sait pas la gouverner.

Dégradation intellectuelle.

Un premier caractère général de la dégradation intellectuelle des sauvages est qu'ils manquent de la vie de l'esprit, c'est-à-dire, de cette vie qui a la vérité pour principe et pour règle des jugemens et des actions ; ou en termes encore plus précis, ils sont privés de l'union divine, seul principe de la vraie vie intellectuelle et morale de l'homme.

Ces sauvages sont réduits à la vie animale, c'est-à-dire, à cette vie qui se borne aux sensations, à la perception du monde extérieur et à la satisfaction des premiers besoins de la vie physique. Ils sont incapables de faire les opérations de l'esprit les plus dignes de la nature humaine, tels que réfléchir, méditer, prévoir, contem-



pler; ils sont aussi inhabiles pour raisonner, abstraire et généraliser : toutes ces opérations leur sont inconnues.

Le P. de Charlevoix, dans son histoire du Paraguay, nous donne l'idée de l'apogée de cette dégradation ; il s'est exprimé en un mot, en disant qu'on s'est demandé si c'étaient des hommes ou des bêtes. Aussi les premiers missionnaires écrivaient-ils que lorsqu'ils étaient au milieu de ces sauvages, il fallait commencer par en faire des hommes avant d'en faire des chrétiens. Et voici les propres paroles du P. de Charlevoix : « Nous avons déjà vu « plus d'une fois que ces Indiens ont naturelle- « ment l'esprit fort bouché, et ne comprennent « rien à ce qui ne tombe pas sous les sens : cela « parut à leurs premiers missionnaires aller jus- « qu'à la stupidité, ce qui les fit douter pendant « quelque temps si, au baptême près, on pouvait « les admettre indifféremment à la participation « des sacremens. Ils ne voulurent pas même se « décider dans un point de cette conséquence sur « leurs propres lumières ; ils consultèrent les « évêques du Pérou, assemblés dans un concile « à Lima, et la réponse qu'ils en reçurent fut « qu'on ne devait les y admettre qu'avec bien des « précautions (1). »

(1) Hist. du Parag. ; liv. V.

De cet abrutissement de l'esprit résulte l'absence de tout corps de science. Ils manquent à la fois d'idées vraies, claires, précises, de la divinité, de la nature humaine, de la constitution sociale, des objets naturels.

Il n'entre pas dans notre plan de rapporter toutes leurs erreurs sur ces matières, nous citerons seulement quelques traits, afin qu'on juge de leur ignorance et de leurs superstitions.

Un missionnaire récemment venu d'Amérique nous apprend que « les sauvages Micmacks re-« connaissent deux esprits, un bon et un mauvais. « Ils offrent la première bouffée de fumée, quand « ils ont allumé leur pipe, au maître de la vie. « Il y en a qui font des jeûnes excessifs quand « ils croient que le maître de la vie est fâché « contre eux; d'autres font des jeûnes de cinq « ou six jours pour savoir du *Manitou* (l'esprit « malin) s'ils doivent aller tuer leurs enne-« mis (1). »

Tacite nous raconte des Germains que, « parmi « les dieux, le principal objet de leur culte est « Mercure, auquel ils croient devoir à certains « jours immoler des victimes humaines. Ils apai-« sent Hercule et Mars par des offrandes moins « barbares (2). »

(1) Relation des Missions; p. 110.

(2) Tacite, *De Morib. Germ.* IX.

Dans l'ignorance du vrai Dieu, ils sont livrés à toute sorte de superstitions; toutes les créatures sont pour eux un objet de culte; ignorant la véritable cause, ils craignent tous les êtres de la nature, et cherchent à les apaiser par des sacrifices jusqu'à l'effusion du sang humain. Tous ces êtres leur servent également de présage.

Voici l'idée que nous donne le P. de Charlevoix sur les superstitions des sauvages du Paraguay : « On les voyait sans cesse chercher dans les « cris des animaux et dans les chants des perro- « quets, des présages de ce qui devait leur « arriver. Ils prétendaient même voir dans leurs « armes des signes de l'avenir. »

Tacite nous apprend que les superstitions des Germains étaient du même genre : « Il n'est pas « de pays où les auspices et la divination soient « plus en crédit. Leur manière de consulter le « sort est très simple : ils coupent une baguette « à un arbre fruitier, et la divisent en plusieurs « morceaux qu'ils marquent de différens signes, « et qu'ensuite ils jettent pêle-mêle sur une « étoffe blanche. Le prêtre de la cité, si c'est « l'état qui consulte, le père de famille lui- « même, si ce sont des particuliers, invoque les « dieux et, regardant le ciel, il lève trois fois « chaque morceau et fait son pronostic d'après « le signe dont il est empreint; si le sort veut

« qu'on s'abstienne ; on ne consulte plus de tout « le jour sur la même affaire ; s'il permet d'agir, « on exige encore que les auspices confirment « sa réponse : car on sait aussi chez ces peuples « interroger le chant et le vol des oiseaux. Un « usage qui leur est particulier, c'est de deman- « der même aux chevaux des présages et des « révélations. L'état nourrit dans les bocages et « les forêts dont j'ai parlé, des chevaux blancs « que n'avilit jamais aucun travail profane. On « les attelle au char sacré, et le prêtre, avec le « roi ou le chef de la cité, les accompagne en « observant leurs hennissemens et le bruit de « leurs naseaux. Il n'est pas d'augure plus dé- « cisif non seulement pour le peuple, mais « pour les grands, mais pour les prêtres, qui « croient que ces animaux sont les confidens « des dieux, dont eux ne sont que les ministres. « Ils emploient encore une espèce de divination : « quand ils veulent connaître quel sera le succès « d'une grande guerre, ils se procurent, de « quelque manière que ce soit, un prisonnier « de la nation ennemie, et le mettant aux prises « avec un guerrier choisi parmi eux, ils les font « battre chacun avec les armes de son pays. « La victoire de l'un ou l'autre est regardée « comme pronostic (1). »

(1) Tacite, *De Morib. Germ.* X.

Enfin, on peut voir quelles imaginations ils se forment de la nature de l'âme et des phénomènes physiques par le passage suivant :

« On n'a trouvé parmi les Chiquites aucune « trace bien marquée de religion; mais ils « craignaient les démons qui, disaient-ils, se « faisaient voir à eux sous des formes horribles. « Ils croyaient les âmes immortelles, et ils enterraient avec les morts de quoi nourrir leurs « âmes, et des armes pour la chasse, afin qu'elles « pussent se fournir de quoi vivre quand ces « provisions seraient consumées. Ils appelaient « la lune leur mère, et quand elle s'éclipsait, « ils s'imaginaient que c'étaient des cochons « qui la mordaient et la mettaient tout en « sang, parce que, pour l'ordinaire, sa couleur « est un peu rouge en cet état. Pour la délivrer « de la gueule de ces animaux, ils ne cessaient « de tirer des flèches en l'air jusqu'à ce qu'elle « fût revenue dans son état naturel. Le tonnerre « et les éclairs, selon eux, étaient formés par « les âmes des morts qui étaient allées se loger « parmi les étoiles avec lesquelles elles se querellaient (1). »

Dégradation morale.

Le moral de l'homme a pour objet la règle

(1) Hist. du Parag.; l. XIV.

des actions. Cette règle devrait être la loi éternelle de Dieu, véritable expression des rapports qui existent entre les êtres pour leur conservation et l'utilité de l'homme.

La dégradation morale est donc, d'une part, la perte de cette règle, la violation de cette loi; et de l'autre les habitudes vicieuses engendrées par l'amour-propre.

On peut dire en général que si les sauvages n'ont pas perdu entièrement la connaissance de cette loi, ils la violent habituellement parce qu'ils y substituent les vues de l'amour-propre ou les jouissances sensuelles.

Ce sont ces règles et ces lois, bien ou mal observées, qui forment les mœurs d'un peuple. De même que l'habitude de les pratiquer caractérise les vertus, l'habitude de les violer forme les vices.

Rien de plus uniforme que les mœurs vicieuses des peuples errans. Un auteur avance : « qu'on « pourrait caractériser ces mœurs en disant que « c'est le règne de tous les vices qui s'y mon- « trent dans toute leur laideur et dans toute « leur difformité (1). »

Les auteurs de l'Histoire littéraire de la France en parlant des Francs à leur origine, nous disent :

(1) Goujet, *De l'Orig. des Lois*; t. I.

« La porte était ouverte à toute sorte de vices :
« la haine, la jalousie, l'orgueil, l'avarice, l'am-
« bition, la cruauté (1). »

Quelques voyageurs cependant ont exalté les bonnes qualités et surtout la douceur de certaines peuplades, mais ces éloges ne provenaient pas d'un examen approfondi ; ils procédaient plutôt d'une opinion qu'on voulait soutenir ; et si quelquefois on a remarqué au premier abord quelques indices de douceur, on a été bientôt détrompé par les actions de cruauté qu'on leur a vu commettre. On a pris pour vertu ce qui n'était que l'effet de leur timidité ou de la faiblesse de leur organisation.

Les missionnaires qui ont vécu au milieu des sauvages nous ont appris que l'amour-propre et l'attrait du plaisir sont le principe ordinaire de leurs actions.

Ils ne paraissent sensibles qu'au plaisir et à la douleur, et par conséquent c'est le sentiment qui les conduit.

Leur état vicieux proviendra donc à la fois et de l'ignorance des vrais rapports et des déterminations de l'amour-propre. Chacun agit au gré de ses désirs, selon l'impression du moment, et par des motifs ou des mouvemens d'humeur.

(1) Hist. litt. de la France, t. III, p. 8, 9.

Mais pour spécifier davantage, nous allons rapporter les vices principaux auxquels ils sont sujets : la vengeance et le meurtre, l'ivrognerie et l'incontinence, l'envie et le vol, le jeu et l'indolence, l'imprévoyance et la crainte.

« Les Indiens sont tellement vindicatifs, que « la moindre injure reçue, le plus léger mé« contentement suffisent pour faire naître la « guerre entre deux peuplades. Il n'est pas rare « qu'ils prennent les armes pour disputer à quel« que peuple voisin un morceau de fer, plus « estimé chez eux que l'or et l'argent ne le sont « parmi nous. Ils les prennent aussi quelquefois « par pur caprice, et pour s'acquérir la réputa« tion de bravoure (1).

« Boire des journées et des nuits entières n'est « une honte pour personne. L'ivresse produit « des querelles fréquentes, qui se bornent ra« rement aux injures; presque toujours elles fi« nissent par des blessures et des meurtres.....

« Leur boisson est une liqueur faite d'orge ou « de froment, à laquelle la fermentation donne « quelque ressemblance avec le vin. Les plus « voisins du fleuve ont aussi du vin que leur « procure le commerce. Leurs alimens sont sim« ples : des fruits sauvages, de la venaison fraî-

(1) Relat. des Miss. du Parag., chap. III.

« che, du lait caillé. Ils apaisent leur faim sans « nul apprêt, sans raffinemens délicats. Quant à « la soif, ils sont moins tempérans; si vous en- « couragez l'ivresse en leur fournissant tout ce « qu'ils voudront boire, leurs vices les vainçront « aussi facilement que vos armes (1).

« Leurs festins, surtout quand ils voulaient « régaler des étrangers, duraient deux ou trois « jours : ils commençaient par conjurer les dé- « mons de n'en point troubler la joie, et ils ac- « compagnaient cette prière de grands cris, en « frappant la terre à grands coups de macanas. « Presque tout le repas consistait à boire la chica « qui les enivrait d'abord, et la fête n'était plus « alors qu'une bacchanale; presque personne « n'en sortait sans être blessé; et il restait ordi- « nairement quelqu'un sur la place. Les con- « viés ne laissaient pas de remercier celui qui les « avait invités et on ne conservait aucun res- « sentiment de ce qui était arrivé pendant l'i- « vresse (2). »

Le vol est une passion dominante de ces peuples barbares. Lorsque les voyageurs européens abordent dans quelque île sauvage, aussitôt les naturels qui les entourent convoitent les objets

(1) Tacite, *De Morib. Germ.* XXII; XXIII.
(2) Hist. de S. Domingue; liv. XIV.

qui leur appartiennent et cherchent à les leur dérober. Lapeyrouse abordant dans une île, avec ses marins, les naturels cherchèrent à s'emparer de leurs chapeaux, de leurs mouchoirs, etc. C'est à l'occasion d'un vol que le fameux voyageur Cook dut la perte de la vie. Il avait débarqué à Haway pour y réparer son vaisseau. On établit sur la grève des ateliers de charpenterie. Alors la manie du vol si naturelle aux sauvages se réveilla chez les insulaires; tout objet en fer devint pour eux une tentation irrésistible ; ils allèrent jusqu'à dérober la chaloupe de la *Découverte* amarrée sur la bouée. A cette nouvelle, le capitaine Cook cédant à son caractère hardi et décidé, résolut d'enlever le roi lui-même et ses principaux Ariis, de les garder à bord comme ôtages jusqu'à ce qu'on lui eût restitué sa chaloupe. Mais cette expédition irrita tellement les habitans qu'ils se jetèrent sur les soldats mêmes et qu'un sauvage déchargea sur le capitaine un coup de pahoa qui lui entra dans le dos pendant qu'un fer de lance lui traversait le ventre. Thucydide affirme dans un grand nombre de passages de son histoire que ce vice était général dans tous les peuples barbares et qu'il était le partage des Grecs dans leur origine.

Le jeu est encore une passion dominante :
« Ils connaissent les jeux de hasard, et, chose

« étonnante, ils s'en font, même à jeun, la « plus sérieuse occupation ; ils sont si follement « acharnés au gain ou à la perte, que quand ils « n'ont plus rien ils jouent encore, dans un der- « nier coup de dés, leur personne et leur li- « berté. Le vaincu va lui-même se livrer à la « servitude. Fût-il le plus jeune, fût-il le plus « robuste, il se laisse enchaîner et vendre. Tel « est, dans un engagement contre nature, leur « fanatique résignation : eux l'appellent loyauté. « On se défait par le commerce des esclaves de « cette espèce, pour se délivrer en même temps « de la honte d'une telle victoire (1). »

Leur indolence est extrême :

« Le temps qu'ils ne donnent pas à la guerre, « ils en passent un peu à chasser, beaucoup à « manger et à dormir, sans s'occuper de rien. « On voit les plus braves et les plus belliqueux, « abandonnant à des femmes, à des vieillards, « aux plus faibles de la famille, le soin de la « maison, des pénates et des champs, languir « eux-mêmes oisifs et désœuvrés. Etrange con- « tradiction de caractère, que les mêmes hommes « puissent à ce point aimer l'inaction et haïr le « repos (2). »

(1) Tacite, *De Morib. Germ.* XXIV.
(2) *Ibid.* XV.

« En général, les peuples indiens ont naturellement l'esprit borné ; ils sont indolens et d'une imprévoyance qui passe tout ce qu'on peut dire; ils ont une grande voracité et une horreur extrême du travail (1).

« Ils ne travaillaient point, ne s'inquiétaient de rien, et passaient leur vie dans la plus grande indolence qu'il soit possible d'imaginer. Après s'être divertis à danser une partie du jour, s'ils ne savaient plus que faire, ils s'endormaient (2). »

La crainte et la timidité est encore leur partage :

« S'ils (les sauvages d'Amérique) se croyaient menacés d'une irruption de leurs ennemis ou de quelque autre désastre, on les voyait pâlir, puis s'enfuir dans les bois, le mari d'un côté et la femme de l'autre, sans se mettre en peine de ce que deviendraient les enfans, s'ils ne pouvaient pas les suivre; ils ne songeaient pas même à emporter de quoi subsister, d'où il arrivait qu'une simple terreur panique en faisait périr un grand nombre de faim et de misère. »

Leur dégradation intellectuelle se manifeste

(1) Hist. du Parag ; liv. XII.

(2) Hist de S. Domingue ; liv. I.

jusque dans leurs vêtemens et leurs habitations. Ils ne savent ni s'habiller ni bâtir :

« Ils ont tous pour vêtement, un sayon qu'ils « attachent avec une agrafe, ou à défaut d'agrafe, « avec une épine. A cela près ils sont nus, et « passent les journées entières auprès de leur « foyer. Les plus riches se distinguent par un « habillement, non pas flottant comme chez les « Sarmates et les Parthes, mais serré et qui « marque toutes les formes. Ils portent aussi des « peaux de bêtes, plus grossières vers le Rhin, « plus recherchées dans l'intérieur, où le com-« merce ne fournit point d'autre parure. Là, on « choisit les animaux, et pour embellir leur dé-« pouille, on la parsème de taches et on la bi-« garre avec la peau des monstres que nourris-« sent les plages inconnues du plus lointain « océan. L'habillement des femmes ne diffère « pas de celui des hommes, excepté qu'elles se « couvrent le plus ordinairement de tissus de « lin, relevés par un mélange de pourpre, et « que la partie supérieure de leur vêtement ne « s'étend point pour former des manches ; elles « ont les bras nus jusqu'à l'épaule ; leur sein « même est en partie découvert (1).

« Les soldats sont nus ou couverts d'un

(1) Tacite, *De Morib. Germ.* XVII.

« léger sayon; ils ne font pas leur gloire de la
« parure (1)

« Les hommes allaient tout nus et cachaient
« assez mal ce qui ne doit point être vu. Les
« femmes portaient une espèce de jupon qui,
« chez les plus aisées, descendait jusqu'aux
« pieds, et chez les autres jusqu'aux genoux
« seulement. Les filles ne portaient absolument
« rien (2). »

Habitations.

« On sait assez que les Germains ne bâtissent
« point de villes, ils ne souffrent pas même
« d'habitations réunies. Leurs demeures sont
« éparses, isolées, selon qu'une fontaine, un
« champ, un bocage, ont déterminé leur choix.
« Leurs villages ne sont pas comme les nôtres,
« formés d'édifices contigus; chacun laisse un
« espace vide autour de sa maison, soit pour
« prévenir le danger des incendies, soit par
« ignorance dans l'art de bâtir. Ils n'emploient
« ni pierres ni tuiles; ils se servent uniquement
« de bois brut, sans penser à la décoration ni à
« l'agrément. Toutefois ils enduisent certaines

(1) *Ibid.* V; 2.
(2) Hist. de S. Domingue, liv. I.

« parties d'une terre fine et luisante, dont les « veines nuancées imitent la peinture. Ils se « creusent aussi des souterrains qu'ils chargent « en dessus d'une épaisse couche de fumier. C'est « là qu'ils se retirent l'hiver et qu'ils déposent « leurs grains. Ils y sentent moins la rigueur du « froid, et si l'ennemi fait une incursion, il pille « les lieux découverts, tandis que cette proie « cachée sous la terre reste ignorée de lui; on le « déroute par les recherches mêmes qu'il fait « pour la trouver (1). On dit la même chose des « Américains :

« Leurs villages étaient ordinairement dans « les bois; leurs cabanes étaient de paille (2). »

Dégradation sociale.

C'est un fait digne de la plus grande attention que, parmi les sauvages, il n'existe presque point de lien social : chaque famille, on dirait même chaque individu, vit isolé. C'est pourquoi on voit un si grand nombre de peuples divers sur un petit espace.

« Les sauvages ne connaissent entre eux ni princes ni rois; s'il se trouve parmi eux quelque espèce de république, elles n'ont point de forme

(1) Tacite, *De Morib. Germ.* XVI.

(2) Hist. du Parag., liv. XIV.

stable; on n'y connaît ni lois ni aucune règle fixe pour le gouvernement civil et pour l'administration de la justice. Chaque famille, et même chaque Indien, se croit absolument libre et vit dans une entière indépendance. Mais comme les discordes intestines et les fréquentes guerres qu'ils ont à soutenir contre leurs voisins, mettent leur liberté dans un danger continuel, ils ont appris de la nécessité à former entre eux une sorte de société, et à se choisir un chef qu'ils nomment Cacique, c'est-à-dire, capitaine ou commandant. En le choisissant, ils ne prétendent pas se donner un maître; c'est plutôt un père et un directeur sous la conduite duquel ils se mettent. On n'est point élevé à cette dignité si l'on n'a donné des preuves éclatantes de sa valeur. Plus un cacique devient fameux par ses exploits, plus sa peuplade augmente. Il aura quelquefois sous lui jusqu'à cent familles (1). »

Dégradation physique.

Nous remarquerons la dégradation physique dans le système nerveux de l'encéphale, de la vie organique et de la vie de relation, ainsi que dans les systèmes gastrique, lymphatique, musculaire, artériel et veineux.

(1) Relat. des Miss. du Parag., ch. III.

Si l'on compare la constitution physique d'un sauvage à celle d'un homme qui appartient à une nation entièrement civilisée, on y verra une différence à peu près semblable à celle d'un enfant comparé à un homme dans l'âge viril. On a dit que les sauvages étaient forts et plus robustes même que les Européens. Mais c'est une erreur qui a été dissipée par les observations récentes de nos voyageurs. Les modernes reconnaissent maintenant, ainsi que les anciens l'avaient déjà remarqué, que les peuples barbares ou sauvages ont une constitution beaucoup plus faible que celle des peuples civilisés. C'est une observation commune à César et à Tacite lorsqu'ils comparent les Germains et les Gaulois encore barbares au peuple romain.

Nous allons indiquer les caractères spéciaux de cette dégradation qu'on pourra vérifier ou confirmer lorsqu'on visitera les sauvages ou qu'on lira les descriptions ou les relations de ceux qui les auront observés.

L'Encéphale.

On se tromperait beaucoup si l'on croyait que les têtes des sauvages sont aussi grosses et de la même forme que les têtes des nations civilisées. Les premières sont beaucoup plus petites dans

la masse ; mais il faut observer les rapports des diverses parties.

En tirant une ligne ou en supposant un plan qui passe par le vertex et les orifices des oreilles et que l'on compare les deux parties du cerveau, l'une antérieure vers le front, l'autre postérieure ou le derrière de la tête, on verra que la masse cérébrale antérieure est beaucoup plus petite que la postérieure. On désigne ce caractère vulgairement en disant que la tête est aplatie par devant et bombée par derrière.

Mais si l'on observe le cerveau même que l'on sait être composé de circonvolutions, formées elles-mêmes par des filets nerveux enveloppés d'une matière grise, on s'aperçoit que les circonvolutions de la base du cerveau et de la partie postérieure sont beaucoup plus volumineuses que les circonvolutions de la partie antérieure de la tête, soit la partie du front, soit la partie supérieure du coronal et des pariétaux.

En disant que des circonvolutions sont plus grosses et d'autres sont plus petites, on entend que les filets nerveux correspondans sont moins volumineux et plus courts dans les petites circonvolutions, et plus volumineux et plus longs dans les grandes.

Il faut remarquer que le plus ou moins de grosseur ou de longueur du nerf, est en raison

directe du degré d'action, de la force ou de la faiblesse de l'action.

Si l'on admet, comme il paraît probable, que chaque faisceau nerveux renfermé dans une circonvolution a une fonction spéciale, comme en ont les nerfs optique, olfactif, auditif, on concevra facilement que la petitesse de l'organe entraîne la faiblesse de l'action.

Or, les sauvages ayant les organes cérébraux de la partie antérieure très minces et très courts, leur action doit être très faible, tandis que les organes de la partie postérieure et de la base étant beaucoup plus développés, leur action sera plus forte. Cependant il faut bien observer que la force vitale pouvant être plus grande dans les uns que dans les autres, soit à cause de la constitution sanguine ou de la différence de l'alimentation en quantité et en qualité, les organes à un même degré de développement seront cependant plus actifs dans le sujet qui jouira d'une force vitale plus grande.

Pour apprécier cette dégradation cérébrale de la partie antérieure et la prédominance de la partie postérieure, il faut comparer le crâne du sauvage à celui d'un homme d'une civilisation avancée, telles que les nations européennes de notre époque, on verra alors que le crâne de l'homme civilisé est dans des rapports inverses

de celui du sauvage, c'est-à-dire, que la partie antérieure est beaucoup plus volumineuse que la partie postérieure, ce qui donne à ces deux têtes des contours et un dessin tout différens. On pourra en saisir la dissemblance en regardant sur la première planche la tête de la première et de la sixième période du peuple français.

Si l'on adopte l'opinion qui attribue à chaque houppe nerveuse du cerveau une fonction spéciale, on saura que les circonvolutions de la partie antérieure sont destinées à la perception du monde extérieur, des signes de la pensée, à l'accomplissement des rapports sociaux et à effectuer l'action de l'homme sur la nature. Tandis que les organes de la partie postérieure et de la base sont destinés aux fonctions de la vie animale.

En partant de ces données on trouve une raison physiologique de ce que l'expérience confirme, que la vie du sauvage est tout animale et qu'il manque de la vie sociale; mais il faut se rappeler que cette dégradation physique provient de la perte de la doctrine.

On remarquera enfin que le système nerveux de la vie de relation ou les paires de nerfs qui aboutissent aux membres sont beaucoup moins développés que ceux du système nerveux de la

vie animale ou ganglionaire et surtout des branches nerveuses qui aboutissent au système gastrique.

Système vasculaire.

Le système vasculaire embrasse les vaisseaux lymphatiques, les veines et les artères. Dans l'état sauvage le système lymphatique prédomine et l'abondance des fluides blancs donne à la peau une teinte pâle, livide, constitue le tempérament lymphatique, et engendre les maladies compagnes de l'enfance.

Le système de la circulation artérielle et veineuse est faible ; aussi on remarque que la poitrine est petite, tandis que les viscères abdominaux occupent une très grande étendue.

Système gastrique.

L'estomac et le canal alimentaire sont très développés, aussi l'on connaît l'avidité des sauvages pour une nourriture abondante, quoique grossière, et leur passion pour les liqueurs spiritueuses. Ce dernier penchant est en outre déterminé par la faiblesse de la constitution.

Système musculaire.

Les sauvages ont le système musculaire trè

faible, ce qui leur donne un air effilé, et fait paraître leurs membres très grêles; on pourrait même observer que les muscles sont mucilagineux, mous et pâles.

C'est à la faiblesse de ces organes qu'est dû le peu de forces dont ils sont capables. Les voyageurs savans en ont acquis la certitude au moyen du dynamomètre.

Système osseux.

Le système osseux se ressent de la faiblesse générale des autres systèmes, aussi leurs fractures sont fréquentes.

Système pileux.

Il est à remarquer que la barbe vient très tard, qu'elle est extrêmement rare ainsi que les cheveux. Cette observation a été faite de tout temps et César ne l'a pas omise en parlant des Germains : « La barbe leur vient très tard, dit-il, et le poil est très rare. Ils estiment ceux qui sont long-temps sans barbe (1). »

Tempérament.

Il résulte de tout ce qui précède que le tempé-

(1) Comment., liv. VI.

rament des sauvages doit être lymphatique ; cela est confirmé par les observations des historiens et des voyageurs. Le P. de Charlevoix le remarque dans un grand nombre de passages ; il dit en parlant des indigènes de Saint-Domingue : « Ils « étaient tous d'une complexion faible, d'un « tempérament flegmatique, un peu mélanco- « lique, et mangeaient fort peu. Un crabe, un « burgot leur suffisait chaque jour pour se nour- « rir ; aussi n'avaient-ils pas de forces (1). »

Etat du sol.

Dans l'état sauvage, la nature abandonnée à elle-même, n'offre aucun ordre ni aucun arrangement pour la conservation de l'homme.

Dans les desseins de Dieu c'était l'homme même, éclairé par la science et doué de forces physiques convenables, qui devait maintenir cet ordre de la nature dont Dieu lui avait présenté le modèle dans le Paradis terrestre.

L'ignorance de l'homme, son affaissement physique, son état errant l'ont privé de ces précieux avantages, et tous les êtres de la nature n'étant plus soumis à l'ordre que l'intelligence devait maintenir pour la conservation de l'homme

(1) Hist. de S. Domingue, liv. I.

ont obéi à d'autres lois et ont contribué au malheur de l'homme au lieu de concourir à son bonheur.

Ainsi les terres ont été couvertes d'eau et les marécages joints à la décomposition des débris des végétaux ont laissé échapper des gaz méphitiques et ont produit un air constamment humide.

Des halliers et des buissons épais hérissés d'épines ont couvert le sol et l'ont rendu inhabitable.

Des insectes innombrables tourmentent les hommes.

Les animaux nuisibles et carnassiers se sont multipliés outre mesure, menacent la vie des hommes et leur disputent leur nourriture. Des vipères en grand nombre, des serpens énormes, des tigres, des panthères et d'autres bêtes féroces menacent à tout instant leur vie et ils deviennent souvent leur pâture.

Les sauvages ignorans, faibles et abrutis ne sauraient triompher de ces obstacles, ils sont dominés par la nature et en deviennent les victimes par des maladies épidémiques et mille accidens que leur imprévoyance les empêche d'éviter.

Le père de Charlevoix nous décrit une contrée du Paraguay en ces termes : « Les chaleurs

y sont excessives, et quoique le sol soit fort montueux, l'air y est extrêmement humide. Il est d'ailleurs tout couvert de halliers et de buissons si épais et si hérissés d'épines, qu'il n'y a que des Indiens tout nus et qui se sont dès l'enfance endurci la peau, qui puissent s'en tirer sans avoir tout le corps en sang; avec cela les sangliers et les tigres y sont en si grande quantité, qu'à moins que d'être bien armé, on est toujours en danger d'en être dévoré, et on ne saurait presque point faire un pas sans mettre le pied sur une vipère. Mais la plus grande incommodité qu'on y souffre vient de mille espèces d'insectes dont l'air est toujours obscurci, ce qui ne doit point étonner dans un pays marécageux et où l'épaisseur des bois ne laisse presque aucun passage aux rayons du soleil. D'ailleurs le sol n'y paraît presque en aucun endroit, parce qu'il est partout couvert d'herbes fort touffues, d'où il s'ensuit qu'on y respire toujours un air étouffé et mal sain; qu'il n'est pas possible d'y voyager autrement qu'à pied, et qu'il serait inutile d'y porter des vivres qui se corrompraient d'abord (1). »

Tacite a fait des observations semblables pour le sol de la Germanie : « Le pays, quoique offrant

(1) Hist. du Parag., liv. XIV, p. 206.

des aspects divers, est en général hérissé de forêts ou noyé de marécages, plus humide vers les Gaules, plus battu des vents du côté de la Norique et de la Pannonie. Favorable aux grains, il repousse les arbres à fruits. Le bétail y abonde, mais l'espèce en est petite. Les bœufs même y semblent dégénérés, et leur front est privé de sa parure. On aime le grand nombre des troupeaux, c'est la seule richesse des Germains, le bien qu'ils estiment le plus (1). »

Un missionnaire, dans une relation récente, nous confirme l'existence de la multitude des animaux carnassiers là où l'homme n'a pas encore établi son domaine par la science :

« Le lieu où nous commençâmes notre établissement était rempli de serpens de toute espèce. Ceux que l'on appelle serpens à sonnettes sont les plus dangereux ainsi que ceux qui piquent avec leur queue. Il y en a qui sont d'une grosseur énorme; nous en tuâmes près de huit cents dans deux étés. Les ours et les panthères ou tigres y étaient aussi en grand nombre; une partie de nos animaux domestiques devinrent la proie de leur férocité...

« Après avoir marché pendant dix jours au travers des bois, nous arrivâmes à Cahokias, village

(1) Tacite, *De Morib. Germ.* V.

à moitié sauvage. Nous n'avions pas toujours trouvé de maisons où nous pussions passer la nuit; alors nous faisions du feu au milieu des bois pour attendre le jour, c'est le seul moyen qu'on prend en pareille circonstance pour ne pas périr; il y a cependant un grand inconvénient à cela, c'est que les bêtes féroces, telles que les tigres ou panthères et les ours, voyant la clarté et sentant le froid, s'approchent quelquefois de vous et viennent vous disputer la place auprès du feu; cela nous est arrivé à nous-mêmes lorsque nous allions avec nos frères à Kasers-Creek. Ces bêtes féroces étaient si hardies par l'envie qu'elles avaient de se chauffer, et s'approchaient tellement de nous, que nous étions obligés de leur jeter des tisons tout enflammés par la tête. Il y avait de nos frères qui avaient bien peur; dans toute autre circonstance elles nous auraient dévorés, mais elles craignent le feu et notre hardiesse à leur en jeter leur en imposait (1). »

Nous venons d'indiquer les principaux traits de la dégradation humaine. Nous recommandons cette étude, afin qu'on puisse mieux saisir les divers degrés et le but de la civilisation.

(1) Relat. des Miss., p. 91.

ARTICLE IV.

Des causes qui retirent les peuples sauvages de leur dégradation et les font passer à un état meilleur.

Les philosophes qui ont traité de la philosophie de l'histoire, ont eu à considérer ce phénomène du passage de l'état barbare à un état civilisé.

Kant, Herder, Lessing, Condorcet et autres, ont supposé un principe humanitaire ou une force naturelle qui se développe insensiblement mais irrésistiblement pour produire enfin le fruit de la perfection humaine.

Ils considèrent l'état sauvage comme naturel, commun à tous les peuples, par lequel tous ont passé ou doivent passer pour arriver au plus haut degré de civilisation.

Nous nous bornerons à citer un passage de Kant qui nous donnera une idée exacte du système de tous ces philosophes :

« Toutes les dispositions naturelles d'une
« créature sont telles qu'elles doivent enfin se
« développer entièrement et d'après un but.

« Toutes les dispositions naturelles de l'homme
« et qui sont fondées sur l'usage de sa raison ;

« doivent se développer entièrement, non point « à la vérité dans l'individu, mais bien dans « l'espèce. »

Ces idées nous paraissent fausses et contredites par l'expérience.

Si les peuples sauvages étaient soumis à une action naturelle qui déterminât leur développement, on ne pourrait concevoir comment tant de peuples sauvages qui existent encore, ne sont pas sortis de cet état depuis un si grand nombre de siècles.

L'expérience nous prouve, et les monumens historiques font foi, que les peuples qui étaient tombés dans l'état sauvage ne sont sortis de cet état que par l'action d'un peuple civilisé.

Ainsi, les Grecs ont été civilisés par les Égyptiens; les Romains, par les Grecs; les Gaulois, par les Romains, et les peuples modernes par toutes ces nations à la fois.

Et comment s'opère cette civilisation? c'est par les doctrines et les usages que ces peuples civilisés y apportent, et le soin qu'ils prennent de les transmettre par l'éducation. On voit ici l'influence des doctrines unie à l'action providentielle de Dieu, qui a disposé les événemens pour procurer aux peuples sauvages le moyen de se civiliser, qui intervient invisiblement par sa grâce, visiblement par son sacerdoce, pour élever l'âme

à la vie de l'intelligence, et lui rendre profitable l'enseignement de la doctrine.

D'où l'on doit conclure que le principe du perfectionnement n'est pas comme un germe inhérent à la nature de l'homme, mais qu'il existe dans l'enseignement de la doctrine, l'action spirituelle de Dieu et l'effort que fait l'homme pour s'unir à lui.

Et voici comment s'opère le perfectionnement ou la civilisation des peuples sauvages, soit au moral, soit au physique.

L'enseignement de la doctrine, les exemples de ceux qui la pratiquent frappent d'abord les sens des sauvages et impressionnent leur âme. Frappée par l'action, l'âme se rend attentive; cette attention la dispose à saisir ou à concevoir ce qu'on lui dit, et à recevoir la lumière divine qui interviendra pour l'éclairer.

Les premières ébauches de la civilisation se font dans l'âme; c'est donc le moral qui se forme le premier.

Cependant, que se passe-t-il en même temps dans le physique? Les sens sont frappés, les nerfs ébranlés, et le fluide nerveux, mis en mouvement, porte l'impression à l'intérieur du cerveau.

Mais où aboutira ce fluide? où l'âme le fixera-t-elle? Sans doute dans l'organe destiné à

conserver les impressions des signes des idées qu'on lui communique. Supposé que ces organes soient dégradés, extrêmement faibles, c'est-à-dire, à un état de longueur et de grosseur au dixième seulement de l'état naturel à la perfection humaine; la répétition journalière ou continue des mêmes idées produira peu à peu le développement de cet organe, par cela même qu'il sera exercé, et cet exercice n'est autre chose que l'impression physique qui détermine l'afflux nerveux, puis l'action de l'âme qui l'attire et le fixe; cela fait la nutrition de l'organe dont le résultat est son augmentation en longueur et en épaisseur. Voilà, pour ainsi dire, la loi du développement d'un organe. Voyons comment cette même loi peut s'appliquer au développement de tous les organes qui constituent la nature humaine dans son intégrité.

Supposons que la doctrine qu'on enseigne, et que les exemples que l'on donne, renferment toutes les idées et toutes les actions de la vie humaine parfaite. Cet enseignement, que nous appellerons universel, frappera nécessairement tous les organes destinés à les recevoir, à les retenir; en conséquence, tous les organes du corps humain seront exercés, nourris, développés. Mais en même temps que cette doctrine parfaite donne toutes les idées, elle donne aussi

leur subordination ; elle indique le degré d'importance des actions qui en dépendent ; elle détermine ces mêmes actions, les coordonne et les règle ; ainsi le développement sera harmonique, conforme à la nature intègre de l'homme ; et, en lui donnant une science complète, elle formera aussi une organisation parfaite. Ainsi, l'homme dégradé sera ramené par la vraie doctrine à la perfection originelle.

De ces principes qui sont évidens et confirmés par les lois de la physiologie et par l'expérience, nous en déduisons les axiômes suivans :

C'est le moral qui forme le physique ;

C'est l'esprit qui, par son attention et son vouloir, développe l'organe ;

C'est l'esprit qui régit le corps ;

C'est par la science reçue par l'enseignement et par la lumière divine, que se dissipent les erreurs, les superstitions ; qu'on rétablit les rapports, qu'on forme les vertus, qu'on corrige les vices, et que l'homme retrouve sa perfection morale et physique.

A l'article des périodes, nous montrerons par quels degrés s'opère ce perfectionnement universel de l'homme.

ARTICLE CINQUIÈME.

Explication des mots civilisation, progrès social, éducation du genre humain, progrès humanitaire, perfectibilité.

§ Ier.

Civilisation.

Le mot civilisation, pris dans l'acception la plus complète, n'est autre chose que les divers degrés de perfection intellectuelle, morale et physique par lesquels une nation passe périodiquement pour arriver à la perfection finale.

Lorsque ce mot civilisation exprime seulement l'action ou la tendance d'un peuple vers l'état civilisé, il signifie un degré de la perfection individuelle et sociale acquise ou qu'on tendrait à acquérir par des institutions convenables.

Si nous voulons suivre l'étymologie du mot, nous rentrerons dans la définition que nous venons de donner en d'autres termes.

Civiliser, c'est faire un citoyen, c'est former un homme; former un homme, c'est lui faire acquérir les qualités qui améliorent sa nature; acquérir ces qualités, c'est se perfectionner; les

avoir toutes, c'est être parfait. Mettre ces hommes dans des rapports sociaux pour la conservation, le bien-être et la prospérité de la société, c'est en faire des citoyens; être fixé dans cet état, c'est jouir de la perfection sociale, c'est être civilisé.

Nous croyons qu'on ne peut donner à ce mot un sens plus propre et plus précis que celui du perfectionnement ou de la perfection de l'homme et de la société ; car l'homme individuel ou social ne peut tendre qu'au bien-être et au bonheur; il doit désirer d'en avoir les moyens pour y parvenir. Toute autre fin serait déraisonnable. Mais ce perfectionnement ne peut se faire que selon les lois qui régissent la nature humaine. Si les hommes et les nations possédaient tout ce qui constitue l'intégrité ou la perfection de la nature humaine, ils seraient civilisés, ils jouiraient de l'état de civilisation; mais s'ils ne possèdent pas l'intégrité de leur nature, ils se civilisent à mesure qu'ils acquièrent ce qui leur manque.

C'est pourquoi, si l'on veut bien entendre et diriger efficacement la civilisation des peuples, il faut connaître ce qui caractérise la perfection humaine et sociale, examiner l'éloignement où se trouve un peuple de cet état parfait, et prendre pour l'y ramener les moyens convenables.

Nous avons fait cette étude dans l'*homme connu par la révélation* (1). Nous nous bornerons à rappeler ici les caractères essentiels.

Les caractères de la civilisation consistent en général à rétablir l'homme dans ses rapports avec Dieu, avec lui-même, avec ses semblables, avec la nature, afin qu'il recouvre sa perfection intellectuelle par la connaissance de la vérité qui se trouve dans l'union avec Dieu; sa perfection morale qui découle encore de l'union divine, parce que la volonté de Dieu et les lois éternelles sont la véritable règle des actions humaines. Il retrouve aussi sa perfection physique par le développement convenable de tous ses organes et l'harmonisation de tous les systèmes qui composent le corps humain. Dans ses rapports avec ses semblables, il pratique la charité et la justice, vertus qui maintiennent l'ordre et la paix. Enfin, pour observer ses rapports avec les créatures, il acquiert les sciences nécessaires pour les gouverner, les assujétir à son service, et les vertus convenables pour en faire un équitable et légitime usage.

(1) Tom. II.

§ II.

Progrès social.

Nous ne considérons le progrès social que dans une nation, et alors ce progrès consiste à fonder des institutions qui rétablissent les vrais rapports des hommes entre eux. Le progrès sera d'autant plus véritable qu'il sera dirigé par une doctrine parfaite, et que les institutions seront plus conformes à la nature de l'homme.

Ce progrès est soumis à des lois que nous ferons connaître dans le chapitre suivant, et il a pour but le développement complet, intellectuel, moral et physique des masses pour les constituer de la manière la plus conforme à la fin que le Créateur s'est proposée en formant la société.

§ III.

Progrès humanitaire.

Le progrès social dont nous venons de parler se borne au développement d'un peuple ou d'une nation. Le progrès humanitaire, dont quelques philosophes ont supposé l'existence, consiste, selon eux, dans un développement qui aurait

lieu dans tout le genre humain ou dans l'humanité successivement.

Ils partent de l'hypothèse que nous avons examinée dans les articles précédens, et qui consiste à dire qu'il existe dans la nature humaine un germe tendant à se développer par des lois nécessaires pour amener une perfection humaine à laquelle ils n'assignent pas de limite.

Dans leur pensée, une nation première transmettrait à une nation qui lui succède son degré de civilisation dont celle-ci s'empare, et à laquelle elle ajoute quelque chose de plus, et ainsi de suite. Les philosophes allemands et français qui ont écrit sur la philosophie de l'histoire sont dans ces idées.

Nous pensons qu'ils se trompent; s'il y a un progrès dans l'humanité, il se fait par les nations qui embrassent la doctrine la plus parfaite, et qui s'efforcent, par un progrès convenable, de se constituer en société d'après les principes de cette doctrine. Toutes les doctrines différentes, hors de la doctrine révélée, étaient incomplètes, plus ou moins remplies d'erreur, et ne pouvaient pas fournir aux nations le moyen de se constituer de la manière la plus conforme à la fin de la société.

La doctrine chrétienne, doctrine complète et vraie, qui peut fournir aux nations les principes

et les règles d'une constitution sociale la plus parfaite, est en même temps efficace, parce qu'elle donne le secours divin pour pratiquer ce que l'on connaît et pour triompher des obstacles.

D'après ces principes, le progrès humanitaire a eu lieu dans les nations qui ont reçu la doctrine de la révélation et qui l'ont mise en pratique, et les constitutions sociales des nations modernes, supérieures à celles des peuples anciens, ne proviennent pas du legs que ceux-ci en auraient fait, mais des principes de la doctrine chrétienne qui ont été mis en pratique par ces nations modernes.

Le progrès humanitaire sera d'autant plus réel et d'autant plus complet, que les nations qui existent ou qui viendront dans la suite se constitueront plus parfaitement d'après les principes de la doctrine chrétienne conservée, dans toute son intégrité et avec les moyens essentiels pour la pratiquer, dans l'Église catholique.

Le progrès humanitaire consistera donc pour nous dans les constitutions sociales les plus conformes à l'enseignement de l'Église catholique.

§ IV.

Éducation du genre humain.

Lessing a fait un petit ouvrage intitulé : *de l'Éducation du genre humain ;* il y a établi le principe du développement naturel de l'homme tendant à la perfection ; il ne considère la révélation que comme un moyen qui favorise ou accélère ce mouvement, mais qui ne le donne pas, opinion qu'il exprime en ces termes :

« L'éducation ne donne à l'homme rien qu'il « ne pût aussi bien avoir de lui-même ; seulement elle le lui donne plus vite et plus facilement. Pareillement, la révélation ne donne au « genre humain rien à quoi la raison humaine « ne pût parvenir aussi abandonnée à elle-même ; « mais seulement la révélation a donné et donne « plus tôt les choses importantes (1). »

Pour nous, en suivant l'enseignement catholique, nous disons que Dieu même fait l'éducation du genre humain par son action providentielle surnaturelle, ce qui n'est autre chose que l'accomplissement de son dessein dans lequel il intervient par son action invisible et par sa providence sensible du ministère sacerdotal.

(1) Educ. du genre hum., n. 4.

Les institutions que Dieu a faites, dans l'ancienne alliance, la création du peuple juif, la révélation de la loi et l'institution du sacerdoce lévitique; dans la nouvelle alliance, la doctrine du Sauveur, l'institution de l'Eglise et des sacremens, sont les moyens qu'il emploie pour l'éducation du genre humain. Les moyens et le but de cette éducation sont exprimés par l'apôtre saint Paul en ces termes : « Nous avertissons « tous les hommes et nous les instruisons tous « dans la sagesse afin que nous les rendions par- « faits en Jésus-Christ : *Corripientes et docentes « omnem hominem in omni sapientia, ut exhi- « beamus omnem hominem perfectum in Christo « Jesu* (1). »

L'éducation du genre humain a été faite dans tous les siècles par les moyens que Dieu avait établis pour retirer les hommes de leurs erreurs, de leurs vices, afin de les ramener à son union et jouir de toute la perfection qu'il veut leur donner. Cette éducation se continue actuellement par le sacerdoce catholique, répandu par toute la terre, pour retirer les hommes de l'erreur et les amener à l'union divine et à la perfection chrétienne.

(1) Coloss. II; 28.

§ V.

Perfectibilité.

Du faux principe du développement naturel de l'homme on a conclu la perfectibilité indéfinie de l'humanité ; mais l'homme est une créature, par conséquent il est limité ; et nous connaissons ses limites, en connaissant ses vrais rapports. La perfectibilité indéfinie est donc une erreur.

Il faut se borner à entendre par perfectibilité humaine la possibilité de faire acquérir graduellement au genre humain sa perfection par les moyens que Dieu même a établis. D'ailleurs l'effort de l'humanité sur la terre la dirige vers le ciel où elle recevra la consommation de la perfection de son être.

ARTICLE SIXIÈME.

Existence d'un développement périodique des peuples ou loi du progrès.

§ Ier.

Ce développement périodique a été entrevu anciennement, quoiqu'on n'ait pas déterminé le nombre de la période. Il a été désigné, par les

auteurs, sous le nom d'âge, de périodes, de changement progressif.

Florus a comparé le développement de l'empire romain à celui de l'homme, et il lui a reconnu les âges de l'enfance, de l'adolescence, de la virilité et de la vieillesse. Il indique, en outre, le nombre d'années qu'embrasse chaque âge, ce qui s'accorde s s ezavec les périodes dont nous déterminerons plus bas la durée.

Nous allons transcrire ici ce passage; il est trop intéressant pour ne pas le citer :

« Si l'on se figure donc le peuple romain sous « l'image d'un homme, et qu'en parcourant ses « différens âges, on le considère dans son origine, « dans son adolescence, dans la fleur, pour ainsi « dire, de sa jeunesse, et comme dans le déclin « de ses ans, on trouvera sa vie partagée en « quatre degrés ou périodes successifs.

« Il passa son premier âge sous les rois, où « pendant près de 250 ans il lutta contre ses « voisins autour de Rome sa mère. Ce sera là « son enfance.

« Son second âge s'étend du consulat de « Brutus et de Collatinus jusqu'à celui d'Appius « Claudius et de Quintus Fulvius, intervalle « de 200 ans, durant lesquels il subjugua l'I- « talie. Ce temps, fécond en héros et en com- « bats, peut être appelé son adolescence. De là

« jusqu'à César Auguste il s'écoula deux siècles « et demi, pendant lesquels il pacifia tout l'uni- « vers. Ce fut là sa jeunesse et comme la force « et la maturité de l'empire.

« Dans les deux cents ans environ que nous « comptons depuis Auguste jusqu'à nos jours la « paresse des Césars l'a fait languir et pencher vers « sa ruine. Mais sous Trajan il s'agite, ranime ses « forces, et, contre l'attente générale, il semble « dépouiller sa vieillesse et rajeunir encore (1).»

(1) Si quis ergò populum romanum quasi hominem consideret, totamque ejus ætatem percenseat, ut cœperit, utque adoleverit, ut quasi ad quemdam juventæ florem pervenerit, ut posteà velut consenuerit; quatuor gradus processusque ejus inveniet. Prima ætas sub regibus fuit, propè ducentes quinquaginta per annos, quibus circùm ipsam matrem suam cum finitimis luctatus est. Hæc erit ejus infantia. Sequens à Bruto Collatinoque consulibus, in Appium Claudium, Quintum Fulvium consules, ducentes quinquaginta annos patet: quibus Italiam subegit. Hoc fuit tempus viris armisque incitatissimum: ideò quis adolescentiam dixerit. De hinc ad Cæsarem Augustum ducenti anni, quibus totum orbem pacavit. Hic jam ipsa juventa imperii, et quædam quasi robusta maturitas, à Cæsare Augusto in sæculum nostrum haud multò minùs anni ducenti: quibus inertia Cæsarum quasi consenuit, atque decoxit; nisi quod sub Trajano principe movet lacertos, et præter spem omnium, senectus imperii, quasi reddita juventute, revirescit.

(*Florus, Epitome rerum Roman.*; lib. I, Proœm.)

L'auteur de l'introduction à l'histoire de Denys d'Halicarnasse a généralisé l'idée de Florus en appliquant ce développement du peuple romain à toutes les nations : « La durée des empires « peut être comparée à la vie des hommes ; on y « distingue l'enfance, l'adolescence, l'âge mûr et « la vieillesse. L'empire romain qui, dans son « origine, n'était pas plus considérable que ne « sont les fleuves dans leur source, passa par « tous ces degrés. Son enfance fut sous les rois, « pendant deux cent quarante-quatre ans, son « adolescence depuis l'établissement du consulat « jusqu'à ce que Rome eût subjugué toute l'Ita- « lie, et son âge mûr depuis ce temps jusqu'au « siècle d'Auguste. Rome, dans ce troisième « âge, osa prétendre à la monarchie universelle « et elle y parvint. »

Ce qui caractérise les âges ce sont les mœurs d'une nation, la manière de penser et d'agir, les changemens et les révolutions qui arrivent sous ces divers rapports. Les historiens ont remarqué que ces changemens ne se faisaient pas tout-à-coup, mais par degrés et par une transition insensible.

Bossuet l'a observé dans son *Histoire Universelle* (1) : « Et comme dans toutes les affaires, il

(1) Hist. univ., 3e part., n. 2.

« y a ce qui les prépare, ce qui détermine à les « entreprendre et ce qui les fait réussir, la vraie « science de l'histoire est de remarquer, dans « chaque temps, ces secrètes dispositions qui ont « préparé les grands changemens, et les con« jonctures importantes qui les ont fait arriver.»

Cette observation n'a pas échappé à Montesquieu : « Une nation, dit-il, ne change pas « dans un instant de manière de penser et « d'agir (1). »

Les savans Bénédictins ont été à même de confirmer cette loi des nations dans leurs immenses études sur l'histoire littéraire de la France; ils remarquent d'une manière spéciale que ce changement périodique embrasse la nation entière; ce qui est le caractère spécial du changement de période. « Les mœurs d'une nation « entière, nous disent-ils, hors le cas d'une « révolution extraordinaire, ne changent pas « tout-à-coup et en si peu de temps. Cette sorte « de changement ne se fait que peu à peu et « par degrés (2). »

Des écrivains récens ont même employé le mot de périodes pour désigner ces divers âges d'un peuple et ses progrès dans la civilisation, seu-

(1) Esprit des Lois, liv. XXX, chap. VI.
(2) Hist. litt. de France, tom. VII, p. 1.

lement ils ont désigné par le mot *période* un état social, tel que celui de pasteur, agriculteur, manufacturier. C st la pensée de M. Walckenaër, Dans son *Essai sur l'Histoire de l'espèce humaine.*

Nous citons son opinion parce qu'elle est partagée par plusieurs philosophes et qu'elle servira à faire mieux saisir nos périodes sociales, en même temps que cela montre qu'on avait entrevu le progrès social.

« I. La première période comprend ces temps où les sociétés humaines trouvent dans les productions spontanées de la terre une nourriture suffisante, pourvoient sans aucun travail à leur subsistance, et n'ont recours qu'occasionnellement à la pêche ou à la chasse.

« II. La seconde renferme ces temps où les peuples ne trouvant plus sur le sol où ils résident de quoi pourvoir à leurs besoins, soit parce qu'ils en ont épuisé les productions, ou parce qu'ils se sont trop multipliés, recherchent avec acharnement, pour apaiser leur faim, les animaux qui les entourent, font de la chasse et de la pêche leur principale occupation; mais dont quelques uns joignent à ces moyens de subsister celui de cultiver d'une manière grossière, et en petite quantité, quelques productions indigènes de la terre qu'ils habitent.

« III. Dans la troisième période se trouve comprise l'histoire de ces peuples qui connaissent l'art de dompter les animaux, de les multiplier et d'en former de nombreux troupeaux, et qui se procurent par ce moyen une nourriture abondante et qui cesse d'être précaire.

« IV. Dans la quatrième période, les hommes font servir les animaux qu'ils ont domptés à la culture de la terre, ou du moins s'ils la cultivent avec leurs bras, c'est par ce travail qu'ils se procurent principalement leur subsistance. L'agriculture fait aussi naître le commerce et les arts utiles; mais ils ne sont pas assez perfectionnés pour produire une division dans le travail, et une réputation dans les professions.

« V. Dans la cinquième période des sociétés humaines, la division du travail s'introduit et donne naissance à la séparation des professions; les arts et les sciences se perfectionnent, le commerce s'étend, les manufactures s'établissent, le luxe paraît, et bientôt une nation parvenue à un haut degré de prospérité, trouve dans les causes mêmes qui l'y ont portée, celles de sa décadence, de son dépérissement et de sa chute.

« VI. Dans la sixième et dernière période de l'histoire des nations, est renfermée celle de leur déclin, des causes qui le déterminent, le retardent ou l'accélèrent. »

Schlegel, un des derniers écrivains sur la philosophie de l'histoire, a fait attention à ces divers âges des peuples et il en parle en ces termes :

« Outre l'intime et secrète raison qui détermine les formes et l'étendue de tout développement humain ; outre l'action de Dieu qui, dans le cours et la marche des siècles, apparaît comme le lien et le fil régulateur des événemens, il existe encore au fond de l'humanité une force, une loi, un principe de vie enfin, mystérieux et sublime, puisé dans la nature même, présidant à toute histoire, et ordonnant tous ses développemens. Plusieurs fois déjà nous en avons parlé en montrant sa subordination à l'action divine, qu'il ne contrarie aucunement. Cette loi de la nature qui domine l'histoire du monde se laisse clairement apercevoir dans les développemens successifs de chaque nation, lorsqu'ils ne sont point amenés par des coups violens et désordonnés. Ainsi, en suivant le fil des événemens historiques, on peut et on doit retrouver d'ordinaire chez chaque peuple, d'abord la simplicité et les merveilles de l'état d'enfance, puis l'état et la fleur d'une vive jeunesse, bientôt après la pleine virilité avec toute sa vigueur, et enfin la vieillesse qui approche insensiblement avec la décrépitude et la faiblesse d'un nouvel état d'enfance. La

vertu inhérente à l'humanité, ainsi que sa destination supérieure et divine, se manifeste principalement dans les brillantes époques du développement intellectuel et du progrès des arts et des sciences, qui souvent s'effectue avec une étonnante rapidité (1). »

Enfin les auteurs sacrés eux-mêmes, et spécialement les prophètes Ezechiel, Jérémie et Isaïe, se servent de la dénomination des âges divers de la vie humaine pour désigner le développement progressif du peuple de *Dieu*. Ils indiquent sa naissance et tout ce qui l'accompagne, son enfance, son adolescence, sa jeunesse, sa virilité et sa vieillesse.

Ezechiel nous montre l'enfantement et la naissance de ce peuple en ces termes : « Fils de l'homme, faites connaître à Jérusalem ses abominations et vous lui direz :

« Voici ce que dit le Seigneur notre Dieu à Jérusalem : Votre race et votre origine vient de la terre de Chanaan, votre père était Amorrhéen, et votre mère Céthéenne.

« Lorsque vous êtes venue au monde, au jour de votre naissance (2). »

Il vient d'indiquer la naissance, voici actuel-

(1) Philosophie de l'Hist., par Schlegel, t. II, p. 68.
(2) Ezech. XVI ; 2-10.

lement comment il annonce l'adolescence : « Depuis ce temps là je vous ai fait croître comme l'herbe qui est dans les champs. Vous avez crû, vous êtes devenue grande, vous vous êtes avancée en âge, vous êtes venue au temps où les filles pensent à se parer, votre sein s'est formé, vous avez été en état d'être mariée.

« J'ai fait une alliance avec vous, dit le Seigneur votre Dieu, et vous êtes venue comme une personne qui était à moi (1). »

Enfin Isaïe nous montre le soin que Dieu a pris de la maison d'Israël dans tout son accroissement; et du soin qu'il en prendra encore jusqu'à la plus extrême vieillesse.

« Ecoutez-moi, maison de Jacob, et vous tous qui êtes restés de la maison d'Israël; vous que je porte dans mon sein, que je renferme dans mes entrailles.

« Je vous porterai moi-même encore jusqu'à la vieillesse, je vous porterai jusqu'à l'âge le plus avancé; je vous ai créés et je vous soutiendrai; je vous porterai et je vous sauverai (2). »

(1) Ezech. XVI, 7, 8.

(2) Is. XLVI, 3, 4.

§ II.

Existence d'une période formée par un nombre déterminé de générations.

Dans le paragraphe précédent nous avons observé qu'on avait entrevu dans la civilisation des peuples un changement successif qu'on a désigné par le mot *âge* et même par celui de *période*. Ces divers changemens sont soumis à une loi constante, et de même que l'homme se développe par périodes de sept ans, les peuples suivent une loi semblable, et se développent par périodes de sept générations.

Ainsi, pour nous, ces périodes que nous appelons sociales, parce qu'elles concernent les peuples réunis en corps de nation, ne sont ni des époques de l'histoire, ni la désignation de certain degré de civilisation, mais des temps fixes et déterminés qui se succèdent régulièrement.

Ces périodes sont fondées sur la différence réelle des phénomènes organiques et des caractères moraux propres à chaque période, qu'un peuple acquiert pendant la durée de la période, et qui caractérisent cette même période.

Ainsi, nous entendons par périodes sociales

un nombre de sept générations viriles, fixe et déterminé, dont la succession forme les âges de cette nation.

A chacune de ces périodes correspondent des aptitudes intellectuelles, morales et physiques spéciales.

Ces aptitudes durent tout le temps de la période; seulement, vers le milieu, elles se manifestent plus ostensiblement.

Les hommes de chaque période n'ont généralement que les aptitudes qui caractérisent leur période, lors même qu'ils parcourent toutes leurs périodes individuelles; cependant il peut arriver que quelques individus (surtout vers la fin) soient doués des aptitudes de la période suivante; mais la nation en masse ne changera d'aptitude qu'avec sa période.

Ainsi, d'après tout ce que nous venons de dire, ces périodes sociales ne sont pas des époques arbitraires, mais elles sont fondées sur la différence réelle des phénomènes organiques et sur les caractères moraux et intellectuels qu'on conserve pendant la durée de la période et qui la constituent.

Chacune de ces périodes forme les véritables époques de l'histoire. C'est dans leur révolution successive que se manifestent les grands événemens qui arrivent dans une nation.

Les hommes marquans de chaque siècle sont ceux qui jouissent, au plus haut degré, des aptitudes de la période.

On peut remarquer encore que la période qui précède n'a pas les aptitudes de la période qui suit; mais au contraire, la période suivante possède les aptitudes de la période qui la précède.

Nous observerons enfin que les aperçus vagues que l'on avait eus sur les changemens des mœurs des nations provenaient des lois véritables qui régissent la nature humaine. Nous osons croire qu'elles seront aperçues par les personnes studieuses qui s'occuperont de l'histoire et qui auront bien saisi notre théorie.

§ III.

Du nombre de cette période en années.

Cette période sociale par générations est applicable à toutes les latitudes.

Si l'on veut convertir ces générations en années, il suffit de compulser les registres des mariages et des naissances pour voir combien un siècle renferme de générations viriles.

Des relevés très soignés faits à Paris (1), ont donné trois générations pour un siècle; c'est le même nombre qui est indiqué dans l'histoire d'Hérodote. On peut en conclure qu'en Europe, il y a trois générations par siècle.

En convertissant en années les sept générations qui forment une période à raison de trois

(1) *Extrait d'un Mémoire lu à l'Académie des Sciences, par* M. Villot, *archiviste de la ville de Paris et chef du bureau de statistique,* 28 juillet 1828.

(Annuaire du bureau des longitudes, année 1828, p. 108.)

La durée d'une génération virile est l'espace de temps qui s'est écoulé depuis la naissance d'un père jusqu'à la naissance d'un de ses fils.

A Paris, l'âge des pères et des mères, au moment de la naissance d'un fils pendant le dix-huitième siècle, a été: l'âge moyen d'une femme, de 28, 17; l'âge moyen d'un père a été 33, 31, c'est-à-dire qu'il y a à peu près trois générations dans le siècle.

Il est digne de remarque que cette durée coïncide avec celle qui avait été adoptée par les Grecs dans leurs calculs chronologiques, malgré la différence qui existe dans les mœurs des deux peuples et dans le climat des deux pays.

D'après les règles de probabilité, M. Villot dit qu'il y a un contre un à parier que l'erreur de ce résultat n'excède pas deux mois à peu près en plus ou en moins et près de vingt mille à parier contre un qu'elle ne surpasse pas une année.



par siècle, on aura pour sept générations le nombre de 233 ans.

Ainsi la période sociale des peuples d'Europe est de 233 ans.

Si à d'autres latitudes, septentrionales ou méridionales, on trouvait plus ou moins de trois générations dans un siècle, on les évaluerait facilement en années, et on aurait alors la période numérique de la nation qui se trouverait sous cette latitude.

§ IV.

Epoque à laquelle commence le développement périodique d'un peuple barbare, ou la naissance d'un peuple à la civilisation.

Trois conditions sont nécessaires pour qu'un peuple barbare sorte de l'état de dégradation et commence son développement social et périodique :

1° Il faut qu'il cesse d'être à l'état errant et se fixe sur un sol ;

2° Qu'il reconnaisse un gouvernement ;

3° Qu'il soit soumis à l'action d'une doctrine.

Ainsi, les Francs se sont fixés sur le sol des Gaules vers l'an 500 ; à cette époque, ils ont eu un gouvernement stable, et ils ont été soumis à l'influence de la doctrine chrétienne ; c'est de ce

moment que commence le développement périodique de la nation française et nous avons pris l'an 500 pour point de départ.

Ce développement est à la fois intellectuel, moral et physique.

Lorsqu'on voudra déterminer le commencement du développement périodique d'un peuple errant et barbare quelconque, il suffira qu'on observe l'année où la masse s'est fixée, a possédé un gouvernement stable et a été soumise à l'action d'une doctrine. Mais qu'on prenne garde aux individus qui composent ce peuple; car s'ils provenaient de peuples déjà fixés et dans les conditions que nous avons énumérées, ils apporteraient leurs aptitudes correspondantes aux périodes écoulées depuis leur établissement. Ainsi, par exemple, la nation américaine est jeune, mais elle est composée d'individus européens, qui appartiennent à des nations fixées depuis longtemps. Si l'on voulait commencer à compter les périodes du peuple des États-Unis du moment où il s'est fixé, on ne trouverait guère les aptitudes des premières périodes, parce que les individus appartiennent à des nations qui étaient dans les cinquième et sixième périodes. Le point de départ depuis l'origine de ce royaume ne pourrait avoir lieu que pour les sauvages.

La même observation s'applique au peuple

romain ; il a été composé dès l'origine d'individus provenant de peuplades fixées depuis plusieurs siècles, d'Albe, par exemple, qui comptait près de 450 ans d'existence ; aussi nous pensons que le peuple romain, à sa fondation, commençait sa troisième période, et qu'au temps d'Auguste il avait atteint et terminait la cinquième.

§ V.

Durée du développement périodique d'une nation.

De même que dans un individu son développement moral et organique n'est pas indéfini, mais qu'il se termine, selon Aristote et tous les physiologistes modernes, à la fin du septième septenaire, ou à l'âge de quarante-neuf ans ; de même aussi le développement périodique d'une nation n'est pas indéfini, mais il s'achève en sept périodes chacune de sept générations ou en quarante-neuf générations.

Si l'on veut évaluer ce développement périodique en années, chaque période étant de 233 ans, on aura pour les sept périodes la somme de 1631 ans ; par conséquent le développement total d'une nation est limité à ce nombre.

Nous aurions pu prendre pour point de départ

le nombre de 33 ans, qui équivaut à une génération; et donner à la période le nombre de sept fois 33, ce qui ferait alors 231. Mais comme il est plus commode de dire trois générations par siècle, nous avons préféré mettre numériquement deux siècles, plus une génération, et adopter 233 pour nombre de la période.

Nous avons pensé aussi que lorsqu'on aurait supputé trois périodes on pourrait les exprimer par le nombre rond de 700, puisqu'on a eu trois fois 33 pour former les trois générations qui existent dans un siècle; alors on aura pour six périodes le nombre rond de 1400 ans, et pour le développement total 1633.

On sent bien d'ailleurs que six ou sept ans de différence n'influent en rien sur l'évaluation des aptitudes qui durent deux siècles et un tiers.

Après ce développement total, la nation demeure dans un état stationnaire, et nous ferons les considérations convenables à la destinée d'un peuple stationnaire lorsque nous traiterons spécialement la huitième période.

§ VI.

Les diverses espèces d'aptitudes; leur fondement et leurs propriétés.

Il existe dans un peuple comme dans l'individu

des aptitudes intellectuelles, morales et physiques.

Ces aptitudes changent à chaque période ; c'est-à-dire qu'à chaque période on en acquiert de nouvelles tout en conservant les précédentes.

Il faut entendre par aptitude des dispositions à faire telle ou telle chose. Ainsi, avec l'aptitude intellectuelle convenable on percevra des sensations, ou l'on saisira des rapports, ou l'on fera des abstractions, ou l'on résumera, etc., et par les aptitudes physiques on aura des dispositions à l'indolence, au repos, si l'organisation et le tempérament lymphatique dominent, dans la faiblesse d'ailleurs des autres systèmes ; on sera au contraire disposé à l'action si les systèmes sanguin et musculaire prédominent.

Ces aptitudes intellectuelles, morales et physiques tiennent à l'essence de la nature humaine, soit qu'on les considère dans leur existence, ou dans leur nombre, ou dans leur apparition successive.

L'homme est un esprit intelligent et libre ; de là découlent ses aptitudes intellectuelles et morales.

L'homme est un esprit uni à un corps ; mais comme ce corps est composé de divers systèmes qui ont des propriétés différentes et des influences diverses, ses aptitudes physiques doivent

varier en raison de la prédominance de ces divers systèmes.

L'ordre dans lequel se manifestent ces aptitudes intellectuelles et physiques est aussi fondé sur la nature de l'homme. On connaît ces diverses aptitudes successives dans chaque individu, et c'est même ce qui différencie ses âges. La société représente les mêmes phénomènes que l'individu, parce qu'elle ne peut reproduire que les aptitudes de la nature humaine; et comme un peuple dégradé se trouve avoir l'organisation de l'enfance, il passe successivement de cette organisation à celles qui appartiennent à des âges supérieurs.

Et c'est vraiment une chose remarquable que les hommes d'un peuple enfant, quoiqu'ils parcourent toutes leurs périodes individuelles, cependant ils ne changent pas de constitution, mais ils conservent toute la vie celle qui est propre à la période du peuple auquel ils appartiennent.

On saisira encore mieux cette loi si l'on examine le développement individuel d'un peuple civilisé ou qui a parcouru une partie ou bien toutes les périodes de son développement. Ces individus, à chaque septenaire, changent de constitution physique jusqu'à celle qui est propre à la période sociale à laquelle ils appartiennent,

et le reste de leur existence ils demeurent dans cette constitution.

§ VII.



Raison de l'ordre dans lequel on a nommé ces aptitudes, et de la manière dont elles se forment.

On a peut-être déjà remarqué que nous avons commencé par nommer les aptitudes intellectuelles et morales avant les aptitudes physiques. Nous avons suivi cet ordre, parce qu'il nous a semblé qu'il est le plus conforme à ce qui se passe dans la nature, quoique d'ailleurs il puisse y avoir simultanéité.

Lorsqu'on agit sur des peuples sauvages, ainsi que nous l'avons déjà dit, on s'adresse à leur esprit par la doctrine qu'on leur annonce, on éclaire leur intelligence, on dispose leur volonté pour les amener à l'action, et tout le monde sait qu'avant d'agir, il faut connaître et vouloir, surtout dans l'âge adulte, et quand on est maître de sa personne. Par conséquent, cet ordre n'est pas indifférent et mérite qu'on y fasse attention, afin d'apprécier l'heureuse influence de la prédication et même sa nécessité. Ce qui nous fait conclure de nouveau que le moral forme le physique, que l'esprit développe l'organe.

Quant à la formation de ces aptitudes, nous dirons d'abord qu'elles sont dans la nature humaine; qu'il est dans cette même nature qu'elles apparaissent successivement; cependant il est nécessaire qu'une circonstance en détermine l'accroissement, nous dirions presque l'enfantement et l'exercice, et nous pensons que cette circonstance est l'enseignement de la doctrine qui éclaire, règle, commande l'action d'une manière conforme à la nature de l'homme, et détermine par conséquent le développement de tout ce qui n'est qu'affaibli.

§ VIII.

Détermination des aptitudes intellectuelles, morales et physiques des sept périodes du développement social.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Pour apprécier ce développement périodique, le saisir facilement, et le suivre avec utilité, il convient de se mettre en présence de l'ensemble des choses qu'on doit observer : nous les renfermons en ces trois mots : *action, résistance, événemens*.

La civilisation est une lutte entre les causes perfectionnantes et les habitudes mauvaises;

l'action des unes et la résistance des autres donnent lieu aux événemens divers résultant de la nature des choses. Nous allons donner quelque développement à chacun de ces élémens.

ACTION.

Cette action, nous la considérons dans ses causes, son but, sa périodicité.

Ses *causes* sont la providence surnaturelle de Dieu, les doctrines régnantes, le gouvernement.

Le *but*, pour chaque individu, est en général de lui donner la science de la vérité, de former les vertus, de dissiper les erreurs, de corriger les vices.

Spécialement, c'est d'arracher l'âme à l'amour déréglé des créatures, de la délivrer de la servitude des sens et de l'unir à Dieu.

Par ce perfectionnement intellectuel et moral, on lui procure aussi le perfectionnement physique, parce que les organes et les divers systèmes qui composent le corps humain se développent et s'harmonient en raison des fins que la nature humaine doit atteindre.

Le *but social* est de constituer la société de la manière la plus conforme au bien-être de chacun et à la prospérité générale;

D'établir l'unité de pouvoir dans l'intérêt

de la société, à la place de la multiplicité des pouvoirs particuliers;

De faire régner les lois au lieu de la violence et de l'arbitraire;

De procurer à chaque membre de la société la qualité de citoyen, avec la jouissance de la liberté, de l'égalité et d'un bien-être convenable, sans préjudice de la subordination, de la soumission aux lois et du travail de chacun;

Pour l'industrie, faire acquérir la science de la nature, afin de l'assujétir et de l'ordonner pour l'utilité, la conservation et le service de l'homme.

Telles sont les fins principales des causes perfectionnantes.

La *périodicité*; le but que nous venons de montrer ne s'atteint pas en un instant, il faut bien des siècles, mais le progrès a lieu insensiblement et se fait remarquer à chaque nouvelle période, ainsi qu'on le verra par la suite.

RÉSISTANCE.

Il est dans la nature de l'homme de persévérer dans ses habitudes, et de ne pas en changer facilement.

Dans l'enfance d'une nation, tout est individuel; l'intérêt particulier absorbe ou ignore l'in

térêt général. Chacun est livré à l'amour-propre, et chacun sacrifie à son ambition, à sa cupidité, à son plaisir. On est dominé par les erreurs, les préjugés, les superstitions qui obscurcissent l'esprit et qui font rejeter la vérité. La prédominance des organes et des systèmes inférieurs entraîne à la vie de la chair et répugne à la vie de l'esprit.

Telle est l'opposition que les causes perfectionnantes trouvent dans leur action ; elles doivent triompher, mais avec efforts et par degrés.

ÉVÉNEMENS.

De cette lutte naissent les événemens, et ils sont de quatre espèces, parce que l'homme a quatre rapports différens qu'il doit rétablir, et qu'il est enclin à violer. Ces rapports sont ceux qu'il doit avoir avec Dieu, avec lui-même, avec la société, avec la nature. De là la dénomination que nous donnons à ces événemens en les appelant : *religieux, moraux, sociaux, industriels.*

Evénemens religieux.

Ces événemens sont produits par l'action de la doctrine. La doctrine est enseignée par le sacerdoce.

La doctrine révélée ayant exercé son action sur toutes les nations modernes, c'est elle que

nous avons principalement en vue quand nous parlons de l'action des doctrines régnantes.

Il faut remarquer dans chaque période ce qui concerne l'état de tous les membres du sacerdoce ou de la hiérarchie, quelle est la nature et la forme de l'enseignement, quel est l'état du culte.

Quelle influence il a exercée pour dissiper les erreurs et les superstitions, pour propager la vérité, pour établir le règne de Dieu dans les âmes.

Evénemens moraux.

Ces événemens sont l'effet des causes perfectionnantes qui tendent à faire exercer les facultés de l'esprit, soit les inférieures, la sensibilité, l'imagination et le sentiment, en leur donnant un objet louable; soit les facultés supérieures, la mémoire, l'entendement et la volonté, en les appliquant aux vérités abstraites, à l'étude des êtres intelligibles, et en les exerçant aux diverses opérations de la réflexion, de la méditation et de la contemplation. Ces causes se proposent, en outre, de soumettre la chair à l'esprit, de corriger les vices et de former les vertus.

La tendance de l'esprit vers la perfection et la résistance de la chair, ceux qui se corrigent et ceux qui persévèrent dans leur vie déréglée :

tout cela donne lieu aux divers événemens moraux qu'on peut remarquer dans chaque période.

Evénemens sociaux.

Les événemens sociaux sont de plusieurs espèces ; ils se manifestent :

1° Par les signes de la pensée ou les moyens de communication qu'un peuple acquiert et perfectionne à chaque période. Ces signes sont au nombre de quatre : *la langue*, *le dessin*, *la musique* et *l'arithmétique*.

2° La forme que prend la pensée pour se manifester, ce qui donne lieu aux divers genres littéraires, et en général aux œuvres des beaux-arts, qui varient à chaque période.

3° La forme du gouvernement, la répartition du pouvoir, l'autorité unique ou partagée.

4° L'état des personnes.

5° La nature des lois, la manière dont la justice est rendue, le pouvoir législatif, l'état judiciaire.

En remarquant les espèces de résistances d'après les données indiquées plus haut et la manière dont elles sont vaincues, on appréciera les événemens sociaux.

Evénemens industriels.

Ces événemens résultent de l'action de

l'homme pour s'assujétir la nature, l'ordonner selon ses besoins et pour sa conservation; ils proviennent encore des inventions que l'on fait afin de faire servir les forces de la nature à la place de la force physique de l'homme.

On peut mettre au nombre de ces événemens ceux qui résultent des sciences que l'on acquiert sur les diverses parties de la nature : la géographie, l'hydrologie, la minéralogie, la géologie, la botanique, l'agriculture, l'astronomie, l'ichtyologie, l'ornithologie, les insectes, les reptiles, les mammifères; et des différentes professions : la médecine; tous les arts; tous les métiers.

Le progrès dans ces découvertes, les divers états de chacune de ces sciences, les applications qu'on en fait, sont autant d'événemens qu'on peut remarquer quand on considère l'homme dans ses rapports avec la nature.

Lorsqu'on lira les aptitudes propres à chaque période, on remarquera que l'aptitude intellectuelle influe principalement sur tous les événemens de la période. On fera aussi attention que dans les trois premières périodes la masse de la nation n'exerce que les facultés inférieures, c'est-à-dire la sensibilité, l'imagination et le sentiment, et que cependant chacune de ces facultés prédomine à son tour : la sensibilité dans la première période, l'imagination dans la se-

conde, le sentiment dans la troisième, quoique dans cette période les deux autres facultés jouissent de leur plus grande activité. On verra ensuite qu'à partir de la quatrième période la nation exerce ses facultés supérieures, l'entendement, la volonté et la mémoire, en s'occupant des objets de la métaphysique, ce qui se manifeste ostensiblement dans la quatrième période. Dans la cinquième, quoique l'esprit ait le même objet, cependant il fait une opération spéciale, qui est de résumer et de coordonner ses idées, d'en faire un système. Dans la sixième période il applique les principes et se constitue d'après leur indication. Dans la septième enfin, il perfectionne ses doctrines et ses œuvres, pour s'y fixer et en jouir. C'est le terme de son progrès et l'entrée à l'état stationnaire.

Un fait également digne de remarque, est que pendant les quatre premières périodes environ, ce sont des étrangers ou des personnes appartenant à des nations plus civilisées qui exercent avec plus de distinction l'action doctrinale, et qui sont les maîtres des peuples qui commencent.

PREMIÈRE PÉRIODE.

DURÉE.....	En générations de 1 à 7. En années, pour l'Europe : depuis l'année où le peuple s'est fixé sur le sol jusqu'à 733.
AGE SOCIAL....	*Infantia*, enfance.
APTITUDES...	Intellectuelle : percevoir. Morale : conduite dirigée par des exemples. Physique : prédominance des organes des sens.

Un peuple entre dans sa première période dès qu'il est fixé en masse sur le sol, qu'il reconnaît un gouvernement, et qu'il est soumis à l'action d'une doctrine. Ainsi le peuple français s'étant trouvé dans ces conditions en l'an 500, sa première période commence à cette époque et se termine en l'année 733.

Alors commence le développement périodique, intellectuel, moral et physique.

Cependant toute la première période est employée à s'établir et à se pourvoir des moyens de première nécessité, et à tirer du sol les choses nécessaires à la conservation.

Aptitude intellectuelle.

Ce peuple, dans l'état d'enfance n'exerce que ses facultés inférieures.

L'âme est sous l'action des sens; elle ne s'oc-

cupe que par leur entremise; elle n'exerce ses facultés que par le moyen des sens, et par conséquent elle ne manifeste que les phénomènes de la sensibilité, de l'imagination et du sentiment.

Son aptitude intellectuelle sera donc de percevoir les sensations, de s'imaginer ce qu'on lui a dit, ce qu'on lui a représenté, et d'éprouver des sentimens analogues. L'exercice de ses facultés inférieures consistera à multiplier les sensations, pour acquérir la connaissance des êtres, de ceux surtout qui lui sont actuellement indispensables pour se fixer. Il faut en renouveler souvent le souvenir, parce que l'organisation est faible et que la première impression s'efface facilement.

On peut désigner l'état intellectuel de cette période par le mot *impressionnabilité*. Il faut communiquer la science par l'impression sensible des objets ou des signes qui les représentent, et même l'esprit ne percevra avec facilité que les objets matériels les plus palpables et les plus apparens.

Aptitude morale.

L'aptitude morale est la disposition de la volonté à se conformer aux règles qu'on lui prescrit.

Mais dans cette période, la volonté ne se détermine qu'à l'occasion des impressions agréables ou pénibles qu'elle ressent, ou par l'attrait des récompenses et la crainte des châtimens.

Le sentiment est puissant dans cette période ; on est sans cesse livré à l'amour ou à la haine, à l'espérance ou à la crainte, à la joie ou à la tristesse.

L'imagination est vive, et la représentation des objets qui ont frappé les sens sollicite le sentiment à s'y attacher ou à les repousser selon l'attrait ou la répugnance que ces objets inspirent. C'est pourquoi il faut former les mœurs de cette époque en mettant sous les yeux de bons exemples, et en éloignant les mauvais ; ou bien encore par le récit des bonnes actions, les louanges et les bienfaits qu'elles ont mérités ; par le blâme ou les peines qu'encourent ceux qui font le mal.

Aptitude physique.

Tous les appareils et tous les systèmes qui composent le corps humain ne sont pas également développés dans cette première période.

Comme le peuple est dans un état de dégradation, les systèmes ou les appareils ne sont pas dans l'ordre harmonique ou de subordination dans lequel ils devraient être pour constituer la

perfection de la nature physique de l'homme.

Nous allons indiquer les systèmes prédominans et ceux qui sont dans un état d'infériorité, afin que le contraste fasse mieux saisir l'organisation caractéristique de la période. Les systèmes prédominans sont :

1° La partie inférieure, latérale et occipitale de l'encéphale.

2° Le système gastrique.

3° Le système lymphatique.

Les systèmes affaiblis sont :

1° Le système nerveux de relation.

2° Le système vasculaire sanguin.

3° Le système musculaire.

4° Le système osseux.

5° Le système pileux.

Nous désignerons ensuite le tempérament qui résulte de la prédominance de ces systèmes, et les maladies qui en proviennent.

L'encéphale.

Par encéphale, on entend la masse cérébrale renfermée dans la boîte osseuse.

Cette masse cérébrale est composée d'un tissu nerveux, lamelleux et blanc, enveloppé d'une matière grise, et disposé de manière à former un grand nombre de circonvolutions.

Il faut distinguer dans cette masse la partie antérieure ou frontale, coronale, pariétale et verticale, d'avec la partie postérieure ou occipitale, latérale et de la base.

Le rapport entre ces parties est essentiel à remarquer, à cause de leurs fonctions spéciales.

En effet, les organes de la partie inférieure et postérieure du cerveau sont destinés aux fonctions de la vie animale, pour la conservation de l'individu, la satisfaction de ses besoins et la reproduction de l'espèce; tandis que la partie antérieure frontale, coronale et verticale, est destinée à la vie de relation ou à manifester les combinaisons et les opérations de l'esprit, et ses rapports avec tous les êtres; là sont les organes propres à l'humanité.

Il faut donc constater, en étudiant un peuple, son état de dégradation cérébrale, qui consiste en ce que les organes de la partie frontale, coronale et verticale sont très déprimés, tandis que ceux de la partie inférieure et postérieure sont considérablement plus développés. (Voyez la pl. 1re et le crâne de la première période) (1).

(1) On se tromperait beaucoup si l'on croyait que le volume et la forme des crânes des premières périodes d'un peuple sont les mêmes que dans les dernières, ou bien en-

On peut saisir ce rapport en examinant seulement le crâne, parce que le crâne est pour ainsi dire moulé sur le cerveau, et qu'il suffit pour

core que dans une même période on peut trouver des crânes ayant la forme et le volume de toutes les autres.

Nous croyons pouvoir affirmer que les crânes d'une même période se ressemblent pour le dessin, le volume, et surtout dans les proportions de la partie antérieure à la partie postérieure.

Nous croyons aussi qu'il existe un développement gradué dans les crânes depuis la première période jusqu'à la dernière ; que la forme, le dessin, les proportions entre la partie postérieure et antérieure, entre le crâne et la face, changent avec la période, et vont toujours en augmentant et en s'harmonisant.

On a indiqué divers moyens pour apprécier les différences de formes crâniennes, tels que *l'angle facial de Camper*, *l'angle occipital de Daubenton*, *le parallèle des aires de la face et du crâne, de M. Cuvier*.

Mais tous ces moyens ne nous paraissent pas assez exacts pour l'appréciation des dispositions organiques qui caractérisent chaque période. Nous pensons qu'il est plus conforme à la nature de l'homme d'apprécier le développement du crâne par les diverses circonvolutions qui composent le cerveau ; d'autant plus que la fonction de la plupart de ces organes cérébraux a été à peu près fixée.

L'*angle facial* de Camper est dû à l'anatomiste de ce nom. Si l'on suppose, d'une part, une ligne verticale, conduite des dents incisives supérieures au point le plus élevé du front ; et de l'autre, une ligne horizontale conduite de ces mêmes dents incisives supérieures à la base du

indiquer les proportions dans lesquelles se trouvent ces diverses parties.

Si l'on pouvait examiner le cerveau même, on

crâne, en passant au niveau du conduit auditif externe, ces deux lignes formeront un angle dont le degré d'ouverture sera en raison du volume du crâne, et par conséquent du cerveau : c'est là ce qu'on appelle l'*angle facial*. Plus cet angle a d'ouverture, plus le cerveau est gros, et plus l'intelligence doit être grande. L'homme est, de tous les animaux, celui qui a cet angle le plus grand; il est de 80 degrés chez l'Européen qui appartient à la plus belle race d'homme; de 75 degrés chez l'homme mongol, et de 70 chez le nègre : l'orang-outang n'a déjà plus cet angle que de 60 degrés, et les autres singes l'ont encore plus petit *.

Daubenton fit pour la partie postérieure de la tête ce que Camper avait fait pour l'antérieure; c'est-à-dire qu'il tira une ligne horizontale du bord inférieur de l'orbite au bord postérieur du grand trou occipital, et une autre ligne verticale du sommet de la tête à l'intervalle des condyles de l'occipital. Ces deux lignes circonscrivent aussi un angle dont l'ouverture est en raison du volume du crâne, et par conséquent du cerveau, et qui est ce qu'on appelle l'*angle occipital*. Cet angle est d'autant plus ouvert que le cerveau est plus gros, et par conséquent peut servir à évaluer l'intelligence. Par exemple, il n'est chez aucun animal plus grand que chez l'homme, et cela parce que le trou occipital est, chez cet être, situé tout-à-fait horizontalement; chez les animaux où le trou occipital se

* Adelon, *Physiologie de l'Homme*, t. I, p. [illegible].

verrait que les circonvolutions de la partie antérieure sont beaucoup plus petites; ou, en d'autres termes, que les filamens nerveux qui

recule de plus en plus, et finit par être situé tout-à-fait en arrière, à l'opposite de la gueule, cet angle devient de plus en plus aigu *.

M. Cuvier reproche aux angles facial et occipital de n'être pas applicables au plus grand nombre des animaux, aux oiseaux, aux reptiles, aux poissons, etc. Il ajoute que l'angle facial peut tromper chez l'homme lui-même, soit à cause des sinus frontaux, qui, quoique petits, relèvent néanmoins un peu la ligne faciale, soit à cause des variations que peuvent présenter les mâchoires; les mâchoires, en effet, inclineront la ligne faciale si elles sont trop saillantes, ou la laisseront droite si elles ne le sont pas. Voyez l'angle facial varier dans l'homme, selon les âges, par suite de la disposition des mâchoires. De 90 degrés chez l'enfant dont les mâchoires ne sont pas développées, il n'est déjà plus que de 50 degrés chez le vieillard décrépit, dans lequel les mâchoires sont très en avant. D'après ces considérations, M. Cuvier veut que si on use de l'angle facial, au moins on conduise la ligne verticale à la table interne du crâne, au lieu de la table externe; mais il préfère à ce moyen la comparaison des aires de la face et du crâne, dans une coupe verticale de la tête. D'après ses observations, l'aire du crâne est chez l'Européen quadruple de celle de la face; dans le Kalmouck, l'aire de la face a déjà augmenté d'un dixième; dans le nègre, l'augmentation est d'un cinquième, et dans les sapajous, de moitié. Dans les mandrills, les

* Adelon, *Physiologie de l'Homme*, t. I, p. [illegible].

composent ces circonvolutions sont plus courts et occupent moins de place que la masse et les filamens des organes de la partie inférieure latérale et postérieure.

Système gastrique.

Ce système prédomine dans cette première période : on peut s'en apercevoir à l'espace qu'il occupe, qui, proportions gardées, est beaucoup plus grand que celui des autres parties du corps; on peut en juger encore par la hauteur depuis le pubis jusqu'aux clavicules, qui est égale et quelquefois dépasse la hauteur de la partie inférieure depuis le pubis jusqu'à la plante des pieds. Pour mieux apprécier cette différence, il faut savoir que dans les périodes supérieures, surtout vers la sixième, ces proportions sont tel-

deux aires sont égales; et à mesure que l'on descend dans la série des animaux, l'aire de la face l'emporte en étendue sur celle du crâne. Dans le lièvre, elle est déjà plus grande du tiers; dans les ruminans, elle l'est du double; dans le cheval elle est quadruple, etc... de sorte que l'intelligence est dite plus grande ou moindre dans la même proportion qu'augmente ou diminue l'aire du crâne relativement à celle de la face. Ce savant compare aussi la figure des deux aires, la direction de la ligne qui sépare ces deux parties, etc... *.

* Adelon, *Physiologie de l'Homme*, t. I, p. 848.

lement changées que dans l'homme il faut ajouter la distance des clavicules au sommet de la tête pour égaler la hauteur depuis le pubis jusqu'à la plante des pieds.

C'est à cette prédominance du système gastrique que l'on doit attribuer l'avidité pour la nourriture, qui fait un des vices des peuples de cette période.

Système lymphatique.

La prédominance de ce système se manifeste par le ton livide de la peau, par la grosseur des glandes lymphatiques et des vaisseaux qui y aboutissent.

Tempérament.

Le tempérament est lymphatique ; il se manifeste par le caractère indolent de ces peuples et leur défaut d'énergie.

Maladies.

Les maladies affectent les deux systèmes prédominans, gastrique et lymphatique. On verra donc régner dans cette période les dyssenteries, les humeurs froides, etc.

Nous ne prétendons pas par là exclure les maladies qui peuvent provenir des causes extérieures, telles que le climat, la nourriture, les di-

verses professions, etc. Nous pensons seulement que l'influence se fera surtout sentir sur les organes prédominans. Ainsi, par exemple, dans cette période et dans la suivante, l'action de la température agira sur les voies digestives plutôt que sur le système sanguin. Il en sera tout autrement dans la troisième période où ce dernier système prédomine, tandis que les deux autres sont déjà beaucoup diminués.

En lisant les histoires, il faut remarquer la nature des maladies des personnes qui en ont été atteintes, et tenir compte de la période. Il faut consulter aussi les ouvrages des médecins, de ceux surtout qui ont fait l'histoire des maladies.

Systèmes à l'état de faiblesse.

Pour mieux apprécier la constitution de chaque période, avons-nous dit, il faut décrire également et les organes prédominans et les organes affaiblis.

Dans cette première période, les organes cérébraux de la partie antérieure et supérieure de l'encéphale sont très courts, ce qui donne à la tête une forme aplatie.

Le système circulatoire sanguin est également faible, le cœur et les poumons sont petits, le calibre des artères l'est aussi, le sang est peu

abondant en fibrine; les muscles sont peu développés, se ressentent de la faiblesse de la circulation sanguine, et il résulte de l'infériorité de ces deux systèmes que la poitrine est étroite et courte, que les membres sont grêles et effilés, et en général le corps est difforme.

PREMIÈRE PÉRIODE DU PEUPLE JUIF.

Elle commence à la sortie d'Egypte, l'an du monde 2513 et se termine en 2746.

Les prophètes appellent cette période et la suivante *l'enfance* de ce peuple, ainsi que nous l'avons rapporté p. 148.

Remarquez tout d'abord que depuis la sortie d'Egypte jusqu'à l'ère chrétienne il y a 1491 ans, ce qui accuse six périodes entières et la moitié de la septième; que Jésus-Christ est mort l'an 34, par conséquent au milieu de cette période de perfectionnement, lui qui était venu pour *perfectionner* la loi; et enfin que le peuple juif a été dispersé à la fin de cette septième période, après son entier développement, en l'année 134, et que depuis lors les Juifs sont dans l'état stationnaire avec l'aptitude de la *communication.*

A chaque période, le peuple a manifesté les aptitudes que nous avons assignées à chacune d'elles.

Dans cette première période, les livres saints nous montrent le peuple avec tous les traits de la dégradation intellectuelle, morale et physique. Les mêmes lois morales

répétées si souvent dans l'Exode, le Lévitique, le Deutéronome; les lois cérémonielles, si multipliées, auxquelles le peuple fut assujetti; les menaces et les promesses si fréquentes et résumées dans l'admirable cantique *Audite cœli* (1), que tout le peuple devait apprendre par cœur; les divers moyens sensibles ordonnés par Moïse, afin de conserver le souvenir de la loi et d'en faciliter l'observance, démontrent la prédominance des facultés inférieures et la faiblesse de supérieures. Cette dégradation provenait de la dure oppression dans laquelle les Juifs avaient été pendant près de deux siècles. Sans doute que toutes les familles d'Israël n'étaient pas tombées dans le même abrutissement, mais la masse l'était, et Moïse les appelle souvent *têtes dures*, et leur reproche leur idolâtrie, leurs superstitions, leurs vices de toute espèce, leur indocilité, leurs murmures, leur opposition à l'action providentielle de Dieu, aux enseignemens de la loi et aux exhortations de leurs chefs.

La prédominance des organes digestifs nous est indiquée par leur regret pour la nourriture de l'Egypte et leurs murmures dans le désert parce qu'ils ne pouvaient satisfaire leur avidité pour le boire et le manger.

Le tempérament lymphatique est annoncé par ce reproche que leur adresse Josué : « Jusqu'à quand croupirez-vous dans la paresse? *Usquequo marcetis ignavia?* (Jos., 18, 3.)

Toute la première période est consacrée à s'implanter sur la terre de Chanaan.

Il est important de remarquer les deux tendances des hommes à chaque période : les uns qui adhèrent à l'esprit

(1) Deut. XXXII.

de Dieu et à la doctrine révélée, les autres qui suivent leurs propres idées et les doctrines humaines. Cette différence est indiquée par les auteurs sacrés, à toutes les périodes. Ainsi, dès cette première période du peuple juif, Josué, un peu avant sa mort, assemble le peuple pour renouveler l'alliance du Seigneur. Cependant, connaissant les tendances humaines, il leur donne l'option de servir le Dieu qui les a délivrés de la servitude, ou les dieux de l'Égypte et des Amorrhéens : *Optio vobis datur; eligite hodie quod placet, cui servire potissimum debeatis;* pour moi, ajouta-t-il, et la maison de mon père, nous demeurerons inviolablement attachés au Seigneur : *Ego autem, et domus mea serviemus Domino* (1). Quoique le peuple ait les mêmes aptitudes, il en use différemment, selon la doctrine qu'il a adoptée. Les opérations de l'esprit sont les mêmes; les œuvres sont différentes et même opposées.

On sait que la lèpre est une des maladies de l'enfance du peuple juif.

La lèpre affecte le système cutané. Cette maladie se propage rapidement, et avec des caractères d'autant plus délétères que le tempérament est plus faible, la nourriture plus mauvaise, la malpropreté plus grande. Elle sévit surtout dans les deux premières périodes à cause du tempérament lymphatique; elle apparaît encore dans la troisième et quatrième période, avec le tempérament sanguin et bilieux, mais aussi avec des modifications spéciales : c'est à observer. Mais à la cinquième période elle est moins commune et moins dangereuse.

(1) Jos. XXIV; 15.

SECONDE PÉRIODE.

DURÉE	En générations : de 7 à 14. En années pour l'Europe, de 233 à 466.
AGE SOCIAL . . .	*Pueritia* : puérilité ou seconde enfance.
APTITUDES. .	Intellectuelle : connaître les qualités apparentes des êtres et les signes de la pensée. Morale : se conduire par des préceptes. Physique : prédominance des organes des sens et de la région orbitaire.

Pour avoir la seconde période d'un peuple, il suffit d'ajouter sept nouvelles générations aux premières, ou 233 ans au nombre de la période précédente.

Le peuple français ayant terminé sa première période en l'année 733, si on ajoute à ce nombre, celui de la période 233, on aura 966 pour terme de la seconde période.

Cette seconde période forme la seconde enfance d'un peuple, âge que les Latins distinguaient par le mot *pueritia*. La nation présente à cet âge tous les caractères de la seconde enfance de l'homme, de 7 à 14 ans.

Aptitude intellectuelle.

L'esprit, dans cette seconde période, s'applique à acquérir les premières notions des choses

et les moyens de communication ou les signes de la pensée, qui sont au nombre de quatre : la langue, le dessin, la musique et le calcul.

C'est à cette époque qu'on aperçoit dans la nation un premier mouvement scientifique et littéraire; mais cette science est superficielle, et se borne à connaître les objets en ce qu'ils ont de plus extérieur ou de plus apparent, tels que la forme, la consistance, la couleur, l'odeur et quelques usages.

On étudie également la langue nationale, et c'est à cette époque qu'on en commence la grammaire.

On peut dire en général que c'est la grammaire de chaque branche de connaissances qu'on étudie; car l'esprit de la période n'a d'autre force que de saisir les premiers élémens des choses.

Ainsi on étudie les élémens du dessin, de la peinture, de la musique, les premières règles du calcul et les rudimens de la géométrie.

Cette disposition de l'esprit se manifeste dans toutes les autres branches des connaissances humaines.

On apprend la religion par le culte et le catéchisme, qui en sont comme la grammaire.

On apprend la science de l'homme dans ses notions les plus simples; on ignore encore la

logique, et on est bien loin de la métaphysique.

On cultive encore les facultés inférieures de l'âme, telles que l'imagination, la sensibilité et le sentiment, mais on ne s'élève ni aux opérations de l'esprit, de la réflexion, de la méditation, de la contemplation, ni à l'étude des êtres intelligibles.

Aptitude morale.

L'aptitude morale de cette seconde période consiste dans la disposition à suivre des règles de conduite.

Cette disposition résulte de la prédominance de l'imagination et du sentiment. Incapable de se conduire par l'intelligence, on s'en réfère à l'autorité; dans l'ignorance des principes et des rapports, on suit les règles qui sont comme les élémens ou la grammaire de la conduite de la vie.

L'action du sacerdoce et du gouvernement se manifeste par des réglemens qui prescrivent tout ce qu'il faut faire pour remplir les devoirs envers Dieu, envers soi-même, envers la société, et condamnent tout ce qui est contraire.

Et, comme c'est encore le règne des facultés inférieures, de la sensibilité, de l'imagination et du sentiment, et la prédominance de la chair sur l'esprit; on sanctionne l'observation de ces

règles par la crainte des punitions et l'attrait des récompenses.

Cependant l'amour des créatures, le règne de l'amour-propre, l'attrait des plaisirs sensuels sont tellement prédominans, qu'on résiste généralement à l'action perfectionnante, et qu'on se livre aux vices et aux passions de la vie animale.

Aptitude physique.

De l'Encéphale.

Les organes actifs sont ceux des sens, et de la partie orbitaire, latérale et occipitale.

La partie frontale est un peu plus élevée que dans la période précédente, et le volume de la tête un peu plus grand.

Cependant les proportions entre les parties postérieure et antérieure de la tête sont à peu près les mêmes que dans la première période; ce qui donne aux crânes presque la même forme, comme on peut le voir pl. I, fig. 1 et 2.

Systèmes gastrique et lymphatique.

Ces systèmes prédominent moins que dans la période précédente, quoiqu'ils soient encore très actifs.

Système musculaire.

Il est plus développé que dans la première période; cependant les membres sont encore grêles et le corps se trouve à peu près dans les mêmes proportions que dans la période précédente.

Tempérament.

Il est lymphatico-sanguin : la lymphe cependant prédomine.

Maladies.

Les maladies sont de même nature que dans la période précédente; elles affectent les voies digestives, les glandes lymphatiques et le système cutané.

DEUXIÈME PÉRIODE DU PEUPLE JUIF.

Depuis l'an du monde 2748 jusqu'à 2979.

Débora apparaît avec la seconde période; son cantique en manifeste les aptitudes intellectuelles et morales : le chant, la poésie lyrique, la prédominance de l'imagination et du sentiment; elle relève même la supériorité de cette période sur la précédente (1). Ces aptitudes sont en outre in-

(1) Judic., v; 6, 8.

diquées par la science des choses et des événemens que possède Jephté (1), les genres littéraires si conformes à la période : les chroniques des Juges (2), les Apologues de Johatan (3), les Énigmes de Samson (4) et l'usage du chant et des instrumens de musique (5).

L'état des Israélites et leur forme de gouvernement répond aussi à la période. Ils sont assujétis à diverses nations et subissent de dures servitudes ; ils sont plus faibles que leurs ennemis, et « Dieu les a laissés afin qu'ils leur servissent d'exercice et d'instruction pour apprendre à les « combattre (6).

Le pouvoir souverain est temporaire et confié à des juges choisis indifféremment dans toutes les tribus. L'esprit ne combine pas encore et ne cherche à satisfaire que le besoin du moment.

La faiblesse des organes et du tempérament se manifeste par le choix que fait Gédéon de ceux qui doivent combattre les Madianites. Sans doute il faut tenir compte du dessein de Dieu dans cette circonstance ; mais on peut remarquer que Gédéon apostrophe plus de trente mille hommes qui sont devant lui, en leur disant : « Celui qui n'a point « de cœur, mais qui est timide, qu'il s'en retourne, » et vingt-deux mille hommes se retirent et s'en retournent. Il fait une seconde épreuve sur dix mille qui restent, il les discerne à la manière dont ils se désaltèrent à une source d'eau, et il n'en garde que trois cents (7).

Cependant le progrès d'Israël est indiqué par l'écrivain sacré en ces termes : « Les enfans d'Israël croissant tous les « jours en vigueur, se fortifiaient de plus en plus. » Et

(1) Judic., XI ; 15, 27. — (2) *Ibid.*, IX ; 7, 21. — (3) *Ibid.*, XIV ; 12. — (4) *Ibid.*, III ; 1, 2. — (5) *Ibid.*, VII ; 5, 6. — (6) *Ibid.*, IV ; 24. — (7) 1. Reg. X ; 15.

à mesure qu'on approche de la fin de la période, on voit en effet et plus de lumières et plus de puissance : témoin Samuel et Saül. L'institution des écoles date aussi de cette période. Il y en avait à Najoth de Ramatha sous Samuel (1). Elles devinrent plus nombreuses dans les périodes suivantes, et la forme et l'objet de l'enseignement suivit l'aptitude de chaque période; nous en ferons la remarque.

Mais la résistance de la vie de la chair est encore bien grande pendant toute la période; outre les faits individuels, on le voit par le témoignage de l'auteur inspiré : « Dieu leur suscita des juges pour les délivrer des mains « de ceux qui les opprimaient; mais ils ne voulurent pas « seulement les écouter. Après que le juge était mort, ils « retombaient aussitôt dans leurs péchés, et faisaient des « actions encore plus criminelles que leurs pères, en sui- « vant des dieux étrangers, en les servant et en les ado- « rant. Ils ne revenaient point des égaremens de leurs « cœurs, ni des mauvaises voies qu'ils avaient sui- « vies (2). »

Le penchant de l'homme à suivre son propre esprit et à se forger des systèmes religieux ou philosophiques plutôt que de suivre la doctrine révélée lors même qu'elle lui est enseignée, nous est encore démontré dans cette seconde période par l'histoire de Michas (3). Il se fait des idoles, leur érige un petit temple, un de ses fils lui sert d'abord de prêtre, rencontre ensuite un lévite qu'il charge de ce ministère, et il espère que ce simulacre de religion, contraire à l'institution divine, lui attirera les biens que desire sa convoitise! Cependant quelques hommes de la tribu de Dan découvrent ce culte privé et sacrilége, le divulguent,

(1) 1 Reg. XIX; 20-24. — (2) Judic., II; 19. — (3) *Ibid.*, XVII; 6.

et il devient commun à toute la tribu. L'historien sacré remarque que dans ce temps-là *chacun faisait ce qui lui venait dans l'esprit* (1).

(1) Judic., XVII, 6.

TROISIÈME PÉRIODE.

DURÉE	En générations : de 14 à 21. En années pour l'Europe : de 466 à 700.
AGE SOCIAL. . .	*Adolescentia* : adolescence.
APTITUDES. .	Intellectuelle : connaître la nature des êtres et leurs rapports. Se mettre en rapport avec le monde extérieur. Morale : se conduire par des lois. Physique : prédominance des systèmes nerveux, frontal, occipital, sanguin et musculaire.

La troisième période sociale s'étend depuis la quatorzième génération jusqu'à la vingt-unième.

Depuis l'an 466 de l'existence de la nation, jusqu'à 700.

Cette troisième période est l'adolescence de la nation, parce que tous les caractères de cet âge s'y manifestent. C'est aussi son âge héroïque.

Aptitude intellectuelle.

L'esprit cherche à connaître la nature des êtres et à saisir leurs rapports.

Ici commence l'observation : on examine avec soin quelle est la nature de chaque substance, quelles en sont les propriétés, quels sont les rapports des êtres entre eux et avec l'homme.

On étend ses connaissances dans l'universalité des êtres sensibles, et pour cela on se met en rapport avec le monde extérieur par des voyages. L'esprit, en s'occupant du monde sensible et de l'harmonie qui y règne, décrit ses perceptions en style poétique, assujéti le plus souvent à la mesure des vers, et enrichi d'abondantes et vives images. Aussi presque toutes les sciences sont traitées en vers, même celles qui en paraissent le moins susceptibles, la minéralogie et la physique.

Aptitude morale.

La perception des rapports donne lieu à la confection des lois, qui en sont l'expression. On en fait des recueils, on les enseigne dans les écoles, et on règle toute la vie morale et civile.

Les législateurs trouvent dans l'aptitude morale de cette période une disposition de la volonté à se soumettre aux lois qu'ils prescrivent.

Mais, comme l'homme est vicieux par suite de sa dégradation, et que dans cet âge de la puberté la nation se livre avec plus de véhémence à l'ambition, à la vaine gloire, aux entreprises aventureuses, à l'amour, aux amitiés, aux querelles et à la vengeance, on trouve un obstacle dans sa concupiscence dont on cherche à triompher par des considérations morales fondées sur les avan-

tages de la vertu et sur les suites funestes du vice; on y ajoute la sanction de la peine, qui est ordinairement plus physique que morale.

C'est à cause de ces dispositions morales qu'apparaissent, dans cette période, une foule de traités sur les vices et les vertus, rédigés très souvent en vers.

Aptitude physique.

L'Encéphale.

Le cerveau s'accroît dans les régions occipitale, latérale et frontale. Le volume de la masse est plus considérable que dans la période précédente.

Dans la partie frontale et médiane se manifestent plus ostensiblement tous les organes de la partie orbitaire et surtout vers les sinus frontaux et le milieu du front; ce qui donne au front un peu plus d'élévation et de saillie que dans la période précédente. Ce léger accroissement est assez sensible sur toute la ligne médiane, en suivant la suture sagittale jusqu'au vertex.

Les parties latérales sont proéminentes, ainsi que toute la masse postérieure, depuis les fosses occipitales qui deviennent profondes, jusqu'au vertex.

La moelle épinière, les nerfs de la vie de relation suivent les proportions de l'encéphale.

La face présente plus de volume par le développement de la cinquième paire.

Système sanguin.

Les organes de la respiration et de la circulation prennent un grand développement; la poitrine s'élargit aux dépens de l'abdomen, dont le volume diminue.

Les artères qui aboutissent aux membres du corps sont plus grosses, plus remplies de sang.

Système musculaire.

Le volume et la densité des fibres musculaires donnent aux membres de la rondeur et de la souplesse; leur masse est forte; l'excitabilité provenant de l'abondance de la fibrine est grande, ce qui donne aux hommes de cette époque des dispositions à tous les exercices qui demandent l'union de la force du corps et de l'adresse.

Les fonctions nutritives jouissent d'une grande activité; cependant les besoins ne sont pas, comme ceux des périodes précédentes, de tous les instans.

Tempérament.

Le tempérament est sanguin; il a succédé au

lymphatique des périodes précédentes : aussi ces systèmes ont perdu leur prédominance.

La peau est colorée, la voix est plus forte, parce que le larynx a acquis une plus grande extension.

Maladies.

Les causes morbifiques sévissent sur les poumons, et donnent lieu aux maladies inflammatoires.

Il faudrait remarquer si l'urée se trouve en plus grande abondance que dans les périodes précédentes, et si l'acide benzoïque a disparu de l'urine.

TROISIÈME PÉRIODE DU PEUPLE JUIF.

Depuis l'an du monde 2979 jusqu'à 3213.

C'est l'adolescence de la nation, son âge héroïque, l'époque de ses grands guerriers; c'est aussi le commencement de ses relations avec le monde extérieur et avec les nations environnantes par ses guerres et son commerce.

David fait la transition de la seconde à la troisième période. Le gouvernement monarchique est fixé dans sa personne et dans sa maison vers le commencement de la période.

L'aptitude intellectuelle pour acquérir la science des êtres dans leur nature, leurs propriétés et leurs rapports, nous est manifestée par Salomon qui, d'après le texte sa-

cré, « a traité de tous les arbres, depuis le cèdre qui est « sur le Liban, jusqu'à l'hyssope qui vient près des mu- « railles, ainsi que des animaux de la terre, des oiseaux, « des reptiles et des poissons (1). » Et le livre de la Sagesse indique le caractère de cette science en disant qu'elle consistait dans la connaissance de *la nature et des propriétés des êtres*. « C'est lui-même qui m'a donné la vraie con- « naissance de ce qui est, qui m'a fait savoir les vertus des « élémens, la nature des animaux, les instincts des bêtes, « la force des vents, les pensées des hommes, la variété « des plantes et les vertus des racines (2). »

L'aptitude pour se mettre en rapport avec le monde extérieur nous apparaît par les flottes que firent équiper Salomon et Josaphat pour faciliter le commerce. « Sa « flotte avec celle du roi Hiram faisait voile de trois ans « en trois ans, et allait en Tharsis, d'où elle rapportait « de l'or, de l'argent, des dents d'éléphant, des singes et « des paons. » En un mot il s'était mis en rapport avec toutes les nations même les plus éloignées, l'Égypte, l'Arabie, la Syrie (3).

L'aptitude morale pour se conformer aux lois, nous est indiquée par les soins que prirent David et Josaphat de faire observer la loi de Dieu. On connaît les admirables cantiques de David, dans lesquels il exalte l'excellence de la loi de Dieu et l'amour qu'il lui porte. En outre, « Josaphat envoyait des prêtres qui instruisaient tout le « peuple de Juda, qui portaient avec eux le livre de la « loi du Seigneur, et allaient dans toutes les villes de « Juda, et enseignaient le peuple (4), et lui-même était

(1) 3 Reg. IV; 33, 33. — (2) Sap. VII; 17-21. — (3) 3 Rois, X; 22. — (4) 2 Paralip. 27, 7-9, 6.

« plein de force et de zèle pour l'observation des préceptes « du Seigneur. »

Les livres de Salomon des Proverbes, de l'Ecclésiaste et du Cantique des Cantiques sont aussi l'expression de l'aptitude de la période, puisque ces ouvrages renferment des règles de conduite, des considérations pour réprimer la convoitise et les autres passions de cette période, avec un style rempli de nobles sentimens et orné de vives images (1).

Le sentiment prédomine dans cette période, et, selon qu'il s'attache à un objet légitime ou illégitime, il en résultera des œuvres bonnes ou mauvaises, vertueuses ou vicieuses; et d'ailleurs le même homme pouvant se déterminer au bien ou au mal, il pourra se livrer successivement à l'amour ou à la haine, à la vertu et au vice : nous en voyons des exemples frappans dans cette troisième période du peuple juif. Rien de plus religieux que l'amour de David pour son Dieu; rien de plus tendre et de plus généreux que son amitié pour Jonatas. D'un autre côté, l'affection vicieuse l'entraîne à l'adultère, à la haine, à la vengeance, à l'homicide, et un semblable déréglement se reproduit dans sa postérité et dans ses descendans Amnon et Absalon, qui tombèrent jusque dans l'inceste; Salomon qui fut perverti par la multitude de ses femmes; Roboam, Abia et d'autres en épousèrent un grand nombre. Ce sentiment dépravé s'est montré dans toute son intensité dans les dix tribus qui avaient rejeté le vrai culte de Dieu et s'étaient faits des idoles. Toute l'histoire de ce peuple d'Israël n'est qu'un tissu de désordres et de crimes provenant de l'amour-propre, de la haine et de la vengeance. La nation entière

(1) L'Ecclésiaste renferme une dispute logique pour et contre, qui conclut à craindre Dieu et à observer ses lois.

en a été victime, car Dieu l'a punie en la livrant aux rois d'Assyrie, qui l'ont transportée dans leur pays et l'y ont tenue captive. Mais cette séparation des tribus d'Israël se livrant à l'idolâtrie de dessein prémédité, nous confirme l'importante vérité que nous avons touchée dans le chapitre des doctrines régnantes; qu'à chaque période les uns se conforment à la doctrine révélée, les autres s'abandonnent ou persistent dans les doctrines rationnelles ou humaines; cette division est clairement indiquée dans les motifs qui séparèrent les dix tribus: « Jéroboam dit en lui-même: « le royaume retournera bientôt à la maison de David, si « ce peuple va à Jérusalem pour y offrir des sacrifices en « la maison du Seigneur, le cœur de ce peuple se tournera « aussitôt vers Roboam, roi de Juda, son Seigneur; et ils « me tueront et retourneront à lui.

« Et après y avoir bien pensé, il fit deux veaux d'or et « il dit au peuple: N'allez plus à l'avenir à Jérusalem. « Israël, voici vos dieux qui vous ont tiré de l'Égypte.

« Il les mit, l'un à Bethel, et l'autre à Dan; ce qui de- « vint un sujet de scandale et de péché; car ce peuple « allait jusqu'à Dan pour y adorer ce veau.

« Il fit aussi des temples dans les hauts lieux, et il éta- « blit pour prêtres les derniers du peuple, qui n'étaient « point enfans de Lévi. Il ordonna selon sa fantaisie des « jours de fête et montait lui-même à l'autel pour y offrir « de l'encens (1). »

On reconnaîtra encore la prédominance du *sentiment* dans les divers genres de poésie de cette *époque*, et par la musique qui les accompagnait. Les cantiques, les psaumes, les odes morales expriment tous les sentimens légitimes que

(1) 3 Reg. XII; 26-33.

l'homme doit avoir envers son Créateur, envers lui-même et envers ses semblables. La vive imagination du poète appelle toute la nature pour relever ou rendre plus vifs ces divers sentimens. David et Salomon et plusieurs autres auteurs inspirés ont composé une infinité de ces poésies sacrées, ont institué des chantres nombreux pour les faire chanter avec l'accompagnement de divers instrumens, et les rois de cette période ont continué à maintenir ces pieuses institutions, surtout l'Écriture rend ce témoignage au roi Josaphat : « Les Lévites de la famille de Caat et de « celle de Choré chantaient hautement les louanges du Sei- « gneur, le Dieu d'Israël, et de toute *la force de leurs* « *voix* (1). » Non seulement on chantait ces cantiques dans le temple avec l'accompagnement de toute espèce d'instrumens ; mais on le faisait aussi à la tête des armées en revenant de la victoire (2).

L'aptitude physique provenant de la constitution musculaire et du tempérament sanguin nous apparaît dans la force, la vaillance, le courage des chefs et des membres de la nation. Les saintes Écritures relèvent la force physique et le courage de David, qui tua Goliat, et lorsqu'elle fait l'énumération des diverses familles d'Israël à cette époque, elle les qualifie de gens braves, très forts, propres pour la guerre et toujours prêts à combattre (3).

C'est dans cette période de force et de bravoure que le peuple de Dieu soumit tous les peuples de Canaan et s'empara de toute la terre promise, qu'il fit bâtir des villes et fortifier des citadelles qu'on approvisionna de toute espèce d'armes. David avait ouvert la période par de glorieux combats et par des victoires mémorables remportées sur les

(1) 2. Paralip., 20 ; 19. — (2) *Ibid.*, 20 ; 28. — (3) 1. Paralip., 7 ; 2.

Philistins, les Ammonites, les Iduméens et tous les peuples de Canaan. Salomon a régné en paix sur toute la nation et a signalé son repos par la grandeur et l'ostentation de ses richesses, et Josaphat, vers la fin de la période, s'éleva, dit l'Écriture, « jusqu'à un très haut point de grandeur; il « bâtit des forteresses dans Juda, en forme de tours, et « des villes fermées de murailles. » Il fit de grandes choses dans toutes les villes de Juda; il avait aussi des gens aguerris et vaillans dans Jérusalem, dont le dénombrement s'élève à plus de cent mille âmes, tous fort braves et prêts à combattre (1).

Nous ne pouvons pas indiquer la forme du crâne ni la nature des maladies, parce que les monumens de l'histoire nous manquent. Peut-être pourra-t-on s'en procurer sur les lieux; nous recommandons aux voyageurs d'observer la Judée et de consulter les anciens monumens avec notre point de vue.

(1) 2. Paralip., 17; 12.

QUATRIÈME PÉRIODE.

DURÉE . . .	En générations : de 21 à 28. En années pour l'Europe : de 700 à 933.
AGE SOCIAL. .	*Juventus* : jeunesse.
APTITUDES.	Intellectuelle : étude des êtres intelligibles; abstraire, généraliser, raisonner, démontrer; réflexion, méditation. Morale : se conduire par des principes. Physique : prédominance de la partie frontale.

La quatrième période sociale s'étend depuis la vingt-unième jusqu'à la vingt-huitième génération; depuis l'année 700 de l'existence de la nation, jusqu'à 933.

Cette période caractérise la jeunesse de la nation, que les Latins appelaient *juventus*.

C'est l'âge de la métaphysique.

Aptitudes intellectuelles.

L'aptitude intellectuelle de cette période consiste dans la disposition de l'esprit à rechercher les causes des phénomènes, à remonter à une première cause; ainsi que dans les opérations qu'il fait pour abstraire et généraliser les idées, pour démontrer la vérité de ses conceptions par des raisonnemens.

L'esprit se livre à la réflexion, à la méditation, pour la recherche de la vérité, afin d'en jouir par la contemplation.

L'on s'occupe de l'étude des êtres intelligibles, de Dieu et de l'âme, de leurs rapports et de leurs fins. Mais ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est l'apparition des facultés supérieures, et qui prédomineront sur les facultés inférieures. Qu'on se rappelle que nous entendons par facultés supérieures les puissances de l'âme : la mémoire, l'intelligence et la volonté appliquées à un objet purement spirituel, soit que l'âme se réfléchisse sur elle-même pour se considérer et se connaître, soit qu'elle s'occupe de Dieu pour concevoir son être et ses perfections, elle entre ainsi dans un état intelligible abstrait des sens ou métaphysique, et vit d'une vie intellectuelle. C'est dans cet état qu'elle trouve sa plus grande force morale pour maîtriser la partie inférieure et l'assujétir à l'esprit, qui résistera désormais plus facilement à l'action organique, et se livrera avec moins d'impétuosité au monde extérieur ou sensible.

Aptitude morale.

L'aptitude morale de cette quatrième période consiste à se conduire par les principes que l'esprit a saisis ou découverts.

Cela donne lieu à la vie spirituelle, appelée autrement intérieure et mystique.

Mais comme l'esprit peut être fixé dans de vrais ou de faux principes, on verra dans la société des personnes qui suivront une fausse mysticité, ce qui donnera lieu encore à allier de mauvaises mœurs à de faux principes.

Aptitude physique.

Dans cette quatrième période, tous les systèmes précédens atteignent leur dernier degré de développement, et s'harmonisent de manière à donner au corps une forme plus régulière.

Mais ce qu'il y a de plus particulier et de caractéristique, c'est le développement des bosses frontales. Par là le front acquiert plus d'élévation et plus de largeur.

Une chose remarquable encore dans le système cérébral, c'est que la partie antérieure de la tête balance la partie postérieure ; par conséquent il s'est même opéré une harmonie dans les divers organes du cerveau. Les organes de la vie sensuelle sont de même moins prépondérans, tandis que ceux de la vie intellectuelle et sociale ont pris plus d'accroissement.

On peut s'assurer de ce phénomène en regardant les crânes d'une nation parvenue à cette période, en supposant, d'après notre méthode, un

plan perpendiculaire à la base du crâne, et qui passe par le sommet de la tête et les trous de l'oreille, on verra en général que ces deux parties du cerveau présentent une masse à peu près égale. (Voyez pl. I, fig. 4.)

Système sanguin et système musculaire.

Ces systèmes continuent à prédominer, mais ils n'exercent plus sur l'âme une influence aussi impérieuse que dans la période précédente.

Tempérament.

La bile commence à abonder, et modifie le tempérament, de manière que dans cette période il est bilieux-sanguin.

Maladies.

Les maladies affectent le système cérébral, ici commence la série des névroses, qui apparaîtront de plus en plus intenses et fréquentes dans les périodes à venir.

On apercevra également les maladies bilieuses qui viendront encore plus communes dans les périodes prochaines.

Enfin les maladies du système sanguin se montreront encore communément.

État des autres systèmes.

Nous avons déjà dit que les systèmes gastri-

que et lymphatique avaient perdu leur prédominance; les systèmes sanguin et musculaire sont également modifiés. La constitution du corps est plus régulière et les forces sont plus grandes. Le système pileux est plus abondant, et donne lieu aux grandes chevelures et aux corps velus.

On pourrait remarquer si le système osseux est plus rempli de matière calcaire.

QUATRIÈME PÉRIODE DU PEUPLE JUIF.

Depuis l'an du monde 3213, *jusqu'à* 3446.

C'est la jeunesse de la nation juive et son âge *métaphysique*. Cette aptitude métaphysique nous est manifestée par le grand nombre de prophètes qui ont existé pendant tout le cours de cette période; et c'est un fait vraiment digne de remarque, que ce ministère prophétique, *munus propheticum*, ait apparu avec la quatrième période sous le roi Ozias et le prophète Osée, et qu'il ait fini avec cette même période vers le terme de la captivité au temps du prophète Daniel: cette observation a été faite par tous les auteurs anciens et modernes. Ils ont distingué ce ministère prophétique rempli par des hommes envoyés de Dieu vers le peuple juif pour l'enseigner en son nom, pour l'exhorter, le menacer, lui annoncer l'avenir, et dont

on a conservé les écrits. Ils ont distingué, dis-je, ces prophètes *ministériels,* de ceux qui les avaient précédés, et qu'on a nommés plus particulièrement des *voyans* dans la seconde période, et des *psalmistes* dans la troisième.

Ces prophètes qui ont apparu dans cette quatrième période, et qu'on distingue en grands et petits prophètes, sont au nombre de seize, qu'on classe ordinairement dans l'ordre chronologique suivant : Osée, Joël, Amos, Isaïe, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Jérémie et Baruch ; Ezéchiel, Abdias, Daniel, Aggée, Zaccharie, Malachie.

Quoique Aggée et Zaccharie aient prophétisé dans les premières années de la cinquième période, cependant ils sont nés dans la quatrième. Il en est de même de Malachie, que quelques auteurs même prétendent avoir prophétisé durant la captivité. Quoi qu'il en soit, l'aptitude d'une période n'a pas des limites métaphysiques, et quelques individus peuvent encore la manifester au commencement de la période antécédente ou suivante, mais ce ne sera plus l'aptitude dominante.

Aptitude intellectuelle.

Considérons actuellement les caractères métaphysiques qui nous sont fournis par les personnages et les faits de la période.

La vie des prophète est une vie tout intellectuelle qui s'écoule dans une communication intime avec la Divinité, accompagnée de ravissemens et d'extases, de notions les plus elevées, les plus abstraites, les plus intelligibles sur la nature divine et la vie spirituelle des hommes. Dans leurs discours aux peuples pour les déterminer à faire le bien et

à fuir le mal, ces prophètes présentent sans cesse les idées de *cause* et de *fin*. La cause, c'est Dieu, puissance souveraine, indépendante, juste, équitable, dont la providence s'étend à tout, et spécialement à son peuple premier-né qu'il dirige comme un père. La fin, c'est les châtimens ou les récompenses, prochains ou éloignés, touchant les biens temporels ou spirituels, l'opprobre ou la gloire, la servitude ou la domination, la stabilité ou la dispersion, et enfin la venue du prophète par excellence et le règne éternel des élus.

Ce n'est pas tout encore; ils interprètent la loi et ses cérémonies ; ils en montrent l'esprit : de la circoncision matérielle, ils élèvent les intelligences à la circoncision spirituelle ; à la place des sacrifices des animaux, ils demandent l'oblation de la volonté et sa soumission aux ordres de Dieu ; au lieu du jeûne, des macérations et des diverses pratiques religieuses, ils exigent le renoncement à toute sorte de vices et la pratique de toutes les bonnes œuvres. En un mot, ils recommandent sans cesse aux Juifs de s'appliquer à connaître et à aimer Dieu, à se nourrir de sa vérité, à suivre ses volontés, toutes choses intelligibles, abstraites, spirituelles, qu'on ne peut atteindre que par l'action de l'Esprit-Saint, les actes de l'entendement et de la volonté, ou les opérations de la réflexion et de la méditation.

Pour confirmer le caractère de cette aptitude métaphysique, on peut comparer la manière des prophètes avec celle des psalmistes, et on verra dans ces derniers que le sentiment et l'imagination dominent avec le genre descriptif, tandis que dans les premiers ce sont les idées de l'être, de cause, de fin, dans un langage démonstratif et sentencieux.

Aptitude morale.

Plusieurs rois de Juda suivent l'impulsion prophétique et s'élèvent aux conceptions spirituelles de la loi et des cérémonies, surtout Ezéchias et Josias; ils l'ont montré par leur zèle et la manière dont ils ont exprimé leurs sentimens envers Dieu. La prière d'Ezéchias, son cantique d'action de grâces, l'empressement qu'il mit pour abolir l'idolâtrie et rétablir le culte du Dieu vivant, sont une preuve de l'élévation de son esprit, et qu'il agissait par la *connaissance des principes.* Il en est de même du roi Josias: l'Ecriture loue sa précoce piété qui alla toujours en croissant et le porta à faire ce qu'aucun roi d'Israël n'avait encore osé: de purifier Jérusalem et Juda de toute idolâtrie, en renversant toutes les idoles, en détruisant tous les temples des hauts lieux jusque dans la terre d'Israël. Enfin il fit faire une lecture publique de la loi, et renouvela solennellement l'alliance avec le Seigneur, en promettant et en faisant promettre à toute l'assemblée qu'il s'engageait à marcher dans les voies du Seigneur, et à observer de tout son cœur et de toute son âme ce qui était écrit dans le livre de la loi. Il fit célébrer la Pâque avec une solennité inouïe; et l'Ecriture caractérise la piété de ce prince en disant: que de tous les rois ses prédécesseurs, aucun n'était retourné comme lui au Seigneur, de toute son âme et de toutes ses forces, pour accomplir tout ce qui est écrit dans la loi de Moïse; il rendit justice aux pauvres et aux affligés, et il montra par toute sa conduite qu'il connaissait véritablement le Seigneur (1).

Le genre de vie des Réchabites, qui apparaît dans cette

(1) Paralip. XXXIV, XXXV.

période, est encore une manifestation de l'aptitude spirituelle qui la caractérise. Ce fut Jonadab, fils de Réchab, qui institua une espèce d'ordre religieux en assujétissant ses enfans et toute leur postérité à une vie austère, à se priver de vin, à vivre retirés, appliqués à la méditation de la loi de Dieu, à demeurer dans la campagne sous des tentes, ainsi que nous l'apprend Jérémie, lorsque leur présentant à boire du vin, ils lui répondirent : « Nous ne « boirons pas de vin, parce que notre père Jonabad, fils « de Réchab, nous a fait ce commandement : Vous ne « boirez jamais du vin, ni vous ni vos enfans; vous ne bâ- « tirez point de maisons, vous ne semerez point de grains, « vous ne planterez point de vignes et n'en aurez point à « vous; mais vous habiterez sous des tentes tous les jours « de votre vie, afin que vous viviez long-temps dans la « terre dans laquelle vous êtes étrangers. Nous avons « donc obéi à Jonadab, notre père, en tout ce qu'il nous « a commandé, et nous n'avons point bu de vin tous les « jours de notre vie, ni nous, ni nos femmes, ni nos en- « fans; nous n'avons point bâti de maisons pour y habiter, « et nous n'avons point eu de vignes, ni de champs, ni de « blé; mais nous avons habité sous des tentes (1).

Il faut remarquer que cette institution extraordinaire a été faite au cœur des tribus d'Israël, où régnait l'idolâtrie et la plus grande dissolution; que Jonadab, au milieu de cette corruption, fidèle au service du vrai Dieu, a voulu préserver ses descendans de la contagion du mauvais exemple, de la corruption générale, en leur prescrivant une règle qui les séquestrait d'un peuple déréglé, et qui

(1) Jér. xxxv; 6-10.

favorisait la vie de l'esprit et la persévérance dans le vrai culte du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

On peut en dire autant de la vie de Tobie, de Judith et de Daniel, personnages qui ont vécu dans cette période, et qui représentent toutes les classes de la société, tous les sexes et tous les âges capables de cette vie intérieure.

C'est par les *principes* que Tobie règle la vie de son fils, et on ne peut voir rien de plus *spirituel* que les avis qu'il lui donna :

« Ayez Dieu dans l'esprit tous les jours de votre vie, et « gardez-vous de consentir jamais à aucun péché. Bénissez « Dieu en tout temps, et demandez-lui qu'il conduise et « rende droites vos voies, et ne faites fond que sur lui « pour tous vos desseins (1).

« Mes enfans, écoutez donc votre père : Servez le Sei« gneur dans la vérité, et travaillez à faire ce qui lui « est agréable. Recommandez avec soin à vos enfans de « faire des œuvres de justice et des aumônes, de se souve« nir de Dieu, et de le bénir en tout temps dans la vérité « et de toutes leurs forces (2). »

Judith nous représente cette même vie spirituelle, mystique, avec des caractères de solitude et d'austérité qui l'ont fait nommer *ascétique*.

« Il y avait déjà trois ans et demi que Judith était de« meurée veuve.

« Elle s'était fait au haut de sa maison une chambre « secrète, où elle demeurait enfermée avec les filles qui la « servaient. Et ayant un cilice sur les reins, elle jeûnait « tous les jours de sa vie, hors les jours de sabbat, les

(1) Tob. IV. — (2) *Ibid.*, XIV ; 10, 11.

« premiers jours du mois, et les fêtes de la maison d'Is-
« raël (1). »

L'élévation de son esprit, son aptitude à remonter à la première cause, nous apparaît par ces paroles de sa prière, qui est plutôt une oraison contemplative : « Dieu des « cieux, créateur des eaux, Seigneur de toute créature, « exaucez-moi, exaucez celle qui a recours à vous dans sa « misère, et qui présume de votre miséricorde.

« C'est vous qui avez fait les anciennes merveilles et qui « avez résolu d'exécuter vos différens desseins chacun « dans son temps, et il ne s'est fait que ce que vous avez « voulu. Toutes vos voies sont déjà préparées, et vous avez « établi vos jugemens dans l'ordre de votre providence (2). »

La vie de Daniel nous offre tous les caractères réunis des aptitudes de cette quatrième période.

Ses mœurs sont austères, il refuse les mets de la table du roi; il ne mange que des légumes et ne boit que de l'eau (3). Ses jeûnes sont prolongés (4), ses prières sont longues, ses conceptions sublimes (5)!

Il médite, il fait oraison, lorsqu'il doit interpréter le songe de Nabuchodonosor, d'un grand arbre abattu. « Alors Daniel, surnommé Balthazar, commença à pen- « ser en lui-même sans rien dire pendant près d'une « heure (6). »

Il s'élève du sensible à l'intelligible, du signe à l'idée : « Il comprit ce qui lui fut dit, car on a besoin d'intel- « ligence dans les visions (7). »

Il éprouve une espèce de défaillance, de lassitude phy-

(1) Judith, VIII; 4-6. — (2) *Ibid.*, IX; 5, 3, 17. — (3) Dan. I; 8-15. — (4) *Ibid.*, X; 2, 3. — (5) *Ibid.*, IX. — (6) *Ibid.*, IV; 16. — (7) *Ibid.*, X; 1.

sique, comme c'est l'ordinaire à la suite de ces longs entretiens spirituels :

« Après cela, moi, Daniel, je tombai dans la langueur « et je fus malade pendant quelques jours (1). »

Voici en quels termes il magnifie la véritable vie de l'esprit dont Dieu même est l'auteur par les lumières qu'il donne, la sagesse qu'il inspire, la force qu'on trouve en s'unissant à lui :

« Que le nom du Seigneur soit béni dans tous les siè- « cles, comme il l'a été dès le commencement, parce que « la sagesse et la force sont à lui. C'est lui qui change les « temps et les siècles, qui transfère et établit les royaumes, « qui donne la sagesse aux sages, et la science à ceux qui « ont l'intelligence de la lumière. C'est lui qui révèle les « choses les plus profondes et les plus cachées, qui con- « naît ce qui est dans les ténèbres, et c'est en lui que se « trouve la vraie lumière.

« Je vous rends grâces et je vous bénis, ô Dieu de nos « pères, parce que vous m'avez donné la sagesse et la force, « et que vous m'avez fait voir ce que nous vous avons de- « mandé (2). »

Doctrines opposées.

Enfin, un trait également saillant de cette aptitude, et qui prouve ce que nous avons avancé sur l'influence des doctrines, c'est l'existence des faux prophètes concurremment avec les vrais.

Les Ecritures nous apprennent que ces faux prophètes étaient en très grand nombre en Judée, et surtout dans le

(1) Dan. VIII; 27. VIII; 28. — (2) *Ibid.*, II; 20-23.

royaume d'Israël. On ne saurait disconvenir qu'ils avaient l'aptitude de la période, puisqu'ils contrefaisaient les vrais prophètes en racontant des visions, des prédictions, affectant l'inspiration, et en parlant de choses intelligibles ; mais l'Ecriture nous apprend qu'ils prophétisaient par leur *propre esprit,* et qu'ils ne faisaient part au peuple que de leurs propres abstractions et de leurs conjectures, ce qui nous montre encore dans cette période l'existence de ces deux classes d'hommes *ayant les mêmes aptitudes,* mais des *objets opposés ;* les uns s'élevant jusqu'à Dieu et communiquant réellement avec lui pour en être enseignés, et les autres s'arrêtant à leur propre esprit et se bornant à leurs propres investigations. Il est inutile de citer les passages de la sainte Ecriture, qui prouvent cet état opposé des vrais et des faux prophètes. Ces passages sont innombrables, surtout dans Isaïe et Jérémie.

Pour les aptitudes physiques et les maladies, nous sommes dans la même privation de documens qu'à l'égard des périodes précédentes. Cependant on peut regarder les gravures des prophètes Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel qui se trouvent à la tête des commentaires de leurs prophéties, par *Cornelius à Lapide.* On trouvera, dans Jérémie surtout, le type de la tête de cette période ; et les proportions du corps dans la représentation de Daniel. La tête d'Ezéchiel, au sommet du coronal, annonce la cinquième période. Celle d'Isaïe est la plus parfaite ; il nous semble qu'elle représente l'ancien type patriarcal tel qu'il a dû se conserver dans les premières familles de la nation.

Si l'on compare ce dessein de la tête de Jérémie à celui de la tête de Roboam, roi de Juda, rapporté d'Égypte par

M. Champollion jeune (1), on pourra saisir la différence organique des deux périodes : de la troisième dans laquelle vivait Roboam, et de la quatrième à la fin de laquelle vivait Jérémie.

(1) Lettres écrites d'Égypte et de Nubie, p. 89.

CINQUIÈME PÉRIODE.

DURÉE . . .	En générations : de 28 à 35. En années pour l'Europe : de 933 à 1166.
AGE SOCIAL. .	*Virilitas*, virilité.
APTITUDES.	Intellectuelles : résumer, inventer, classer, se fixer, contempler. Morale : se conformer à un plan de conduite. Physiques : prédominance du système nerveux de relation et de la partie supérieure du coronal.

La cinquième période sociale d'un peuple s'étend depuis la vingt-huitième génération jusqu'à la trente-cinquième, depuis l'année 933 de l'existence de la nation jusqu'à 1166.

C'est l'âge viril d'une nation, *virilitas*, et l'époque de son résumé.

Aptitude intellectuelle.

L'esprit, dans cette cinquième période, se résume et se fixe.

Il résume toutes ses connaissances acquises et les classe méthodiquement.

Nous entendons par résumer, l'opération de l'esprit par laquelle on coordonne toutes ses idées en les rattachant à leur premier principe.

On cherche ce premier principe, l'idée la plus générale; pour cela on compare toutes les con-

naissances que l'on possède, et ce procédé amène la découverte de quelques lois générales, de quelque idée première, qui augmentent le domaine de la science et fournissent le moyen de coordonner les élémens d'une science particulière, ou bien toutes les sciences ensemble.

C'est alors que l'esprit procède par synthèse. On pose d'abord un premier principe, d'où l'on tire toutes les conséquences qu'il renferme.

Cette aptitude est très bien représentée par une de ces œuvres qu'on voit paraître surtout à cette époque, les arbres généalogiques.

Cette aptitude intellectuelle exerce son action sur toutes les branches des connaissances humaines.

Ainsi on expose l'ensemble de la religion, qu'on appelle autrement l'économie de la religion. On recueillera tous les écrits, on en fera des collections, et les esprits se fixeront pour toujours dans ce résumé.

En littérature, cette aptitude de l'esprit se manifestera en prose par des traités, et en vers par le poème épique.

En politique, le pouvoir se résumera dans un chef.

Le langage sera résumé dans des dictionnaires, des grammaires générales, et prendra la dernière forme dans laquelle la nation se fixera.

Les faits nationaux seront recueillis et résumés dans des histoires générales et particulières.

Dans les beaux-arts, cette aptitude se montrera par des compositions d'ensemble; ainsi en musique, on fera des concerts dans lesquels on introduira tous les instrumens.

Le théâtre résumera tous les arts et donnera lieu au grand opéra.

En peinture, on entreprendra de vastes compositions, dans lesquelles on observera cependant un plan disposé convenablement pour l'unité du sujet.

En architecture, cette aptitude produira de vastes édifices dans lesquels on remarquera la réunion de tous les arts, coopérant convenablement pour l'unité du plan et de la composition.

Dans l'étude de la nature, l'esprit embrassera l'universalité des êtres, les ramassera dans un espace assez resserré qu'on appellera jardin botanique, musée d'histoire naturelle, afin d'en mieux saisir les rapports, l'ensemble, les convenances et les différences.

Aptitude morale.

L'aptitude morale de cette cinquième période consiste dans la disposition de la volonté à se conformer à l'ordre universel que l'esprit a découvert.

De là résulte l'unité de conduite et la persévérance dans l'ordre qu'on a embrassé.

L'âme domine plus parfaitement le corps ; les facultés supérieures régissent les penchans inférieurs. Ainsi s'établit la subordination de la chair à l'esprit et de l'esprit à Dieu.

On ne vit plus comme à l'aventure et sous l'influence de plusieurs passions, ainsi qu'on le faisait dans les périodes précédentes ; au contraire, on se propose un but unique, on coordonne tout à ce but, et l'esprit, dominant par cette unité de dessein, exerce sa souveraineté, et établit l'homme dans un état monarchique. Il ne faut pas croire cependant que cet effet soit universel. La disposition se manifeste dans la nation, et surtout dans ceux qui la gouvernent, et donne lieu aux institutions sociales qui tendent à établir l'unité dans la conduite générale du royaume.

Ainsi s'éliminent les coutumes particulières pour suivre une coutume générale.

Les pouvoirs particuliers cèdent au pouvoir souverain qui les absorbe.

Il s'établit un centre d'opérations qui dirige toutes les affaires du royaume.

Les intérêts particuliers commencent à concourir à l'intérêt général ; l'égoïsme fait place à la générosité.

Comme le but social est de rétablir les vrais rapports en toutes choses, l'action de cette aptitude morale est de les réaliser ou de les effectuer.

Ainsi, en considérant l'action de cette aptitude, ou le rétablissement des quatre rapports essentiels à l'humanité, on se fixe dans les vrais rapports avec Dieu, et l'on rejette les erreurs et les superstitions opposées.

Dans les rapports moraux, la conduite publique est plus régulière, est plus exempte de vices.

Dans les rapports politiques, le pouvoir souverain l'emporte sur tous les pouvoirs particuliers, qui s'éteignent. Le territoire est moins morcelé, et les propriétés des souverainetés particulières deviennent la propriété de l'état.

Dans les rapports avec la nature, on gouverne les êtres plus conformément aux lois qui les régissent.

Et comme cette substitution de l'unité à la multiplicité entraîne nécessairement des sacrifices de la part des êtres inférieurs, une des vertus dominantes de cette époque est la générosité.

Aptitude physique.

Dans cette cinquième période, tous les systèmes qui composent le corps de l'homme et qui

ont prédominé dans la période précédente, s'harmonisent dans celle-ci, et se subordonnent pour donner à l'homme une constitution forte et des formes bien proportionnées.

Ainsi les systèmes lymphatique, gastrique et vasculaire n'ont plus de prédominance marquée, comme dans les périodes précédentes. Le système musculaire et le système nerveux de relation sont également réduits à des proportions convenables, pour ne plus importuner l'esprit et l'entraîner dans le monde extérieur.

L'Encéphale.

C'est surtout dans la tête qu'il faut remarquer le caractère physique de cette période; cela consiste en deux choses :

1° Dans la proportion entre la partie postérieure et la partie antérieure ;

2° Dans l'élévation considérable du coronal dans la partie médiane, au-dessus du front.

Dans ses proportions, la partie antérieure de la tête prédomine sur la partie postérieure, c'est-à-dire qu'en supposant un plan vertical qui passe par le sommet de la tête et les orifices des oreilles, si l'on compare les deux parties, on verra que l'antérieure a un peu plus de masse que la postérieure.

Cette différence, comme on le voit, distingue

déjà la tête de cette cinquième période d'avec la tête de la période précédente, dans laquelle ces deux parties se balançaient.

L'autre caractère distinctif est l'élévation très apparente de la partie supérieure et médiane du coronal qui donne à la tête beaucoup d'élévation et une forme d'ogive. Et il faut bien remarquer que les parties latérales de ce point saillant sont affaissées comme les lignes obliques qui forment l'ogive. (Voyez pl. I, fig. 5.)

L'organe cérébral, ou les circonvolutions du cerveau qui donnent lieu à cette élévation du coronal et y répondent, est désigné par les phrénologistes comme l'organe de la bonté. Nous ne pensons pas que cette dénomination lui convienne; nous croyons que la vraie fonction de cet organe est de servir aux opérations de l'esprit pour conserver les signes de ses résumés.

Il pourrait se faire aussi que les deux lobes qui concourent à former cet organe, et qui sont situés dans les deux hémisphères du cerveau, se rapprochassent davantage dans cette période, en sorte que la scissure médiane serait moins écartée que dans les périodes précédentes, si toutefois ils ne parviennent pas à se toucher.

Nous observerons enfin que les organes postérieurs, et en général de la vie animale, sont réduits à un moindre volume que dans la

période précédente, et se trouvent bien inférieurs aux organes de la vie sociale qui caractérisent cette période.

Si l'on observe les crânes des nations qui ont passé par cette période, spécialement ceux des Francs, et qui répond à l'intervalle de 1433 à 1666, on y trouvera le caractère que nous venons d'indiquer. Si l'on fait la même observation sur les nations vivantes qui se trouvent dans cette période, telles que les Saxons, on y reconnaîtra les mêmes caractères.

Tempérament.

Le tempérament bilieux se prononce encore plus que dans la période précédente, et brunit, dans la coloration de la peau, l'éclat sanguin.

Maladies.

Les maladies affectent tous les systèmes, mais elles sévissent principalement sur l'appareil nerveux.

CINQUIÈME PÉRIODE DU PEUPLE JUIF.

Depuis l'an du monde 3446, jusqu'à 3679.

Le commencement de cette période coïncide avec la fin de la captivité des Juifs à Babylone, leur retour à Jéru-

salem, la construction du second temple et la réédification de la ville.

Depuis cette époque, les Juifs firent paraître l'aptitude intellectuelle de la période qui consiste à *résumer* et à *se fixer*.

Aptitude intellectuelle.

L'aptitude de résumer nous est démontrée en général par l'auteur du second livre des Machabées, en ces termes :

« Ces mêmes choses se trouvent aussi dans les écrits et « dans les mémoires de Néhémias, où l'on voit qu'il fit « une bibliothèque, ayant rassemblé de divers pays les « livres des Prophètes, ceux de David, et les lettres des « Rois, et ce qui regardait les dons faits au peuple (1). »

Les commentateurs remarquent : « Qu'il y a beaucoup « d'apparence qu'avant Néhémie on n'avait aucun recueil « entier et complet des livres saints et canoniques, ou du « moins que, depuis la captivité, personne avant lui « n'avait eu la curiosité ou les moyens de les amasser « tous (2). »

Ce que ces critiques attribuent à la curiosité, au défaut de moyens, il faut l'attribuer à l'aptitude qui n'existait pas encore. Mais l'aptitude ayant paru avec la période, il se trouva des hommes qui pensèrent à faire ces recueils. Tels furent Néhémie et Esdras.

Il est remarquable que ce fut au commencement de cette même période que le *canon* des Juifs fut réglé, c'est-à-dire qu'on *fixa* le nombre des livres qu'on reconnut pour canoniques et inspirés. Cela se fit solennellement et d'une manière très authentique dans une assemblée géné-

(1) 2 Mach. II, 13. — (2) [illegible]

rale du sénat de la nation à laquelle Néhémie et Esdras assistèrent.

La même aptitude persévéra dans la suite, et nous en voyons encore une manifestation à l'époque de Judas Machabée qui, d'après le texte du même auteur du second livre des Machabées, recueillit tout ce qui s'était perdu pendant la guerre qu'ils avaient eue, et ce recueil existait entre leurs mains. Il proposait aux Juifs d'Egypte que s'ils désiraient avoir ces écrits ils envoyassent des personnes qui pussent les porter (1).

On sait, par toute la suite de l'histoire des Juifs, qu'après la captivité ils ne retombèrent plus dans l'idolâtrie, et qu'ils se *fixèrent* pour toujours dans le culte du vrai Dieu, tel que la loi de Moïse l'exigeait.

Cette fixité dans le culte du vrai Dieu se manifesta par un acte solennel, dès les premiers mois du retour de la captivité, au temps de Néhémie et d'Esdras. Après qu'ils eurent pris connaissance de *toute* la loi par les enseignemens qu'Esdras leur donna, et après une prière en forme de cantique, dans laquelle on énumérait toutes les prévarications passées d'Israël, réunis dans une *assemblée générale,* après s'être préparés par le jeûne, ils s'engagèrent *unanimement* au service du Seigneur et à l'observation de la loi; ils en dressèrent un acte par écrit, auquel ils apposèrent leurs signatures, ainsi que cela est rapporté dans le deuxième livre d'Esdras, cap. IX, v. 38.

Cette aptitude se montre dans les individus aussi bien que dans la nation en masse.

Esdras est représenté comme un grand docteur et fort habile dans la loi de Moïse (2).

(1) Mach. II; 14. — (2) 1 Esdr., VIII; 6-10.

Il est dit aussi qu'il avait préparé son cœur pour rechercher la loi du Seigneur, et pour exécuter et enseigner dans Israël ses préceptes et ses ordonnances.

Les Israélites exigèrent des prêtres qu'ils montrassent leurs généalogies, et ceux qui ne purent la produire furent rejetés du sacerdoce; on leur interdit de manger des viandes sacrées, jusqu'à ce qu'il s'élevât un pontife docte et parfait qui pût prononcer sur leur origine.

Le peuple entier nous est montré dans un parfait accord de sentimens et de dispositions pour observer toute la loi. Le texte sacré présente toute cette multitude se mouvant et se portant aux pratiques de la loi *comme un seul homme* (1). Quoique dispersés dans toutes les villes, lorsqu'une fête les appelait à Jérusalem, ils s'y assemblaient tous comme un seul homme (2).

Il est dit aussi qu'ils chantaient tous ensemble des hymnes, et qu'ils publiaient la gloire du Seigneur en disant : Qu'il est bon et que sa miséricorde est répandue pour jamais sur Israël (3).

S'ils sont au travail, nous voyons tous les enfans de Juda comme un seul homme présens, pour presser ceux qui travaillaient au temple de Dieu (4).

Si l'on nous montre les lévites pour se disposer à célébrer la Pâque, on nous dit qu'ils s'étaient tous purifiés comme s'ils n'eussent été qu'un seul homme.

Cette unité de sentimens, ce concours de tous pour la même fin, pour l'observation de la loi, est une preuve évidente de l'aptitude de la période, de l'unité dans le résumé et de la fixité dans la doctrine.

(1) I. Esdr., II; 64. — (2) *Ibid.*, III; 1. — (3) *Ibid.*, III; 11. — (4) *Ibid.*, III; 9.

Aptitude morale.

La première chose que les Juifs se proposèrent, ce fut d'observer toute la loi, et de réformer les habitudes qu'ils avaient contractées dans leur captivité, contraires à cette même loi : « Que tout se fasse selon la loi, » était le refrain des prêtres, des lévites et du peuple (1).

Ils rejetèrent toutes les idoles, ils se soumirent à toutes les purifications (2), ils célébrèrent exactement toutes les fêtes, et ils montrèrent en général une grande ferveur pour le culte de Dieu. Ils offrirent des sacrifices (3).

Ils ne furent pas moins zélés pour établir la maison du Seigneur en rebâtissant le temple (4). Ils relevèrent les murailles de la ville, ayant l'épée d'une main et la truelle de l'autre. La moitié de la population était occupée au travail pendant que l'autre moitié était prête à combattre (5).

Ils s'appliquèrent également à observer tous les devoirs sociaux que la loi leur prescrivait.

Et d'abord, à commencer par la famille, ils renvoyèrent toutes les femmes étrangères qu'ils avaient épousées, et ils le firent avec tant de ferveur, qu'ils répondirent à Esdras qui leur faisait ce commandement (1) : « que ce que vous avez dit soit exécuté, » et ils consentirent à chasser leurs femmes et à offrir un bélier de leurs troupeaux pour leur péché.

L'historien Josèphe ajoute qu'Esdras abolit de telle sorte cette mauvaise coutume des mariages profanes, que *l'on n'y retomba plus depuis*. Lib. XI, c. 5.

(1) I. Esdr., X ; 3. — (2) II. Esdr. XII ; 30. — (3) *Ibid.*, X ; 28-39. — (4) I. Esdr., VI ; 14, 15. — (5) II. Esdr. IV ; 16, 17. — (6) I. Esdr., X ; 10-19.

Ils ne montrèrent pas moins de zèle pour secourir leurs frères, soit pour les délivrer de l'esclavage, soit pour les faire rentrer en possession de leurs biens, soit pour ne rien exiger des avances qu'ils pouvaient leur faire, et en leur faisant même la remise de ce qu'ils avaient déjà avancé; et rien de plus touchant que l'expression de ces actes de charité dont Néhémie leur chef leur donnait l'exemple, et que le peuple suivait avec un magnanime dévouement.

« Mes frères (1), mes gens et moi nous avons prêté à
« plusieurs de l'argent et du blé, accordons-nous tous, je
« vous prie, à ne leur rien redemander et à leur quitter ce
« qu'ils nous doivent.

« Rendez-leur aujourd'hui leurs champs et leurs vignes,
« leurs plants d'oliviers et leurs maisons. Payez même
« pour eux le centième de l'argent, du blé, du vin et de
« l'huile que vous avez accoutumé d'exiger d'eux.

« Ils me répondirent : Nous leur rendrons ce que nous
« avons à eux; nous ne leur redemanderons rien de ce
« qu'ils nous doivent, et nous ferons ce que vous avez dit.
« Alors je fis venir les prêtres, et je leur fis promettre avec
« serment qu'ils agiraient comme j'avais dit. »

Doctrines opposées.

On voit dans cette période, comme dans les autres, l'influence des doctrines.

Néhémie, rempli de la doctrine divine, observateur fidèle de la loi, ne fait que des actions dignes de Dieu et utiles aux hommes, tandis que ceux qui, livrés à leur sens privé, à leur intérêt particulier, dans l'ignorance ou le mépris de la loi divine, sacrifient le bien du prochain à leur

(1) II. Esdr., v; 10-13.

intérêt, et se livrent à toutes sortes d'injustices. Cette différence de conduite nous est vivement dépeinte dans le passage suivant :

« Pour ce qui est de moi (1), depuis le jour que le roi « m'avait commandé d'être gouverneur dans le pays de « Juda, c'est-à-dire depuis la vingtième année du règne « d'Artaxercès, jusqu'à la trente-deuxième, pendant l'es- « pace de douze ans, nous n'avons rien pris, mes frères ni « moi, des revenus qui étaient dus aux gouverneurs.

« Ceux qui l'avaient été avant moi, avaient accablé le « peuple, en prenant tous les jours quarante sicles sur le « pain, sur le vin et sur l'argent, et leurs officiers les sur- « chargeaient encore; mais pour moi je ne l'ai point fait, « parce que je crains Dieu.

« J'ai travaillé même comme les autres aux réparations « des murailles, sans acheter aucun champ, et mes gens se « sont tous trouvés au travail.

« Les Juifs mêmes et les magistrats, au nombre de cent « cinquante personnes, et ceux qui nous venaient trouver « d'entre les peuples qui étaient autour de nous, man- « geaient toujours à ma table.

« On m'apprêtait tous les jours un bœuf et six excellens « moutons, sans les volailles. De dix en dix jours, je dis- « tribuais une grande abondance de vin, et je donnais aussi « beaucoup de choses, quoique je ne prisse rien de tout ce « qui était dû à ma charge, car le peuple était extrême- « ment pauvre.

« O mon Dieu, souvenez-vous de moi, pour me faire « miséricorde, selon tout le bien que j'ai fait à ce « peuple. »

(1) II. Esdr., V; 14-19.

SIXIÈME PÉRIODE.

DURÉE . . .	En générations : de 35 à 42. En années pour l'Europe : de 1166 à 1400.
AGE SOCIAL. .	*Fecunditas :* production.
APTITUDES.	Intellectuelle : appliquer les principes découverts dans la période précédente en produisant des œuvres. Morale : suivre un réglement de vie. Physique : système nerveux de la partie supérieure de l'encéphale, sous les pariétaux.

La sixième période s'étend depuis la trente-cinquième génération jusqu'à la quarante-deuxième ; depuis l'année 1166 de l'existence de la nation jusqu'à 1400.

Cet âge n'a pas de nom propre ; on le qualifie, dans le langage ordinaire, d'âge viril ; mais comme nous avons affecté cette dénomination à la cinquième période, et que cette nouvelle période a une aptitude spéciale, nous avons cru la caractériser par le mot latin *fecunditas*, que nous rendons en français par le mot *production* ou application des principes.

Ainsi, pour une nation aussi bien que pour un individu, la sixième période est l'âge de la production. Cette dénomination ressortira encore davantage et sera plus compréhensible

quand nous aurons décrit l'aptitude intellectuelle.

Aptitude intellectuelle.

L'aptitude de l'esprit dans cette sixième période est d'appliquer les principes ou les lois qu'on a découverts dans la période précédente.

C'est, en quelque sorte, la pratique de la théorie. On applique les lois ou les principes à l'utilité sociale.

Dans la période précédente, on se complaisait, pour ainsi dire, dans la contemplation de la découverte; dans celle-ci, l'activité de l'esprit se porte à la réalisation, à l'application ou à la production.

On ne manquera pas, dans cette période, de se livrer à l'aptitude de la période précédente, soit pour saisir le résumé, soit pour faire de nouvelles découvertes, mais ce ne sera pas pour s'y arrêter. L'esprit aura un but ultérieur, celui qui est donné par la période, l'application de ce qu'on aura saisi ou découvert pour le bien-être individuel ou social.

L'activité de l'esprit ainsi disposé s'appliquera à toutes choses, comme dans la période précédente, mais ce sera avec le but spécial de constituer ou d'organiser toute la société d'après la

théorie ou les principes dont on a hérité ou dans lesquels on se sera fixé.

Les diverses applications de ces principes à toutes les choses humaines donneront lieu à des œuvres ou à des productions qui seront comme les fruits de l'union de l'esprit avec les divers êtres, pour les coordonner de la manière la plus appropriée à la nature humaine.

Cette aptitude intellectuelle instituera un enseignement spécial de la théorie, ou d'une science appliquée aux besoins de la vie;

Enfantera des constitutions pour le gouvernement des peuples;

Donnera lieu à un grand développement d'industrie dont la tendance sera de diminuer l'action de l'homme comme force physique, en y substituant l'emploi des forces matérielles de la nature.

Dans cette période, aussi bien que dans les précédentes, on remarquera le partage des esprits entre les deux doctrines qui se disputent le culte de l'homme.

Les uns ayant pour objet de leur application le résumé de la doctrine révélée, feront leurs applications d'après ses principes;

Les autres, au contraire, ayant adopté le résumé de quelques doctrines philosophiques, chercheront à constituer toutes choses d'après le système qu'ils ont adopté.

Aptitude morale.

La disposition morale de cette période porte la volonté à soumettre toutes choses aux lois qui régissent la nature humaine.

Dans les rapports individuels, aussi bien que dans les rapports sociaux, l'aptitude morale portera les hommes à soumettre la chair à l'esprit, le caprice au droit, la coutume à la loi.

L'intelligence, éclairée par les principes, dirigera la volonté dans ses œuvres ou dans ses applications.

Cette disposition caractérisera son penchant à la justice pour respecter et pour accomplir tous les droits.

Toute la conduite sociale se ressentira de cette aptitude; et il y aura plus d'uniformité dans la nation, moins de différence entre les classes élevées et les classes inférieures. On trouvera de toutes parts des dispositions pour donner aux membres de la société une culture égale par l'éducation, et pour rendre le bien-être physique plus général.

Aptitude physique.

Dans cette période le système nerveux en général prédomine sur tous les autres; de là il ré-

sulte plus de force dans l'individu pour supporter la fatigue, plus d'agilité et d'adresse dans le maniement ou dans l'emploi des membres.

L'Encéphale.

C'est encore dans le système nerveux de l'encéphale que se manifeste le caractère le plus prononcé de cette période.

Si l'on considère les proportions, on verra que la partie antérieure de la tête l'emporte beaucoup plus dans sa masse sur la partie postérieure, c'est presque les deux tiers en sus.

Si l'on fait attention à la localité, on verra que les os des pariétaux, qui étaient obliques dans la période précédente, se sont élevés, et donnent à la partie supérieure de la tête une courbe cintrée à la place de la forme en ogive qui était propre à la période précédente.

Cette apparence du crâne fait présumer que les circonvolutions cérébrales qui répondent à la partie supérieure des os pariétaux dans la région qui approche du vertex, se sont accrues, et se développent encore dans cette période.

Tempérament.

Le tempérament bilieux est encore plus prononcé dans cette période, et donne au coloris de la peau une teinte brune.

Ce caractère extérieur peut servir encore à distinguer un peuple d'un autre, et même les habitans de diverses provinces, selon que les populations d'où ils descendent se sont fixées plus tôt ou plus tard sur le sol qu'elles occupent.

On apercevra cette différence entre les Normands et les Picards, et même, dans la Normandie, entre les habitans de la haute et ceux de la basse. Ainsi les habitans de la haute Normandie, surtout ceux de Rouen, ont le tempérament bilieux, tandis que les habitans de la basse Normandie l'ont sanguin.

Maladies.

Les maladies sévissent particulièrement sur les nerfs, ce qui rend les névroses communes. La surabondance de la bile appelle aussi les maladies qui la concernent.

SIXIÈME PÉRIODE DU PEUPLE JUIF.

Depuis l'an du monde 3679, *jusqu'à* 3913.

Entre les livres saints, nous n'avons que ceux des Machabées qui rapportent les faits arrivés dans la nation juive, pendant cette même période, et encore l'histoire

qu'ils renferment commence en l'année 3629, vers le milieu de la période. Mais nous savons, par l'historien Josèphe, que le peuple juif fut gouverné avec honneur par ses grands-prêtres, dont il nous a conservé les noms.

Cette sixième période commence sous le pontificat du grand-prêtre Jaddus, le même qui reçut Alexandre-le-Grand, lorsque ce conquérant entra dans le temple de Jérusalem pour offrir des sacrifices à Dieu. A Jaddus succédèrent, dans la même dignité de grand-prêtre, l'un après l'autre, Onias Ier, Simon, surnommé le Juste, Eléazar son frère, sous lequel on a fait la version grecque de l'Ecriture appelée des Septante, Manassé, frère des deux précédens, Onias II, fils de Simon-le-Juste, Simon II, fils du précédent, Onias III, souverain pontife, qui vivait à l'époque des Machabées, en l'année 3809.

Aptitude intellectuelle.

Mais l'aptitude de la période apparaît ostensiblement dans les faits rapportés dans les deux livres des Machabées. On y voit le zèle des Juifs à se *constituer* d'après les principes de la loi; et leur courage héroïque, soit pour *surmonter* les obstacles qu'on leur oppose, soit pour *produire* les œuvres que la loi prescrit.

Ce qui relève encore l'existence et l'énergie de cette aptitude appliquée à son véritable objet, c'est les efforts contraires d'une partie de la nation pour se constituer d'après les doctrines payennes, ce qui fut l'occasion de cette lutte admirable et prolongée entre les Machabées, unis aux Juifs fidèles, et les fauteurs de l'impiété, Juifs et gentils, qui voulaient abolir le culte du vrai Dieu.

Rien de plus énergiquement exposé que cette lutte des

deux partis, voulant l'un et l'autre constituer le peuple juif d'après la doctrine qu'ils avaient embrassée :

« En ce temps-là il sortit d'Israël des enfans d'iniquité, qui donnèrent ce conseil à plusieurs : Allons et faisons alliance avec les nations qui nous environnent; mais ce fut l'impie Jason qui, après avoir acheté et usurpé la souveraine sacrificature, chercha à corrompre la religion et les mœurs des Juifs. Il obtint d'établir une académie pour la jeunesse, afin de répandre les doctrines des gentils, et pour leur faire prendre les mœurs et les coutumes des idolâtres. Il eut la hardiesse de bâtir un cirque d'exercices publics pour les jeux de la lutte, du palet et des spectacles, et il exposa dans des lieux infâmes les jeunes hommes les plus accomplis. Il introduisit ainsi dans le peuple juif la vie payenne; toutes les classes de la société accouraient à ces spectacles et ne croyaient rien de plus grand que ce qui était en estime parmi les Grecs. Plusieurs Juifs ôtèrent de dessus eux les marques de la circoncision; ils renoncèrent à l'alliance sainte, et se vendirent pour faire le mal. Les prêtres mêmes ne s'attachaient plus aux fonctions de l'autel, mais méprisant le temple et négligeant les sacrifices, ils embrassaient toutes ces nouveautés sacriléges. »

« Antiochus-le-Grand, roi de Syrie, fomenta avec toute sa puissance cette apostasie; il résolut de ruiner la religion du vrai Dieu. Il déclara, par un édit, qu'il voulait que tous ses peuples abandonnassent leurs anciennes cérémonies et qu'il n'y eût désormais dans tous ses états qu'une seule religion (1). Cet édit fut envoyé partout, et le roi établit des officiers pour le faire exécuter, avec peine de mort contre tous ceux qui refuseraient d'obéir. Toutes

(1) I. Mach. I; 12-67. — (2) II. Mach. VI; 1-11.

les nations se soumirent, plusieurs même des Israélites, embrassant la religion du roi, sacrifièrent aux idoles et violèrent le sabbat, car il était ordonné, sous peine de la vie, de profaner le sabbat et les fêtes solennelles, de souiller les lieux saints, de bâtir des autels et des temples aux idoles, d'y sacrifier de la chair de porc et d'autres bêtes immondes, de laisser les enfans mâles incirconcis, de se souiller par toutes sortes de viandes impures, afin qu'ils oubliassent la loi de Dieu, en violant toutes ses ordonnances. »

« Le Temple fut nommé le temple de Jupiter-Olympien, et l'on posa sur l'autel de Dieu l'idole abominable de la désolation. Ce lieu si saint était rempli de dissolution et de festins, de débauches des gentils et d'hommes impudiques qui se corrompaient avec des courtisanes jusque dans les sacrés portiques.

« L'autel était souillé par des viandes impures, interdites par la loi. Il n'y avait plus ni sabbat, ni fêtes solennelles, ni sacrifices offerts au vrai Dieu, et personne n'osait plus avouer simplement qu'il était juif. On les menait par force aux sacrifices profanes le jour de la naissance du roi, et lorsqu'on célébrait la fête de Bacchus, on les contraignait d'aller en cérémonie, couronnés de lierre en l'honneur de ce Dieu; les gentils déchirèrent tout ce qu'ils trouvèrent des livres sacrés et les jetèrent au feu. Si l'on trouvait chez quelqu'un les livres de l'alliance du Seigneur, et s'il observait sa loi, il était mis à mort selon l'édit du roi. Les femmes qui avaient circoncis leurs enfans étaient tuées; deux femmes en ayant été accusées furent menées par toute la ville, ayant leurs enfans pendus à leurs mamelles, et ensuite précipitées du haut des murailles. »

Telle a été l'action puissante des esprits impies pour

renverser la vraie religion et y substituer un culte rationnel, enfanté par toutes les convoitises humaines. Nous allons décrire actuellement l'effort des Juifs religieux pour résister à cette conjuration des impies et pour conserver le culte du vrai Dieu. Cependant à la vue de ces désordres, nous ne saurions passer sous silence la réflexion de l'auteur sacré qui les a rapportés : « Je conjure, dit-il, ceux qui « liront ces choses, de ne pas se scandaliser de tant d'hor« ribles malheurs, et de considérer que ces maux sont « arrivés non pour perdre, mais pour châtier notre nation; « car c'est la marque d'une grande miséricorde de Dieu « envers les pécheurs, de ne les laisser pas long-temps « vivre selon leurs désirs, mais de les punir prompte« ment (1). »

Malgré toutes ces cruautés, plusieurs du peuple d'Israël prirent la généreuse résolution de ne rien manger de ce qui serait impur, et de mourir plutôt que de violer la loi sainte de Dieu. Entre mille exemples, rien n'est plus célèbre que le courage invincible du vieillard Eléazar qui, préférant une mort glorieuse à une vie criminelle, alla volontairement et de lui-même au supplice, résolu de ne rien faire contre la loi par l'amour de la vie, et refusa à ses officieux amis de feindre de manger des viandes du sacrifice, comme il résista à ceux qui le pressaient de manger de la chair de porc, et qui voulaient l'y contraindre en lui ouvrant la bouche par force ; mu principalement par ces religieux et nobles motifs qu'il allégua lui-même à ceux qui le sollicitaient à la dissimulation : « D'ailleurs, dit-il, quand je me délivrerais présentement « du supplice des hommes, je ne pourrais néanmoins évi-

(1) II. Mach. VI; 12, 15.

« ter la main du Tout-Puissant, ni pendant ma vie ni « après ma mort; c'est pourquoi, en mourant courageu- « sement, je paraîtrai tel que je dois être dans un âge « si avancé, et je laisserai aux jeunes gens un exemple de « fermeté, en souffrant volontiers et avec constance une « mort honorable pour nos vénérables et saintes lois. »

Rien de plus célèbre encore que le martyre des sept frères et de leur mère. Ces enfans bravèrent les supplices cruels du tyran, et la mère avec un courage mâle triompha de sa tendresse, et vit, avec une fermeté admirable, ses sept enfans périr en un même jour.

Mais nous ne voyons dans ces exemples héroïques que des traits particuliers qui annoncent, à la vérité, un grand amour de la justice et une grande force morale en rapport avec la période, mais qui n'influe pas sur le mouvement social. Il appartenait à Matathias et à ses fils de représenter la nation juive dans son aptitude à se constituer d'après les enseignemens de la doctrine révélée, de rallier la meilleure partie de ses concitoyens, de surmonter et de dissiper le parti de l'apostasie et de l'impiété.

L'appel religieux et patriotique de Matathias changea la face des affaires. « Quiconque a du zèle pour la loi, s'é- « criait-il, et qui demeure attaché à l'alliance du Seigneur « me suive. » Il combattit vaillamment les ennemis de la loi, et près d'expirer, il transmit sa valeur et son zèle à ses enfans en leur disant : « Armez-vous de courage, mes « enfans, et combattez vaillamment pour la défense de la « loi, parce que ce sera pour vous le sujet d'une gloire « immortelle (1). »

Cet héritage de foi et de piété fut accepté. Judas Macha-

(1) I. Mach. II; 27-46.

bée, son fils, prend sa place et se signale par un grand nombre de victoires éclatantes, qui rétablissent l'exercice de la religion, et affranchissent enfin les Juifs du joug du roi de Syrie. Judas, après avoir rétabli la gloire de sa nation, mourut les armes à la main, en résistant presque seul à tout une armée pendant une journée entière, et montra dans cette lutte obstinée ce que peut, dans cette sixième période, la force physique lorsqu'elle est soutenue par la piété.

L'éloge que lui donna Israël confirme ce que nous avons avancé : « Comment est mort cet homme invincible qui sauvait le peuple d'Israël (1). »

Le courage, la grandeur d'âme, le dévouement à la patrie était le partage de tous les membres de cette illustre famille. Jonathas et Simon remplacent leur frère. Tous les deux se couvrent de gloire par leurs nombreux exploits. Ils rétablirent la nation dans sa plus grande splendeur, en reconquérant toutes les places qu'on avait perdues. Ils étendirent même les limites du pays et contractèrent des alliances honorables avec les Romains et avec les rois d'Egypte et de Syrie. La paix fut le résultat de leur vaillance, de leur crédit et de leurs négociations.

Tout prospéra dans le royaume, et rien de plus magnifique et de plus touchant en même temps, comme aussi rien de plus conforme à l'aptitude, puisque la nation entière fut constituée d'après les principes de la loi, que le témoignage que l'auteur sacré rend à Simon Machabée : « Tout le pays de Juda demeura paisible pendant tout le « temps de Simon. Il ne chercha qu'à faire du bien à sa « nation ; et sa puissance et sa gloire furent agréables aux

(1) 1. Mach. IX ; 14-21.

« Juifs tant qu'il vécut. Outre toutes les actions glorieuses « qu'il fit, il prit Joppé, pour lui servir de port, et il en « fit un passage pour aller dans les îles de la mer. Il éten- « dit les limites de sa nation, et se rendit maître de tout « le pays, et il n'y avait personne qui lui résistât. Chacun « cultivait alors sa terre en paix : le pays de Juda était « couvert de blé, et les arbres de la campagne produisaient « leurs fruits. Les vieillards étaient tous assis dans les « places publiques, et s'entretenaient de ce qui concer- « nait le bien du pays : les jeunes hommes se paraient de « vêtemens magnifiques et d'habits de guerre. Simon four- « nissait les villes de vivres, et il en faisait des places « d'armes, de sorte que son nom devint célèbre jusqu'aux « extrémités de la terre. Il établit la paix dans tout son « pays et tout Israël fut comblé de joie. Chacun se tenait « assis sous sa vigne et sous son figuier, et nul n'était en « état de leur donner de la crainte. Il ne se trouva plus « dans le pays aucun ennemi qui osât les attaquer ; et les « rois furent abattus dans tout ce temps-là. Il protégea « tous les pauvres de son peuple ; il fut zélé pour l'obser- « vation de la loi, et il extermina tous les injustes et tous « les méchans ; il rétablit la gloire du sanctuaire, et il mul- « tiplia les vases saints (1). »

Aptitude morale.

L'aptitude morale de cette période nous est manifestée par les genres littéraires qu'elle a produit. Il existe trois ouvrages célèbres qu'on croit être communément de cette époque : l'Ecclésiastique, la Sagesse et le second livre des Machabées. Les deux premiers ouvrages sont à la fois

(1) 1. Mach. 14 ; 4-15.

un résumé de toute la doctrine ancienne appliquée à la conduite de la vie.

Les anciens ont nommé l'Ecclésiastique Πανάρετος, qui signifie toutes vertus, parce qu'en effet il n'y a point de vertus dont cet excellent livre ne donne des règles. C'est une morale universelle qui combat tous les vices, qui forme les mœurs de tout âge, de tout sexe et de toute condition. On y apprend tous les devoirs de la religion et de la vie civile; chacun y peut découvrir ce qu'il doit à Dieu, ce qu'il doit à soi-même, ce qu'il doit à sa famille, à sa patrie, à ses inférieurs, à ses amis, à ses ennemis. L'Ecclésiastique a été composé par Jésus, fils de Sirach, sous les règnes de Ptolémée-Epiphane en Egypte, et d'Antiochus-Epiphane en Syrie.

L'auteur de la Sagesse paraît avoir vécu depuis les Septante, puisqu'il cite leur texte même dans des endroits où ils s'éloignent de l'hébreu; il serait postérieur à l'auteur du livre de l'Ecclésiastique, et aurait vécu sous le gouvernement des Machabées.

Cet ouvrage de la Sagesse donne les plus hautes idées de Dieu et de l'homme, découvre les véritables causes de la prospérité et de la décadence des empires, du bien et du mal, du bonheur et du malheur, et il exhorte puissamment les princes et les sujets à conformer leur vie aux règles de la sagesse dont il exalte la grandeur et montre l'excellence de ses fruits.

L'auteur du second livre des Machabées, en commençant son histoire, nous apprend qu'il a eu le dessein de ne faire qu'un abrégé, afin d'instruire et d'édifier, et pour être utile à tous ceux qui le liraient (1).

(1) II. Mach., 2, 24-33.

Et c'est encore un signe de l'aptitude de la période qui envisage la science en vue de l'application ou du fruit qu'on peut en tirer.

Ces trois ouvrages sont écrits sous la forme de *manuels*, pour servir dans l'usage journalier, afin de régler les mœurs privées et publiques.

Un autre fait qui appartient à l'aptitude intellectuelle et morale de cette période, c'est l'apparition des diverses sectes, qui rallient autour d'elles une partie de la population, qui les embrassent et vivent selon les maximes qui leur sont propres. Ce phénomène tient à la nature de l'homme dégradé, ainsi que nous l'avons déjà observé. Les uns embrassent la religion révélée, les autres veulent se conduire par leur propre esprit. Parmi les premiers, on peut même faire une distinction entre ceux qui s'attachent à l'esprit et au but de la doctrine révélée, et ceux qui, tout en admirant les principes de la doctrine et en suivant à l'extérieur les pratiques qu'elle prescrit, s'abandonnent cependant au déréglement de la concupiscence.

Conformément à ces données, nous voyons apparaître aux temps des Machabées trois sectes distinctes : les Esséniens, les Pharisiens et les Sadducéens. Chacune de ces sectes était reconnue dans la nation, réunissant un nombre plus ou moins grand de familles, qui avaient des mœurs et des pratiques conformes aux principes de leur secte.

Des Esséniens.

C'étaient les Esséniens qui menaient la vie la plus conforme à l'esprit de la loi de Moïse et aux enseignemens des prophètes.

On les reconnaissait dans la société pour ceux d'entre les Juifs qui avaient le plus de piété et la conduite la plus parfaite. Ils formaient comme une société à part, ayant une constitution spéciale, des supérieurs particuliers, et un point de vue si élevé, qu'ils approchaient de l'observation des véritables rapports de l'homme avec Dieu, avec lui-même, avec ses semblables et avec la nature.

L'historien Josèphe et Philon-le-Juif nous ont conservé les principes de cette secte, et les règles de leur conduite individuelle et sociale. Voici ce qu'ils nous en apprennent.

Leurs principes.

Ils reconnaissent que Dieu gouverne toutes choses sans exception ; ils soutiennent que rien ne se fait que par ses décrets, sans cependant blesser le libre arbitre. Ils croient à l'immortalité de l'âme, aux récompenses et aux châtimens d'une autre vie.

Rapports religieux.

Ils font surtout profession d'une grande piété envers Dieu. Dès le matin ils lui offrent certaines prières qu'ils ont reçues de leurs pères, et ils ne parlent pas avant de les avoir faites.

Avant les repas, le prêtre fait la prière, et il n'est permis de goûter de quoi que ce soit, qu'après avoir loué Dieu par la prière. Après leurs repas, ils rendent grâces à Dieu comme à l'auteur des biens qu'ils ont reçus.

Ils évitent le jurement comme le parjure même.

Avant que d'admettre quelqu'un dans leur société, on lui fait promettre de servir et d'adorer Dieu dans une parfaite piété, d'observer les lois de la justice envers les

hommes. Ils sont très scrupuleux observateurs du sabbat; non seulement ils n'allument point de feu et ne préparent rien à manger ce jour-là, mais ils ne remuent pas même un meuble.

Rapports moraux.

Ils cherchent surtout ce qui peut servir à la perfection de leur âme, c'est pourquoi ils étudient beaucoup les ouvrages des anciens. Leur principale application a pour objet la morale et les lois de Moïse; ils s'y adonnent principalement les jours de sabbat. Pour leur corps, ils observent toutes les règles de la plus sévère tempérance. Ils font consister leur principale vertu à garder une exacte continence et à résister à l'attrait du plaisir; c'est pourquoi ils sont extrêmement sobres. Ils ne mangent et ils ne boivent qu'autant qu'ils en ont besoin pour se nourrir; ils prennent leurs repas dans un réfectoire commun qui est, à leur égard, comme un temple sacré. S'étant assis à table dans un profond silence, celui qui a soin de faire le pain, en donne à chacun en son rang, et le cuisinier leur sert à chacun un mets; ils boivent peu ou point de vin, le regardant comme une cause très prochaine de déréglement.

Ils ont en horreur la volupté comme un poison dangereux.

Ils se font un honneur de l'austérité qui paraît dans leur extérieur, mais ils évitent la malpropreté et ont toujours des habits bien blancs; l'huile et les parfums sont en horreur parmi eux.

Ils ne changent point d'habits que les leurs ne soient entièrement usés, ou si vieux qu'ils ne puissent plus servir.

Ils vivent d'ordinaire fort long-temps et plusieurs attei-

gnent l'âge de cent ans, ce qu'on attribue à la simplicité de leur nourriture.

Il y en a parmi eux plusieurs qui ont le don de prophétie, et d'ordinaire leurs prédictions sont suivies de l'effet. Josèphe en rapporte quelques exemples. Il attribue cela à la lecture continuelle qu'ils font des livres sacrés, et à la manière simple et pure dont ils vivent.

Rapports sociaux.

Ils vivent comme frères dans une parfaite union, dans une entière égalité et de biens et de condition. Ils regardent les richesses avec la dernière indifférence, et possèdent tout en commun, en sorte que nul d'entre eux n'est plus riche que l'autre. C'est une loi inviolable de leur institut de renoncer à la propriété de tous ses biens, et de les mettre dans la société, en sorte que la pauvreté de l'un ne porte point envie à l'opulence de l'autre, et que les richesses des uns ne les élèvent point au dessus des autres.

Ils établissent des dispensateurs qui ont soin de leurs biens et qui les distribuent à chacun selon son besoin; ils reçoivent les frères dans leurs maisons et leur font part de tout ce qu'ils ont, comme d'un bien qui leur est commun. Aussi, en voyage, ils ne prennent jamais de provisions. Dans chaque ville il y a un homme établi pour avoir soin des autres, et pour leur fournir les habits et les autres choses nécessaires.

Ils ne vendent ni n'achètent rien entre eux; mais tout le commerce se fait par échange, chacun donnant ce qui lui est superflu, et recevant ce dont il a besoin, et même il leur est libre de prendre sans échange tout ce qu'il leur

faut, et d'user de tout ce qui est à leurs frères comme du leur.

Quoique dans tout le reste ils soient dans une entière dépendance de leurs supérieurs, toutefois, ils ont la liberté de faire le bien et de secourir leur prochain comme ils peuvent et autant qu'ils veulent.

Ils ont un très grand soin des malades. On leur fournit du commun abondamment tout ce dont ils ont besoin.

Ils n'ont point d'esclaves, ils regardent l'esclavage comme une injure faite à la nature humaine, et se servent les uns les autres (Josèphe, *Antiq.*, liv. 18, 2).

Société domestique.

Parmi eux il en est qui ne se marient point, mais ils élèvent les enfans des autres comme s'ils étaient à eux, et leur inspirent, pendant qu'ils sont encore jeunes, leur esprit et leurs maximes. Ce n'est pas qu'ils condamnent le mariage en lui-même ou qu'ils croient qu'on doit négliger de propager le mariage, mais ils se tiennent toujours en garde contre l'intempérance et contre l'infidélité des femmes.

D'autres cependant s'engagent dans le mariage, sans quitter aucune des pratiques de leur état ; ils ne prennent de femmes qu'après s'être assurés pendant trois ans qu'elles sont d'une bonne santé, et ils usent du mariage avec tant de modération, qu'ils ne s'approchent plus de leurs femmes dès qu'elles sont enceintes.

Les épouses des Esséniens suivaient le même genre de vie que leurs maris. Elles avaient à proportion le même noviciat et les mêmes exercices.

Société civile.

Lorsqu'ils délibèrent sur quelque affaire, ils s'assemblent d'ordinaire au nombre de cent; ils examinent la chose avec un très grand soin, et tout ce qu'ils ont résolu demeure irréfragable.

Ils se font un devoir d'obéir aux vieillards et au grand nombre, en sorte que quand il y en a dix d'assemblés, nul ne parle que du consentement des neuf autres.

Ils sont très religieux observateurs de leur parole, et leurs simples promesses sont plus inviolables que les sermens les plus sacrés.

Après Dieu, ils ont un souverain respect pour Moïse, en sorte qu'un homme qui serait convaincu d'avoir mal parlé de lui serait mis à mort.

Il ne leur est permis de rien faire que par l'avis de leurs médiateurs. Ceux qui font profession de ce genre de vie sont divisés en quatre classes, et les plus jennes portent le plus grand respect aux anciens.

Conditions pour être admis dans leur société.

Ils n'accordent pas l'entrée dans leur secte indifféremment à tous ceux qui la demandent, mais ils éprouvent les postulans pendant un an au dehors de leur maison, dans l'exercice de leur manière de vivre. Ils leur donnent une bèche, une large ceinture pour le bain et un habit blanc. Si le postulant donne des preuves de sa persévérance, on le reçoit premièrement au réfectoire commun et au bain; mais on ne l'admet dans la maison qu'après encore deux autres années d'épreuves. Alors, s'il en est trouvé digne, il est reçu au nombre des Esséniens. Avant que de l'admettre à prendre sa nourriture avec les autres, on lui

fait promettre, avec des sermens terribles, de servir et d'adorer Dieu dans une parfaite piété, d'observer les lois de la justice envers les hommes; de ne faire tort à personne ni volontairement, ni quand même on voudrait l'y forcer; de fuir les méchans, de protéger les gens de bien, de garder la foi envers tous, et surtout envers les princes. On lui fait promettre aussi que s'il se trouve établi au dessus des autres, il n'abusera pas de son pouvoir pour les opprimer, et ne se distinguera de ses frères, ni par la somptuosité de ses habits, ni par aucune autre chose; qu'il ne cachera pás à ses confrères les secrets de la secte et ne les découvrira jamais à d'autres; mais qu'il les tiendra cachés, même au péril de sa vie, et n'enseignera que ce qu'il aura appris de ses maîtres, et conservera précieusement les livres de la secte et les noms des anges.

Rapports avec la nature.

Ils s'appliquent à l'agriculture et à d'autres métiers paisibles, qui ne les éloignent point de la solitude et de la pureté dont ils font profession. Après la prière du matin, ils sont envoyés par leurs supérieurs chacun au travail et au métier qui lui est propre. Après avoir travaillé jusqu'à la cinquième heure, c'est-à-dire jusqu'à onze heures du matin, dans l'équinoxe, et dans les autres temps à proportion, ils s'assemblent de nouveau tous ensemble et se ceignent de linges blancs, et ils se baignent tous dans l'eau fraîche, après quoi ils se retirent dans leurs cellules où il n'est permis à aucun étranger d'entrer; de là ils passent dans le réfectoire commun, et après le repas ils quittent leurs habits blancs, qui sont regardés comme des vêtemens sacrés, et retournent au travail comme auparavant; ils y demeurent jusqu'au soir, et alors ils reviennent

au lieu où ils prennent leurs repas, et font manger leurs hôtes avec eux s'il en est survenu quelques uns.

Ils ne demeurent point tous dans une seule ville, ni toujours au même lieu; mais il y en a dans différens endroits. L'étude de la nature et la lecture des ouvrages des anciens les rend très habiles dans la connaissance des remèdes, des simples, des pierres et des racines (1).

Des Pharisiens.

Les Pharisiens n'avaient rien changé à la constitution sociale établie par Moïse et fondée sur le partage primitif des biens et la propriété individuelle; seulement ils prétendaient avoir reçu des traditions des anciens, au moyen desquelles ils interprétaient la loi de Moïse et y ajoutaient même. Mais ces traditions étaient vaines, superstitieuses et allaient jusqu'à pervertir le sens de la loi. Josèphe nous fait connaître quels étaient leurs principes : « Ils attri-
« buent au destin tout ce qui arrive, sans toutefois ôter à
« l'homme le pouvoir d'y consentir, en sorte que, tout se
« faisant par l'ordre de Dieu, il dépend néanmoins de
« notre volonté de nous porter à la vertu ou au vice. Ils
« croient que les âmes sont immortelles, qu'elles sont ju-
« gées dans un autre monde, et récompensées ou punies
« selon qu'elles ont été en celui-ci vertueuses ou vicieuses,
« que les unes sont éternellement retenues prisonnières
« dans cette autre vie, et que les autres reviennent en
« celle-ci. »

Leur manière de vivre n'est ni molle ni délicieuse; ils

(1) Voyez Josèphe, *Guerre des Juifs*, liv. II, ch. 8, et *Antiquités*, liv. XIII, ch. 5, § 9; liv. XIV, ch. 10, § 4, 5; liv. XVIII, ch. I, § 5. Eusèbe, *Préparation*, IX, 2; VIII, 10.

se livrent à de longues prières, font des jeûnes excessifs, et se soumettent à un grand nombre de pratiques très gênantes; mais avec cette vie austère ils alliaient un tel orgueil qu'il leur faisait croire qu'ils étaient plus justes que les autres, et méprisaient souverainement ceux qu'ils croyaient coupables de quelques déréglemens, ou qui n'étaient pas de leur parti; leur ambition était démesurée, et ils cherchaient à diriger toutes les affaires de l'état.

Le Sauveur leur a reproché tous ces vices, et leur hypocrisie dans une apparente piété qui n'avait pour but que la vaine estime des hommes, les louanges et la gloire. Cependant le peuple était fort prévenu en leur faveur, à cause des apparences de vertu, de science et de piété qu'il voyait en eux.

Ils affectaient d'observer à la lettre la loi et les cérémonies, mais comme ils n'en cherchaient pas l'esprit, ils étaient livrés aux passions humaines et ne corrigeaient pas celles des autres; sous leur influence la nature humaine demeurait dans sa corruption originelle.

Des Sadducéens.

Les Sadducéens formaient la troisième secte qui était composée des personnes de la plus grande condition. Ils rejetaient tous les dogmes qui pouvaient les troubler dans la jouissance des biens de la vie présente. On les assimile aux épicuriens, comme on a comparé les Pharisiens aux stoïciens, et les Esséniens aux pythagoriciens.

L'opinion des Sadducéens est que les âmes meurent avec le corps; qu'il n'y a dans l'autre vie ni récompenses à espérer, ni châtimens à craindre; qu'il n'y a ni résurrection, ni anges, ni esprits, que Dieu et sa providence n'influent en rien sur les déterminations de l'homme. Ils nient absolu-

ment le pouvoir du destin ; ils disent que ce n'est qu'une chimère, et soutiennent que toutes nos actions dépendent si absolument de nous, que nous sommes les seuls auteurs de tous les biens et de tous les maux qui nous arrivent, selon que nous suivons un bon ou un mauvais conseil (1). Ils rejetaient les traditions des Pharisiens.

Les Sadducéens n'inspiraient pas la même confiance que les Pharisiens, et quand ils étaient élevés aux charges et aux honneurs, ils étaient contraints de se conformer à la conduite des Pharisiens, parce que le peuple n'aurait pas souffert qu'ils y eussent résisté. Cependant ils étaient rigoureux vengeurs du crime et exacts à remplir les devoirs de la vie présente.

Telles sont les sectes qui ont dominé dans cette sixième période. On voit que ce partage des esprits provient de la nature de l'homme dégradée, ainsi que nous l'avons fait observer plus haut. Ce phénomène apparaît dans toutes les nations, quoiqu'on désigne les sectaires par des noms différens.

On peut encore remarquer l'action de l'aptitude de la période, dans les rapports avec la nature ; l'art et l'industrie se manifestent par le monument qu'on éleva aux Machabées, et par les soins que ces princes donnèrent à l'agriculture, et les progrès qu'ils lui firent faire. On voit encore une médaille de ce temps-là représentant un épi de blé, signe d'abondance et d'encouragement.

(1) Josèphe, *Antiq.*, liv. XIII, ch. 9.

SEPTIÈME PÉRIODE.

DURÉE. . .	En générations : de 42 à 49. En années pour l'Europe : de 1400 à 1633.
AGE SOCIAL. .	*Maturitas :* maturation. Grande semaine de la vie, d'après Aristote.
APTITUDES.	Intellectuelle : perfectionner les applications faites dans la période précédente. Morale : disposition à une conduite juste et équitable. Physique : prédominance des organes encéphaliques qui correspondent à la région de la partie supérieure et moyenne des pariétaux et du coronal.

La septième période sociale s'étend depuis la quarante-deuxième génération jusqu'à la quarante-neuvième ;

Depuis l'année 1400 de l'existence de la nation jusqu'en 1633.

Il n'y a pas non plus de mot propre dans la langue pour désigner cet âge individuel et national, nous l'avons dénommé par le mot latin *maturitas*, que nous rendons en français par *maturation*. Cette dénomination nous paraît convenir, parce que cette période est le terme du développement. L'homme aussi bien que la nation se mûrissent, pour ainsi dire, pour acquérir le terme de leur perfection. Aristote appelle

cette septième période la grande semaine de la vie : c'est aussi la grande semaine d'une nation; c'est l'âge du perfectionnement.

Cette maturation est un dernier perfectionnement qui se fait dans les idées et dans les institutions.

Quant aux idées, elles sont plus claires, plus complètes, plus présentes à l'esprit et plus vulgaires, c'est-à-dire que la masse entière de la nation participe à cet état intellectuel, et concourt par tous ses individus au maintien de la société, ou à l'œuvre sociale.

Quant aux institutions, elles acquièrent aussi leur dernière perfection en ce sens qu'elles sont une expression plus exacte des vrais rapports sociaux, et que ces rapports sont plus généralement observés.

Aptitude intellectuelle.

L'esprit, dans cette septième période, entre dans la disposition de perfectionner toutes choses, et les productions de la période précédente, et celles qu'il peut faire encore pour arriver au dernier résultat et à la dernière fin du mouvement social, qui est de rétablir l'individu et les masses dans tous les rapports qui conviennent à la nature humaine.

C'est pourquoi les productions scientifiques et

littéraires de cette époque portent, la plupart, le titre de *perfectionnement*, et les ouvrages sont écrits de manière à indiquer quelques uns de ces perfectionnemens.

Aptitude morale.

La volonté se trouve, dans cette septième période, plus disposée à embrasser et à faire tout ce qui est conforme à l'ordre, à la loi.

On a le désir de la perfection et on le manifeste en se conformant aux règles les plus équitables.

Si la constitution sociale parfaite ne s'établit pas encore dans cette période, cependant il se fait des essais, et on voit des groupes, des agrégations de familles qui donnent l'exemple d'une vie éminemment humaine et sociale.

L'empire de l'esprit sur le corps est plus complet.

L'action organique est moins forte, et l'âme, plus unie à Dieu, la maîtrise facilement.

Aptitude physique.

Dans cette septième période, le corps atteint son état le plus harmonique.

Tous les divers systèmes qui composent le corps humain se subordonnent les uns aux autres, de manière à donner au corps sa plus

grande force, sa plus belle forme et sa plus grande flexibilité pour servir aux déterminations de l'esprit.

Dans le cerveau, il se fait un dernier développement par lequel les circonvolutions des parties latérales correspondantes aux sutures du coronal avec les pariétaux, prennent plus de volume, et donnent à la partie supérieure et antérieure de la tête une forme en arceau qui la rend plus large et plus haute que dans les périodes précédentes.

Quant aux proportions entre la partie postérieure et antérieure, elles sont aussi beaucoup plus fortes que dans toutes les autres périodes. La partie antérieure l'emporte deux fois plus sur la partie postérieure. Les organes de la vie animale sont singulièrement réduits, tandis que les organes de la partie antérieure, et par conséquent de la vie sociale, prédominent dans l'ordre qui leur convient.

Sans doute que l'on remarquera toujours des différences individuelles, et que tous les organes ne seront pas également développés, ni dans l'ordre le plus convenable; mais si on examine attentivement les proportions des masses antérieures et postérieures, on trouvera dans tous les individus le caractère organique propre à la période.

Si l'éducation des membres de la société avait été dirigée par la vraie doctrine pendant toutes les sept périodes du développement, on aurait obtenu dans cette dernière période l'organisation la plus harmonique.

En effet, la vraie doctrine indiquant tous les rapports de l'homme, leur degré d'importance, et leur subordination, exhortant d'ailleurs aux œuvres ou à la pratique de tout ce qu'elle enseigne, en même temps que l'esprit s'occupe, dans cet ordre, de toutes ces vérités, les organes par lesquels il retient les signes de cette doctrine et exécute ce qu'elle prescrit, ces organes doivent se trouver dans le développement analogue à l'exercice et dans la subordination déterminée par leur emploi.

Il résulte de cette théorie que les organes actifs et convenablement développés sont précisément ceux qui conviennent à la nature intègre de l'homme; que c'est la doctrine qui les a formés et subordonnés; que cette même doctrine a développé par l'exercice ceux qui devaient servir à l'observation des vrais rapports, et qu'elle a réprimé ou affaibli ceux qui étaient trop développés et inharmoniques avec la fin de l'homme.

A la fin de cette période, la nation a produit son fruit; elle a fait tout ce qu'elle pouvait faire sous l'influence de ces doctrines qu'elle a em-

brassées et qui l'ont dirigée, et il sera vrai de dire qu'elle recueillera ce qu'elle aura semé.

Et comme les deux doctrines, révélée et philosophique, marchent toujours en présence, ayant à leur suite les membres de la nation qui les ont embrassées, il en résulte que chaque portion exerce les aptitudes de la période pour réaliser l'idéal de ces mêmes doctrines, mais ce sera avec des fins différentes, comme nous le verrons dans la période suivante.

SEPTIÈME PÉRIODE DU PEUPLE JUIF.

Depuis l'an du monde 3913 *jusqu'à* 4146.

C'est un fait bien digne d'attention que Jésus-Christ qui, comme on le dit vulgairement, est venu pour perfectionner la loi, soit arrivé justement dans la période du perfectionnement.

Et un autre fait non moins remarquable, c'est que le mot employé pour désigner le but de la venue du Sauveur, le fruit de ses mystères, est celui de *perfection*. Ce mot a été employé en ce sens par les anges, par Jésus-Christ lui-même et par les apôtres.

L'archange Gabriel dit à Zacharie, en prédisant la naissance de saint Jean-Baptiste : « Il marchera devant

« lui pour préparer au Seigneur un peuple par-
« fait (1). »

Jésus-Christ exhorte les siens à la perfection et leur propose la perfection de Dieu même : « Soyez parfaits « comme votre Père céleste est parfait (2); si vous voulez « être parfaits, vendez ce que vous avez, donnez-le aux « pauvres et suivez-moi (3). »

Saint Paul répète une infinité de fois cette exhortation : *Soyez parfaits : perfecti estote*. Il montre que le but du ministère ecclésiastique est de conduire à la perfection, et quand il compare l'ancienne alliance avec la nouvelle, il leur assigne cette différence spéciale, que la loi ne conduit personne à une parfaite justice; *Nihil ad perfectum adduxit lex* (4); mais une meilleure espérance, par laquelle nous approchons de Dieu, a été substituée à sa place : *Introductio vero melioris spei per quam proximamus ad Deum* (5), tant il est vrai que l'alliance dont Jésus est le médiateur est plus parfaite que la première : *In tantum melioris testamenti sponsor factus est Jesus* (6).

Quant à l'époque où le Sauveur est venu, on ne saurait douter qu'elle n'ait été déterminée par la sagesse divine, puisque Notre-Seigneur et saint Paul répètent souvent que le Verbe n'a apparu que lorsque les temps *arrêtés* par lui ont été accomplis (7).

Aptitude intellectuelle.

Cette aptitude pour le perfectionnement s'est manifestée dans le peuple juif, sous le règne d'Hérode-le-Grand, lorsqu'on reconstruisit le temple en lui donnant plus de

(1) Luc. I, 17. — (2) Matth. 5; 48. — (3) *Ibid.*, 19; 21. — (4) Hebr. 7; 19. — (5) *Ibid.* — (6) *Ibid.*, 7; 22. — (7) Gal. IV; 3, 4.

grandeur et plus de perfection (1). Mille sacrificateurs qui entendaient l'architecture dirigèrent l'exécution avec autant d'ordre que de diligence.

On fit aussi beaucoup d'autres constructions pour l'embellissement et la commodité des citoyens.

Plusieurs auteurs ont paru dans cette période, qui ont laissé des monumens littéraires qui attestent l'élévation et la sagesse de leur esprit, ainsi que leur zèle pour le perfectionnement de leurs semblables. Il suffit de citer Philon et Josèphe. Le premier s'est proposé ce but dans tous ses ouvrages, et particulièrement dans ceux de Caïn et Abel et de la Vie contemplative. Josèphe manifeste ce dessein dans sa préface sur l'histoire, dans sa réponse à Appion et dans son récit sur le martyre des Machabées. Un autre fait plus général, c'est la multiplication de la secte des Esséniens. Il y en avait partout un grand nombre, mais ceux qui habitaient l'Egypte aux environs d'Alexandrie, qu'on appelait Thérapeutes, célèbres par le récit que Philon nous a laissé de leurs mœurs, dans son Traité de la Vie contemplative, avaient embrassé une manière de vivre encore plus parfaite que celle des Esséniens de la période précédente. Les principes et les mœurs de ces Thérapeutes sont si parfaits, que des auteurs très graves ont prétendu que ces Thérapeutes étaient des Chrétiens; mais d'autres auteurs non moins recommandables ont soutenu le contraire, et ce sentiment est le plus probable. Si nous envisageons actuellement les Juifs entrés dans la grâce de la nouvelle alliance; sanctifiés par le Saint-Esprit, nous verrons qu'ils ont reçu la doctrine si éminente de Jésus Christ dans toute sa plénitude, et qu'ils l'ont pratiquée aussitôt d'une manière parfaite.

(1) Josèphe, *Antiq.*, liv. XV; 14.

Les apôtres, les disciples, les premiers Juifs convertis, ainsi que ceux qui avaient reçu les prémices de la grâce, Zacharie et Elisabeth, la Sainte-Vierge, saint Jean-Baptiste, Anne la prophétesse et Siméon étaient remplis de lumières et menaient une vie parfaite. Saint Paul se flatte de connaître le mystère du Christ, qui n'avait point été découvert aux enfans des hommes dans les autres temps, comme il est révélé maintenant par le Saint-Esprit à ses saints apôtres et aux prophètes : « *Prout potestis legentes* « *intelligere prudentiam meam in mysterio Christi : quod* « *aliis generationibus non est agnitum filiis hominum* « *sicuti nunc revelatum est sanctis apostolis ejus et pro-* « *phetis in spiritu* (1). »

Nous nous bornons à ces indications générales, parce que le fait est trop connu; mais pour relever davantage cette aptitude de la période propre aux Juifs, nous observerons que le même évangile, la même doctrine, avec la grâce des sacremens, n'ont pas été reçus avec la même plénitude de *conception et de pratique* dans les nations qui se trouvaient dans les périodes inférieures.

On peut observer aussi, avec saint Augustin (2), que si les Juifs de l'église de Jérusalem devinrent tout d'un coup les plus susceptibles des dons excellens du Saint-Esprit, jusqu'à vendre leurs biens et se consacrer eux-mêmes entièrement à Dieu, comme un nouveau temple, dont l'ancien, qu'ils avaient si fort révéré jusqu'alors, n'était qu'une image temporelle, c'est qu'ils étaient dans la religion du vrai Dieu, quoiqu'ils fussent attachés aux signes charnels et aux images sensibles qui figuraient ces biens spirituels, tandis que les églises des gentils n'ont pas imité leur

(1) Eph. III; 4-5. — (2) Aug., *De Doctr. Christ.*, lib. III, c. 6.

exemple, parce qu'ils étaient éloignés de Dieu par l'idolâtrie, quand il daigna les attirer à son service ; ce qui nous montre les effets différens de l'influence des doctrines.

Aptitude morale.

La disposition de la volonté à embrasser la perfection chrétienne s'est manifestée dans le peuple juif avec autant d'empressement que l'esprit s'était porté à saisir les dogmes. Tout le monde convient que l'église de Jérusalem a été la plus parfaite, et que depuis on ne l'a pas surpassée.

Rien de plus admirable que la vie morale et sociale de ces premiers chrétiens. Voici ce que nous en rapporte l'évangéliste saint Luc, dans les Actes des Apôtres : « Ceux « donc, dit-il, qui reçurent sa parole (de saint Pierre) « furent baptisés ; et il y eut en ce jour environ trois « mille personnes qui se joignirent *aux disciples de Jésus-* « *Christ.*

« Ils persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la « communion de la fraction du pain et dans les prières.

« Ceux qui croyaient étaient tous unis ensemble et pos- « sédaient toutes choses en commun.

« Ils vendaient leurs terres et leurs biens, et les distri- « buaient à tous, selon le besoin que chacun en avait.

« Ils persévéraient aussi tous les jours dans le temple, « unis de cœur et d'esprit entre eux, et rompant le pain « dans leurs maisons ; ils prenaient leur nourriture avec « joie et simplicité de cœur, louant Dieu et étant aimés « de tout le peuple. Et le Seigneur augmentait tous les « jours le nombre de ceux qui devaient être sauvés dans « l'unité d'un même corps (1).

(1) *Act.*, II ; 41-47. — Erant autem perseverantes in doctrina apostolorum, et communicatione fractionis panis, et orationibus.

Et le même évangéliste ajoute plus loin :

« Toute la multitude de ceux qui croyaient n'avaient « qu'un cœur et qu'une âme, et nul ne considérait ce « qu'il possédait comme étant à lui en particulier, mais « toutes choses étaient communes entre eux.

« Les apôtres rendaient témoignage avec une grande « force à la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, « et la grâce était grande dans tous les fidèles.

« Car il n'y avait aucun pauvre parmi eux, parce que « tous ceux qui possédaient des fonds de terre ou de mai- « sons les vendaient, et en rapportaient le prix,

« Qu'ils mettaient aux pieds des apôtres et on le distri- « buait ensuite à chacun, selon qu'il en avait besoin.

« Joseph, surnommé par les apôtres Barnabé (c'est-à- « dire enfant de consolation), qui était lévite et originaire « de l'île de Chypre, vendit aussi un fonds de terre qu'il « avait, et en apporta le prix qu'il mit aux pieds des « apôtres (1). »

Omnes etiam, qui credebant, erant pariter, et habebant omnia communia.

Possessiones et substantias vendebant et dividebant illas omnibus, prout cuique opus erat.

Quotidie quoque perdurantes unanimiter in templo, et frangentes circa domos panem, sumebant cibum cum exultatione et simplicitate cordis.

Collaudantes Deum, et habentes gratiam ad omnem plebem. Dominus autem augebat qui salvi fierent quotidie in idipsum.

(1) *Act.* IV; 32-7. — Multitudinis autem credentium erat cor unum, et anima una : nec quisquam eorum, quæ possidebat, aliquid suum esse dicebat, sed erant illis omnia communia.

Et virtute magna reddebant apostoli testimonium resurrectionis Jesu Christi Domini nostri : et gratia magna erat in omnibus illis.

Neque enim quisquam egens erat inter illos. Quotquot enim posses-

Ce peu de paroles nous montre les caractères d'une civilisation consommée et le dernier terme du progrès social.

Qu'on ne s'y méprenne pas cependant, une telle perfection n'est pas le fruit nécessaire d'un développement purement naturel. L'action surnaturelle de Dieu y est intervenue, et c'est la présence du Saint-Esprit dans les âmes qui est la cause première de cette perfection individuelle et sociale.

Lorsque saint Pierre répondit aux Juifs ce qu'ils devaient faire pour participer à la grâce de la nouvelle alliance, il leur dit : « *Faites pénitence et que chacun de vous soit* « *baptisé au nom de Jésus-Christ pour obtenir la rémis-* « *sion des péchés, et vous recevrez le don du Saint-Es-* « *prit* (1). »

Ainsi, par la pénitence ils renonçaient à leurs erreurs et à leur vie déréglée ; par le Saint-Esprit ils étaient remplis de lumière et de charité, et vivaient saintement dans une parfaite union d'esprit et de cœur.

On ne peut concevoir une plus grande perfection sociale que celle qui est exprimée par ces mots : *Ceux qui croyaient étaient tous unis ensemble et possédaient toutes choses en commun.*

sores agrorum aut domorum erant, vendentes afferebant pretia eorum, quæ vendebant,

Et ponebant ante pedes apostolorum dividebatur autem singulis prout cuique opus erat.

Joseph autem, qui cognominatus est Barnabas ab apostolis (quod est interpretatum, filius consolationis) Levites, Cyprius genere,

Cum haberet agrum, vendidit eum, et attulit pretium, et posuit ante pedes apostolorum.

(1) *Act.* II; 38. — Petrus vero ad illos : Penitentiam, inquit, agite et

On voit ici toutes les classes de la société participer aux mêmes biens spirituels et temporels.

Les biens spirituels, ils les possédaient en *persévérant dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain et dans les prières.*

Pour les biens temporels, nous voyons que *nul ne considérait ce qu'il possédait comme étant à lui en particulier, mais que toutes choses étaient communes entre eux;* et ils étaient si pénétrés de ce principe de la communauté que *ceux qui possédaient des fonds de terre ou des maisons les vendaient et en rapportaient le prix qu'ils mettaient aux pieds des apôtres.*

D'où il résultait qu'on *distribuait à chacun ce dont il avait besoin, et il n'y avait aucun pauvre parmi eux.*

Un gouvernement hiérarchique d'institution divine était seul capable de produire d'aussi admirables effets. Les apôtres dépositaires de la doctrine et des sacremens pouvaient seuls communiquer le Saint-Esprit qui change les cœurs et les unit; leur prédication et leurs prières entretenaient cette union par l'unité de doctrine et par la grâce; les diacres étaient spécialement appliqués à satisfaire les besoins temporels de la société.

Cet exemple nous apprend que, pour établir l'union des esprits et des cœurs des individus d'une même nation et de nations différentes, il faut : 1° être uni au même Esprit, c'est-à-dire à l'Esprit-Saint; 2° participer à la même doctrine, celle que les apôtres ont enseignée, qu'ils avaient reçue de Jésus-Christ et dont l'Esprit-Saint donne l'intel-

baptizetur unusquisque vestrum in nomine Jesu-Christi, in remissionem peccatorum vestrorum : et accipietis donum Spiritus sancti.

ligence ; 3° avoir la divine charité que le même Esprit-Saint répand seul dans les cœurs ; 4° être sous la conduite des successeurs des apôtres, héritiers de la vraie doctrine, dispensateurs des sacremens, avec lesquels Jésus-Christ a promis d'être jusqu'à la fin des siècles.

HUITIÈME PÉRIODE.

DURÉE . . .
- **En générations : de 49 à 56.**
- **En années pour l'Europe : de 1633 à 1866.**

AGE SOCIAL. . *Gravitas* : maturité.

APTITUDES.
- **Intellectuelles : science faite et facilité pour la communiquer.**
- **Morale : sagesse.**
- **Physique : corps proportionné dépendant de l'esprit.**

Les sept périodes précédentes nous ont donné 49 générations et 1633 ans pour durée du développement d'un peuple, depuis le moment où il s'est fixé sur le sol jusqu'au terme de son progrès.

Dans cette huitième période, il est arrêté, n'étant plus susceptible d'accroissement, et par conséquent nous n'avons plus à le considérer dans un développement périodique, mais dans sa destinée et son avenir comme peuple fait et stationnaire. Cependant il a une aptitude spéciale, celle de la *communication*.

Nous avons cru dénommer convenablement cet âge avancé de la nation par le mot *maturité*, en latin *gravitas*.

Aptitudes intellectuelle et morale.

L'esprit étant fixé et possédant une doctrine faite, éprouve le besoin de la communiquer.

Cette aptitude dominante se manifeste de toutes les manières, et par des discours, et par des écrits, et par des voyages, et par des colonies.

Les écrits portent l'empreinte de la période par une exposition claire, précise, doctrinale, toujours en rapport avec la pratique.

Les discours sont graves, sentencieux, faits avec une élocution facile, dans des vues d'utilité.

La multiplication rapide de la société, provenant des moyens de conservation employés généralement dans la masse, détermine, conjointement avec l'aptitude de la période, des colonisations en pays étrangers, où elle exerce son action relative à sa doctrine et à sa période.

Mais voici ce qui arrivera à cette nation, selon la doctrine dans laquelle elle se sera fixée.

Si elle s'est fixée dans la doctrine révélée, elle possédera les vrais principes et les véritables règles, et par conséquent tous les moyens de conservation.

Les membres de cette nation jouiront de la perfection individuelle, puisqu'ils seront unis à Dieu, en qui ils trouveront la lumière de la vé-

rité, la règle de la sagesse et la force morale pour maîtriser le corps et remplir tous leurs devoirs.

Ils observeront en même temps tous les rapports sociaux, et ils jouiront de la paix qui en est le résultat.

La science de la nature et le bon usage de ses productions fourniront abondamment à tous leurs besoins.

Ainsi la science et la sagesse qu'ils trouveront dans l'union divine sera pour eux l'arbre de vie qui les conservera dans leur existence sociale.

Ils agiront sur toutes les nations qui leur seront inférieures, les perfectionneront, et n'en seront pas corrompus.

Ils seront le peuple de Dieu; ils entreront dans ses desseins, et les accompliront; Dieu même les protégera et les fera subsister jusqu'à l'accomplissement de son œuvre.

Au contraire, si la nation s'est fixée dans les doctrines philosophiques, ces doctrines n'étant pas conservatrices, et possédant en elles des principes de division et de dissolution, on peut prédire ainsi l'avenir de cette nation :

Les doctrines philosophiques étant multiples, elles donneront lieu à l'existence simultanée de plusieurs sectes et de plusieurs partis; chacun d'eux voudra dominer, d'où résultera la discorde, les haines et les guerres civiles.

A ce premier principe de dissolution, se joindra le malaise social, provenant de ce que les masses n'étant pas constituées d'après les vrais principes, il y aura pauvreté et richesse, domination et servitude, tyrannie et anarchie, avec tous les désordres qui les accompagnent.

A ces causes internes, qui minent la société dans son cœur et dans ses entrailles, il faut joindre l'action des nations environnantes, et les châtimens de la justice divine.

Les nations environnantes se trouveront dans quelqu'une des périodes que ce peuple stationnaire a déjà parcourues. Ces nations, dans leur progrès, obéissant à l'activité de leur période, ou à une impulsion providentielle, attirées peut-être encore par quelque parti de la nation arrêtée, viendront l'envahir, l'affliger, la disperser ou la supplanter.

D'ailleurs, la justice divine ne saurait laisser impunie une nation impie : elle enverra ses fléaux; et cette nation disparaîtra de dessus la terre. C'est ainsi qu'ont disparu successivement ces nations si puissantes quand elles sont parvenues au terme de leur développement, telles que les Romains et les Gaulois.

Si les Grecs anciens ont échappé à cette loi commune des nations impies, ils en sont redevables à leur conversion au culte du vrai Dieu,

Dieu s'étant servi d'eux pour l'accomplissement de ses desseins.

C'est un phénomène bien remarquable, que les nations qui se trouvaient à la fin de leur développement périodique, telles que les Juifs et les Grecs, ainsi que les nations qui étaient depuis long-temps stationnaires, telles que les Syriens et les Egyptiens qui se trouvaient, par conséquent, dans l'aptitude de la communication, ont servi à l'accomplissement des desseins de Dieu, en portant par toute la terre la doctrine du salut; tandis que les nations auxquelles ils l'ont annoncée, étant dans des périodes inférieures, et par conséquent dans des aptitudes différentes, ont reçu cette doctrine chacune selon son aptitude.

Les Juifs, à la venue du Sauveur, étaient au milieu de leur septième période, et par conséquent dans l'aptitude du perfectionnement, et on sait qu'à cette époque ils observaient la loi plus parfaitement que jamais. Il existait parmi eux des groupes de familles qui s'étaient même constitués en société d'après les principes de la loi; tels étaient les Esséniens.

Il est bien remarquable que le Sauveur s'est annoncé comme venant perfectionner la loi, ou, en d'autre termes, pour l'accomplir en ce qu'elle promettait et la faire observer par amour, non

seulement aux Juifs, mais à toutes les nations.

Ces mêmes Juifs, ainsi préparés par la doctrine de la loi qui avait présidé à leur éducation sociale, et se trouvant d'ailleurs dans la dernière période de leur développement et vers la fin, ont reçu et pratiqué la doctrine du Sauveur, la doctrine parfaite, de la manière la plus exacte, et ont présenté dès son apparition une vie sociale en tout conforme à ce qu'elle prescrivait.

En outre, parvenus à l'âge de la communication, ils ont été dans toutes les nations annoncer cette même doctrine, et les peuples stationnaires qui l'ont reçue d'abord, les Assyriens, les Égyptiens, les Grecs et les Africains ont été, ainsi que les Juifs, les propagateurs de cette même doctrine dans toutes les autres nations.

Il est également à remarquer que les Romains et les Gaulois n'ont apparu à leur tour chez les nations étrangères pour leur communiquer cette doctrine que trois ou quatre siècles après, lorsqu'ils ont eu atteint l'âge social de la communication en leur huitième période.

Un fait cependant qui nous apparaît, c'est qu'il n'y a pas encore eu de nation qui se soit constituée en entier d'après la doctrine révélée.

Les nations anciennes n'ont reçu la doctrine

que dans quelques uns de leurs membres qui n'ont servi qu'à la propager.

La masse des Juifs l'a rejetée; elle s'est cependant conservée dans sa constitution ancienne. Dieu réserve son retour pour la fin des temps.

Les nations modernes sorties de l'état sauvage, telles que les peuples actuels de l'Europe, l'ont reçue, il est vrai, en masse, mais ils ne sont pas encore organisés en toutes choses d'après ses principes; ils y ont mis obstacle jusqu'à ce jour, et ils continueront encore jusqu'à la fin de leur développement, par la passion de l'amour-propre et les doctrines philosophiques.

Sera-t-il donné à quelqu'une de ces nations, parvenue à la sixième période où l'on se constitue d'après les doctrines dominantes, leur sera-t-il donné, disons-nous, de se constituer franchement et entièrement d'après les principes de la doctrine révélée, de la foi orthodoxe, de l'enseignement catholique?

Il serait à souhaiter qu'il apparût sur la terre un si édifiant spectacle; heureuse la nation dont Dieu serait le seigneur, dont la vérité serait la lumière, dont la charité serait la règle! Parvenue à l'âge de la communication, elle irait à la conquête du monde avec les armes pacifiques de la parole de Dieu et de la charité du prochain. Elle n'agirait, elle ne vaincrait que par la per-

suasion du bon exemple et la bienfaisance de toutes les bonnes œuvres. Ces nouveaux combats supplanteraient les anciens, la conservation succéderait à la destruction, la vie triompherait de la mort. Ainsi s'établirait l'unité sociale; tous les peuples reconnaîtraient Dieu pour père, Jésus-Christ pour sauveur; ils s'aimeraient comme des frères; ils partageraient avec équité les produits de la mère commune fertilisée par leur industrie; animés du même esprit, ils vivraient en paix et heureux dans cette vie passagère, et, pleins d'espérance, ils aspireraient, de concert, à reconquérir l'immortalité perdue et une gloire immuable et sans terme.

Un tel phénomène apparaîtra-t-il sur la terre, est-il présumable qu'une nation donne cet éclatant exemple de piété? Nous l'ignorons; Dieu en a conservé le secret. Un tel avenir social n'est pas prédit. Il est écrit, au contraire, que l'impiété ira en croissant, que les nations s'élèveront les unes contre les autres, et qu'à l'époque de leur plus grand orgueil apparaîtra l'homme de péché, l'antechrist, qui s'élèvera au-dessus de tout ce qui s'est appelé Dieu, s'asseoira dans le temple même de la Divinité, et séduira les nations jusqu'à se faire adorer pour Dieu (1).

(1) 2 Thess., II; 3, 4-11.

HUITIÈME PÉRIODE DU PEUPLE JUIF.

Depuis l'an du monde 4146 jusqu'à 4379.

La nation juive est entrée dans sa huitième période, l'année 4146. C'est l'époque de son entière dispersion. De ce moment les Juifs n'ont plus formé un corps de nation, ils se sont dispersés dans toutes les parties du monde. Il est à remarquer que c'est un petit nombre de Juifs qui a reçu la doctrine du Sauveur, et que la nation en masse l'a rejetée.

Mais il est résulté deux effets différens : les apôtres, selon la mission qu'ils en avaient reçue, sont allés annoncer l'Évangile dans toutes les nations ; les disciples et les fidèles l'ont également propagé et soutenu selon la grâce qui leur a été accordée, et ont joui des avantages spirituels attachés à la connaissance et à la pratique de la vie chrétienne.

Au contraire les Juifs incrédules, qui formaient le corps de la nation, étaient divisés entre eux par des opinions diverses ; ils en sont venus fréquemment aux mains dans des guerres civiles, meurtrières et désastreuses, ont été la dupe de ceux d'entre eux qui avaient le plus d'ambition et d'audace, se sont révoltés contre les Romains, et ils se sont attiré le châtiment que Dieu leur avait prédit : la destruction de leur ville, l'embrasement de leur temple, et les horreurs du siége soutenu contre les Romains. C'est la première ruine de Jérusalem, la dernière arriva sous Adrien, l'an 134 de Jésus-Christ et 4134 du monde.

Cet empereur envoya des troupes qui firent un horrible carnage dans toute la Judée, il y eut cinq cent quatre-vingt mille hommes de tués dans les combats et les cour-

ses ; l'on ne peut compter ceux qui périrent par le feu, la faim et les maladies; grand nombre furent vendus, et ceux qu'on ne put vendre furent transportés en Egypte : ainsi la Judée fut réduite en solitude. Depuis ce temps il fut défendu aux Juifs d'entrer à Jérusalem ni même de la regarder de loin. La ville habitée désormais par les Gentils ne prit d'autre nom qu'Elia.

Depuis cette époque les Juifs ne forment plus corps de nation, n'ont plus de temple ni de sacrifices. Dispersés dans toutes les nations, ils subissent la peine qui leur avait été prédite, et servent à l'accomplissement des desseins de Dieu.

§ IX.

De l'état stationnaire, de la vieillesse et de la décrépitude des nations.

Nous venons de voir qu'une nation entre dans l'état stationnaire, dès qu'elle a terminé la septième période.

Nous avons observé que la nature humaine a ses lois qui la régissent; que si un peuple s'est constitué d'après ces lois, et qu'il persévère dans leur observation, il se conservera, malgré même les efforts que d'autres nations pourraient faire pour l'envahir ou pour le détruire.

Mais si l'on demande si, par cela même qu'un peuple a atteint son dernier développement et qu'il est entré dans l'état stationnaire, il doit, par un effet nécessaire, tomber dans la vieillesse

et dans la décrépitude, nous répondrons, 1° que sous le rapport physique, il n'en est pas des nations comme des individus : la génération conserve l'espèce. C'est ainsi que les Chinois, les Indous et les Juifs subsistent encore. 2° Si une nation n'est pas constituée d'après les vrais principes et les véritables rapports, elle vieillira en ce sens que les fausses doctrines égareront les esprits, diviseront la nation, la feront tomber dans toutes sortes d'erreurs et de vices, et ne pourra pas résister à l'action d'un peuple supérieur par la bonté de sa doctrine, ou par sa force physique. C'est par ce principe qu'on peut expliquer pourquoi les nations barbares, qui avaient reçu la doctrine catholique, ont supplanté les anciennes nations, telles que les Romains et les Gaulois qui avaient persévéré dans les erreurs païennes, et pourquoi encore certains peuples barbares qui avaient reçu la doctrine catholique, ont survécu à des peuples aussi nouveaux qu'eux, mais qui avaient embrassé une fausse doctrine ou hérétique. Les Francs, par exemple, qui étaient catholiques, ont survécu aux Visigoths, qui étaient Ariens. Ainsi, de tous les peuples qui ont disparu, il ne serait pas exact de dire qu'ils ont cessé d'exister, parce qu'ils étaient tombés dans la vieillesse ou dans la décrépitude; mais il faut attribuer leur extinction aux causes que nous

avons indiquées : les erreurs, les vices, les divisions.

§ X.

Des élémens de durée, de grandeur, et de prospérité d'une nation, pendant son développement et dans son état stationnaire.

Dieu, qui a tout créé, veut que tout subsiste; les lois auxquelles il a assujéti les êtres sont les lois de la vie et par conséquent de la durée. Plus donc une nation se conformera à ces lois divines, plus elle assurera sa conservation; si tous les membres qui composent la nation concourent à la même fin, de manière qu'il y ait dans l'état unité de pensée et d'action, plus il y aura de conditions qui assureront la durée ou la vie de cette nation.

La grandeur consiste à posséder ce qu'il y a de plus noble, de plus élevé, de plus puissant.

Une nation ne peut se glorifier de ces titres d'honneur que lorsqu'elle connaît Dieu et qu'elle suit ses lois.

La nation juive n'a été grande, n'a été supérieure à tous les autres peuples que parce que le Seigneur était son Dieu, qui la protégeait par d'innombrables prodiges et qui l'avait dotée d'un code de lois empreintes du cachet de la souveraine sagesse.

Les nations chrétiennes sont héritières des anciennes prérogatives du peuple de Dieu ; elles jouissent en outre de l'accomplissement des promesses faites au peuple figuratif. Le Saint-Esprit vit dans le cœur de chacun de ses membres fidèles et lui communique une vie divine, intérieure, spirituelle, éclairée par la vérité, dirigée par la charité. Un peuple composé d'hommes animés par l'Esprit divin et dirigés, dans leurs œuvres, par la vérité et la charité, serait un peuple de sages.

Plût à Dieu que les nations chrétiennes et catholiques appréciassent leur noble vocation et qu'elles y répondissent ! elles réaliseraient les caractères de la perfection par lesquels saint Pierre décrit le peuple de Dieu : elles seraient des nations saintes, formeraient un peuple roi.

Ces nations, dans la suite de leur progrès, marcheraient de lumière en lumière, de vertu en vertu, et, arrivées à l'état stationnaire, elles posséderaient la perfection de cette vie passagère. Qu'elles seraient grandes, et en même temps qu'elles seraient bienfaisantes ! car leur grandeur ne consiste pas dans une vaine ostentation, mais dans la possession des véritables biens et dans la puissance d'en faire part à ceux qui en sont privés : et leur charité universelle déborderait, comme un fleuve, sur tous les peuples,

pour les enrichir de tout ce qu'elles possèdent.

Les élémens de la prospérité ne sont pas différens des élémens de la grandeur ; là où Dieu se trouve, tout prospère, parce que Dieu bénit ; la fécondité, le bien-être sont attachés à l'observation de ses lois : s'y conformer, c'est prospérer. On prospère au dedans, on prospère au dehors : au dedans, par un accroissement de lumières, de vertus, de bien-être ; au dehors, par un échange de bienfaits, par le succès d'utiles entreprises.

Ainsi la prospérité résultera de la science des vrais principes, de l'observation des vrais rapports, des œuvres qui leur seront conformes, de la coordination de toutes les forces au même but. Le bien-être sera général, parce que chaque individu jouira de la perfection humaine et que la charité sociale, riche de tous les biens particuliers, ne saurait laisser souffrir aucun de ses membres. D'ailleurs, chacun étant réglé par la sagesse, use seulement des créatures, se contente du nécessaire, s'interdit tout excès, vit dans le siècle présent avec tempérance, avec justice et avec piété : dans l'attente de la béatitude que nous espérons et de la manifestation glorieuse de Jésus-Christ, notre grand Dieu et notre sauveur (1).

(1) Tit. 2; 12, 13.

CHAPITRE QUATRIÈME.

COUP D'OEIL GÉNÉRAL SUR LES NATIONS ANCIENNES ET MODERNES D'APRÈS LE POINT DE VUE DES PÉRIODES SOCIALES.

Avant d'appliquer la loi des périodes à une nation particulière, il faut faire une distinction essentielle.

Il a existé et il existe encore des nations qui n'ont pas commencé par l'état sauvage, elles ont toujours joui des avantages qui caractérisent la civilisation, c'est-à-dire que, fixées sur un sol, elles ont possédé une doctrine, une langue, l'écriture, un gouvernement établi, la connaissance des arts et des métiers.

Il faut compter au nombre de ces nations, les Assyriens, les Indiens, les Chinois, les Syriens et les Egyptiens. Chacun de ces peuples a sa langue et son écriture propre; ils ont toujours été fixés en corps de nation et soumis au gouvernement d'une autorité souveraine; ils ont une doctrine semblable pour le fond, et on peut s'apercevoir qu'elle n'est autre chose que la doctrine primitive, altérée seulement par les passions,

les préjugés et l'ignorance, qui ont été la suite du péché d'orgueil et de la confusion des langues arrivée à la tour de Babel.

On ne doit donc pas chercher à reconnaître des périodes sociales dans ces peuples. Il faut se borner à remarquer l'influence que les doctrines ont exercée sur la constitution sociale, sur les mœurs, sur l'état des personnes, et quels ont été les événemens occasionnés par les passions des hommes.

D'autres nations, au contraire, quoique civilisées depuis long-temps, ont commencé cependant par être des peuplades errantes et sauvages, dégradées au moral aussi bien qu'au physique, privées de tous les avantages des nations civilisées. Il faut compter au nombre de ces nations les Juifs, les Grecs, les Romains et les Gaulois. Les Juifs, il est vrai, ne se sont pas trouvés dans les mêmes conditions que les autres peuples, leur dégradation provenait de la longue servitude qu'ils avaient subie en Egypte. Il est même très probable que quelques unes de leurs familles avaient conservé les aptitudes intellectuelle, morale et physique, qui caractérisaient la race d'Abraham ; mais il faut reconnaître d'après le récit de Moïse que la masse était abrutie, et l'Histoire sainte nous apprend qu'elle n'est sortie de cette dégradation que par degrés,

et dans l'ordre que nous avons assigné aux périodes sociales.

Le peuple grec a commencé dans le même temps, si l'on compte les périodes de ce peuple par celui d'Athènes qui était en effet le plus avancé. Or ce peuple s'est trouvé dans les conditions convenables en l'année 1582 avant l'ère chrétienne, époque à laquelle Cécrops avec une colonie égyptienne donna des lois, fixa ces peuples et commença leur civilisation.

Les Romains à la fondation de Rome provenaient de divers peuples fixés depuis plus de quatre cents ans. Ils devaient donc se trouver, au moment de leur fondation, vers les commencemens de la troisième période; le genre de leurs œuvres d'ailleurs l'annonce, et les aptitudes qu'ils ont acquises par la suite le confirment. Ainsi la fondation de Rome ayant eu lieu sept cent cinquante ans avant l'ère chrétienne, si l'on ajoute ce nombre qui renferme trois périodes aux deux périodes que nous pensons avoir précédé la fondation de Rome, cette nation tout au commencement de l'ère chrétienne entrait dans la sixième période.

Pour les Gaulois, il est difficile de préciser le point de départ de leurs périodes. Les Romains ont puissamment contribué à leur développement, les Grecs aussi, surtout dans les parties



méridionales. Nous présumons qu'à l'époque de Jules-César, les Gaulois se trouvaient dans leur troisième période.

Il faut remarquer que ces nations qui sont sorties de l'état sauvage, ne l'ont fait que par l'influence des nations déjà civilisées. Ainsi la masse des Juifs l'a été par celles de ses familles qui avaient conservé la perfection primitive, telle que pouvait être la maison de Levi, et l'influence de la loi qu'elle avait reçue de Dieu même. Il est possible cependant que la civilisation égyptienne y ait contribué en ce qui concerne les arts et l'industrie. Les Grecs ont été civilisés par les Egyptiens; les Romains l'ont été par les Grecs, et les Gaulois par les Romains.

On appelle nations modernes celles qui se sont formées depuis l'ère chrétienne. Ces nations ont toutes commencé par être des peuplades errantes et sauvages, et nous avons vu que ces peuplades provenaient de la multiplication des premières familles qui s'étaient éloignées des centres des nations fixées et civilisées.

Ces peuples errans se sont fixés les uns plus tôt les autres plus tard, ce qui fait que dans le siècle où nous sommes ces peuples, devenus nations, se trouvent dans des périodes différentes.

Lorsqu'on voudra étudier les périodes de ces

peuples, il faudra déterminer avec soin l'époque où ils se sont fixés. On comptera leurs périodes à partir de ce point, et on remarquera qu'ils ont manifesté des aptitudes semblables et des événemens de même nature à chaque période de leur développement. Nous allons indiquer les principales nations qui ont apparu dans les quatre parties du monde depuis l'ère chrétienne.

Europe.

Les Ostrogoths, puis les Lombards se sont fixés en Italie de 450 à 508, et ont formé la nation italienne.

Les Saxons se sont fixés en Angleterre en 450, et ont formé la nation anglaise.

Les Bourguignons, les Visigoths et les Francs se sont fixés dans les Gaules de 450 à 500, et ont formé la nation française.

Les Goths, les Suèves, et plusieurs autres peuples barbares se sont fixés en Espagne vers l'an 531, et ont formé le peuple espagnol.

Les divers peuples allemands se sont fixés dans la Germanie vers le neuvième siècle.

Les Russes embrassent une infinité de peuplades, dont une partie est encore à l'état errant ou vient de se fixer. Les plus anciennes datent du neuvième siècle ou 860. Tous ces peuples ont

été soumis à l'action de la doctrine chrétienne, et ont parcouru les périodes renfermées entre la date de leur établissement et l'époque actuelle.

Amérique.

Il faut distinguer en Amérique les peuples indigènes d'avec les peuples européens qui s'y sont établis; parmi les indigènes les uns sont encore à l'état sauvage, d'autres depuis leur contact avec les Européens ont reçu quelques modifications, mais on ne saurait assigner aucune de ces peuplades qui se serait constituée en corps de nation, et eût résisté à l'action envahissante des Européens. Ces mêmes Européens, au contraire, se sont emparé du sol et s'y sont fixés : ils forment actuellement un corps de nation, mais comme ils appartiennent originairement à des nations déjà fixées depuis longtemps, ils ont apporté en Amérique la civilisation de leur nation originelle, et comme l'émigration des peuples européens pour l'Amérique se fait tous les ans, ce peuple doit se trouver au même degré de civilisation que les nations d'Europe. Cependant il faut tenir compte du mélange opéré entre des individus de diverses périodes différentes, cela peut influer sur la masse qui sera inférieure aux nations les plus avancées de l'Europe.

Afrique.

Il faut distinguer en Afrique les races indigènes d'avec les peuples étrangers.

Les premiers sont les nègres qu'il faut distinguer en deux états : les uns, dans l'intérieur des terres, sont errans et sauvages; les autres, habitant les côtes maritimes, sont fixés depuis plusieurs siècles et jouissent de quelque degré de civilisation; ils peuvent être dans la troisième période.

Au nombre des peuples étrangers qui occupent principalement le nord de l'Afrique il faut compter les races arabe et turque avec quelque mélange d'anciens Vandales. Ces peuples datent du septième siècle, et peuvent être actuellement dans la sixième période. Cependant si l'on remarque qu'ils ne sont pas aussi avancés que les peuples d'Europe qui sont dans la même période, on doit l'attribuer à l'influence de la doctrine ou de la religion qu'ils professent.

Asie.

Outre les anciennes nations indienne et chinoise, il en existe plusieurs autres modernes qui ont été formées par la fixité de peuplades errantes turcomanes, tartares et mongoles, désignées

actuellement par les royaumes de Turquie, de Perse, du Thibet et du Japon.

Beaucoup de hordes sont encore à l'état errant, et cependant elles ne doivent pas manquer d'un certain degré de civilisation à cause du contact habituel qu'elles ont avec ces diverses nations.

Nouvelle-Hollande et Polynésie.

Les peuplades disséminées dans les îles nombreuses de la Polynésie étaient presque toutes dans l'état sauvage lorsque les Européens y ont abordé; dans quelques îles on a découvert quelque degré de développement, qui correspondrait à la troisième période. Les hordes de la Nouvelle-Hollande sont peut-être au plus bas degré d'abrutissement.

Depuis que les Européens visitent ces îles et que les missionnaires s'y sont établis, on pourrait espérer un développement progressif de ces peuples; mais si les Européens abondent en grand nombre avec l'esprit mercantile qui les anime, ils rendront la condition de ces sauvages si malheureuse qu'ils finiront par les anéantir et les supplanter, ainsi qu'on l'a fait en Amérique, et que les prisonniers anglais commencent à le faire à la Nouvelle-Hollande.

TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLE DEUXIÈME.

ARTICLE TROISIÈME.

ARTICLE QUATRIÈME.

ARTICLE CINQUIÈME.

ARTICLE SIXIÈME.

ERRATA.

Pag. 253, ligne 3, au lieu de *maturitas*, lisez *maturatio*.
ibid., ligne 21, au lieu de *maturitas*, lisez *maturatio*.
267, ligne 3, au lieu de *gravitas*, lisez *maturitas*.
ibid., ligne dernière, au lieu de *gravitas*, lisez *maturitas*.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE Ire.

Forme du crâne à chaque période du peuple français.

Les petits ronds indiquent les organes prédominans à chaque période.

PLANCHE II.

Le crâne trouvé dans le camp d'Attila, près Châlons-sur-Marne, a la forme de la seconde période.

Les crânes gaulois, chinois, indous, égyptiens et romains représentent la forme crânienne des peuples stationnaires.

Développement périodique et physique du Peuple Français.



1ère Période



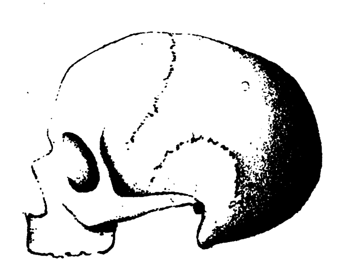
2e Période



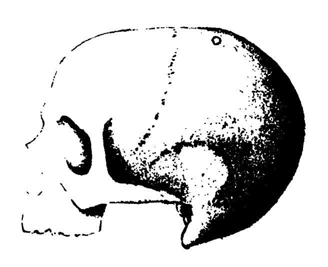
3e Période



4e Période



5e Période



6e Période

